



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 2.008.402,40 euros
Siège Social : 10, rue des Moulins – 75001 PARIS
RCS PARIS 402 564 207

DOCUMENT DE PRESENTATION

DANS LE CADRE D'UNE OPERATION DE PLACEMENT PRIVE PREALABLE A L'ADMISSION SUR ALTERNEXT DES ACTIONS DE LA SOCIETE



Listing sponsor & Sole Bookrunner

Avertissement

Ce document de présentation est réalisé dans le cadre d'une opération de placement exclusivement réservée à des investisseurs qualifiés, tels qu'ils sont définis par l'article L 411-2 du Code monétaire et financier. Cette opération, préalable à une admission au marché Alternext d'Euronext Paris SA, a pris la forme d'une augmentation de capital. Cette opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF. La diffusion, directe ou indirecte, dans le public des instruments financiers acquis à l'occasion de cette émission ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L.621-8 à L. 621-8-3 du Code monétaire et financier

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais auprès de 1855, 10, rue des Moulins – 75001 PARIS, et de Bryan Garnier & Co, 33 avenue de Wagram, 75017 Paris, ainsi que le sur le site Internet d'Alternext (www.alternext.com).

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 -	Personnes responsables du document de presentation.....	9
1.1.	Personnes responsables des informations contenues dans le document de présentation	9
1.2.	Attestation des personnes responsables du document de présentation.....	9
1.3.	Politique d'information	9
1.4.	Attestation du Listing Sponsor	9
1.5.	Engagements de la Société.....	10
CHAPITRE 2 -	Contrôleurs légaux des comptes	11
2.1.	Commissaires aux comptes titulaires	11
2.2.	Commissaires aux comptes suppléants	11
CHAPITRE 3 -	Informations financières sélectionnées	12
CHAPITRE 4 -	Facteurs de risques	13
4.1.	Risques relatifs à l'activité de la Société	13
4.1.1.	<i>Risques liés à une défaillance d'Internet ou de la plate-forme technique de la Société.....</i>	<i>13</i>
4.1.2.	<i>Risques liés à la sécurité informatique.....</i>	<i>13</i>
4.1.3.	<i>Risques liés à une capacité à gérer une croissance rapide.....</i>	<i>14</i>
4.1.4.	<i>Risques liés au développement du commerce électronique</i>	<i>14</i>
4.1.5.	<i>Dépendance vis-à-vis de prestataires de services</i>	<i>14</i>
4.1.6.	<i>Risques liés aux clients</i>	<i>15</i>
4.1.7.	<i>Risques de dépendance vis-à-vis de l'activité de vente de Primeurs</i>	<i>15</i>
4.1.8.	<i>Effet des acquisitions ou investissements.....</i>	<i>15</i>
4.1.9.	<i>Risques liés aux opérations internationales.....</i>	<i>16</i>
4.1.10.	<i>Risques liés à la capacité de la Société à protéger la marque « 1855 »</i>	<i>16</i>
4.2.	Risques liés à l'organisation de la Société.....	16
4.2.1.	<i>Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés</i>	<i>16</i>
4.2.2.	<i>Dépendance à l'égard des principaux actionnaires.....</i>	<i>16</i>
4.2.3.	<i>Risques sociaux</i>	<i>17</i>
4.3.	Risques liés à la concurrence	17
4.4.	Risques juridiques.....	17
4.4.1.	<i>Faits exceptionnels et litiges</i>	<i>17</i>
4.4.2.	<i>Réglementation et risques liés à son évolution</i>	<i>17</i>
4.5.	Risques financiers	19
4.5.1.	<i>Risques de change</i>	<i>19</i>

4.5.2.	<i>Risques sur actions</i>	19
4.5.3.	<i>Risques de liquidité</i>	19
4.5.4.	<i>Risques de taux d'intérêt</i>	19
4.6.	<i>Assurance et couverture des risques</i>	19
4.7.	<i>Risques de marché</i>	20
CHAPITRE 5 -	<i>Informations concernant la Société</i>	22
5.1.	<i>Histoire et évolution de la Société</i>	22
5.1.1.	<i>Raison sociale, nom commercial et siège social de la Société (Articles 2 et 4 des statuts)</i>	22
5.1.2.	<i>Lieu et numéro d'enregistrement de la Société</i>	22
5.1.3.	<i>Date de constitution et durée de la Société (Article 5 des statuts)</i>	22
5.1.4.	<i>Forme juridique de la Société et législation applicable (Article 1^{er} des statuts)</i>	22
5.1.5.	<i>Exercice social</i>	22
5.1.6.	<i>Historique</i>	22
5.2.	<i>Investissements</i>	23
5.2.1.	<i>Investissements réalisés au cours des deux derniers exercices</i>	23
5.2.2.	<i>Investissements en cours ou à venir</i>	23
CHAPITRE 6 -	<i>Aperçu des activités</i>	24
6.1.	<i>Présentation générale du Groupe 1855</i>	24
6.1.1.	<i>Présentation de l'activité de 1855</i>	24
6.1.2.	<i>Présentation des filiales de 1855</i>	24
6.2.	<i>Opportunités de marché</i>	25
6.2.1.	<i>1855 apporte une valeur ajoutée à tous les acteurs de la distribution de vins</i>	25
6.2.2.	<i>Un marché favorable pour 1855</i>	27
6.2.3.	<i>La pénétration des distributeurs en ligne sur le marché viticole</i>	32
6.2.4.	<i>Le marché de 1855 laisse une place importante à la croissance</i>	36
6.3.	<i>« Business model »</i>	37
6.3.1.	<i>1855 a développé une offre étendue et de qualité</i>	37
6.3.2.	<i>Conquérir une clientèle et la fidéliser</i>	38
6.3.3.	<i>Un modèle de logistique et de distribution basé sur le concept de « production à la commande »</i>	39
6.3.4.	<i>Chiffres clés</i>	41
6.4.	<i>Clients</i>	41
6.4.1.	<i>Caractéristiques des clients de 1855 : données clés</i>	41

6.4.2.	<i>Acquisition de nouveaux clients</i>	42
CHAPITRE 7 -	Organigramme	43
7.1.	Description du Groupe	43
7.2.	Filiales de la Société	43
CHAPITRE 8 -	Propriété immobilière, usines et équipements.....	44
8.1.	Propriété immobilière.....	44
8.2.	Impact environnemental	44
CHAPITRE 9 -	Examen de la situation financière de la Société	45
9.1.	Analyse des comptes sociaux de la Société.....	45
9.2.	Analyse de la situation économique normative de la Société.....	45
9.2.1.	<i>Ventes (ventes de vins et primeurs encaissées dans l'année)</i>	45
9.2.2.	<i>Marge brute</i>	46
9.2.3.	<i>Coûts</i>	46
9.2.4.	<i>Trésorerie</i>	47
CHAPITRE 10 -	Trésorerie et capitaux.....	48
CHAPITRE 11 -	Recherche et développement, brevets et licences	49
CHAPITRE 12 -	Information sur les tendances	50
12.1.	Evénements récents.....	50
12.2.	Perspectives d'avenir	50
CHAPITRE 13 -	Prévisions ou estimations du bénéfice	51
CHAPITRE 14 -	Organes d'administration, de direction et de surveillance	52
14.1.	Membres du directoire	52
14.2.	Membres du conseil de surveillance	52
14.3.	Expérience des organes de direction, d'administration et de surveillance.	53
14.4.	Conflits d'intérêts potentiels et accords.....	54
CHAPITRE 15 -	Rémunération et avantages	55
15.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués pour le dernier exercice clos aux mandataires sociaux de la Société.....	55
15.2.	Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres du directoire ou du conseil de surveillance.	55
15.3.	Sommes provisionnées ou constatées par la Société aux fins de versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages.....	55
CHAPITRE 16 -	Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	56
16.1.	Echéance du mandat des membres du directoire et du conseil de surveillance	56

16.2.	Contrats de service.....	56
16.3.	Gouvernement d'entreprise	56
CHAPITRE 17 -	Salariés	57
17.1.	Effectifs	57
17.2.	Participation des mandataires sociaux.....	57
17.2.1.	<i>Participation des mandataires sociaux au capital de l'émetteur.....</i>	57
17.2.2.	<i>Options de souscription ou d'achat d'actions ou de titres donnant accès à terme au capital consenties aux mandataires sociaux de la Société.....</i>	58
17.3.	Intéressement et participation du personnel	58
17.3.1.	<i>Contrats d'intéressement et de participation.....</i>	58
17.3.2.	<i>Options de souscription ou d'achat d'actions ou de titres donnant accès à terme au capital consenties aux salariés de la Société</i>	58
CHAPITRE 18 -	Principaux actionnaires.....	59
18.1.	Répartition actuelle du capital social et des droits de vote	59
18.2.	Contrôle de la Société	59
18.3.	Pacte d'actionnaires.....	60
CHAPITRE 19 -	Opérations avec des apparentés	61
19.1.	Flux intra-groupe.....	61
19.1.1.	<i>Conventions entre des sociétés du Groupe et des actionnaires</i>	61
19.1.2.	<i>Conventions intra-groupe</i>	61
19.2.	Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004.....	61
19.2.1.	<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées au 31 décembre 2005.....</i>	61
19.2.2.	<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées au 31 décembre 2004.....</i>	62
CHAPITRE 20 -	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société	63
20.1.	Comptes sociaux au 31 décembre 2005.....	63
20.2.	Comptes sociaux au 31 décembre 2004.....	74
20.3.	Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004.....	84
20.3.1.	<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2005.....</i>	84
20.3.2.	<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2004.....</i>	85
20.4.	Informations financières intermédiaires au 30 juin 2006	86
20.4.1.	<i>Comptes intermédiaires au 30 juin 2006.....</i>	86

20.4.2.	<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2006</i>	95
20.5.	Passage des comptes sociaux aux comptes économiques normatifs	96
20.5.1.	<i>Tableau de passage du compte de résultat social 2004 au compte de résultat normatif 2004</i>	96
20.5.2.	<i>Tableau de passage du compte de résultat social 2005 au compte de résultat normatif 2005</i>	96
20.5.3.	<i>Tableau de passage du compte de résultat intermédiaire social 2006 au compte de résultat intermédiaire normatif 2006</i>	97
20.5.4.	<i>Tableau de passage du bilan social 2004 au bilan normatif 2004</i>	97
20.5.5.	<i>Tableau de passage du bilan social 2005 au bilan normatif 2005</i>	98
20.5.6.	<i>Tableau de passage du bilan intermédiaire social 2006 au bilan intermédiaire normatif 2006</i>	99
20.5.7.	<i>Commentaires sur les comptes normatifs</i>	99
20.6.	Comptes économiques normatifs pour les exercices 2004 et 2005 et le budget 2006 de la Société	103
20.6.1.	<i>Compte de résultat</i>	103
20.6.2.	<i>Bilan</i>	104
20.7.	Dividendes	105
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	105
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	105
CHAPITRE 21 -	Informations complémentaires	106
21.1.	Capital social	106
21.1.1.	<i>Capital social</i>	106
21.1.2.	<i>Acquisition par la Société de ses propres actions</i>	106
21.1.3.	<i>Capital autorisé non émis</i>	106
21.1.4.	<i>Titres non représentatifs du capital</i>	106
21.1.5.	<i>Autres titres donnant accès au capital</i>	107
21.1.6.	<i>Capital de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option</i>	108
21.1.7.	<i>Évolution du capital social</i>	108
21.2.	Principales dispositions statutaires	109
21.2.1.	<i>Objet social (article 3 des statuts)</i>	109
21.2.2.	<i>Organes d'administration, de direction et de surveillance (Titre III des statuts)</i>	109
21.2.3.	<i>Droits et obligations attachés aux actions – Catégorie d'actions</i>	111
21.2.4.	<i>Assemblées générales (Titre IV des statuts)</i>	112
21.2.5.	<i>Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société.</i> 114	

21.2.6.	<i>Modifications du capital social</i>	114
21.3.	Nantissements	114
21.3.1.	<i>Nantissement des actions de la Société</i>	114
21.3.2.	<i>Nantissement du fonds de commerce ou des actifs</i>	114
CHAPITRE 22 -	Contrats importants	115
CHAPITRE 23 -	Informations provenant des tiers, declarations d’experts et déclarations d’intérêts	116
CHAPITRE 24 -	Documents accessibles au public	117
CHAPITRE 25 -	Informations sur les participations	118

CHAPITRE 1 - PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE PRESENTATION

1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de présentation

Monsieur Emeric Sauty de Chalon
Président du Directoire

1.2. Attestation des personnes responsables du document de présentation

« A ma connaissance, et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les données du présent document de présentation sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux instruments financiers qui ont fait l'objet d'un placement privé préalablement à l'admission sur Alternext ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Le 19 décembre 2006

Monsieur Emeric Sauty de Chalon
Président du Directoire

1.3. Politique d'information

Emeric Sauty de Chalon
Président du Directoire
10, rue des Moulins
75001 Paris
Tel : + 33 01 42 61 18 55
E-mail : investisseurs@1855.com

1.4. Attestation du Listing Sponsor

« Bryan Garnier & Co Limited, Listing Sponsor de la société 1855 confirme avoir effectué, en vue de l'admission sur le marché Alternext de Euronext Paris S.A. des actions de la société 1855, les diligences professionnelles d'usage.

Ces diligences ont notamment pris la forme de la vérification des documents produits par 1855 ainsi que d'entretiens avec les membres de la direction et du personnel de 1855, conformément au code professionnel élaboré conjointement par la FBF et l'AFEI (« Code professionnel FBF-AFEI ») et au schéma-type d'Alternext.

Bryan Garnier & Co Limited atteste conformément à l'article 212-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et aux règles d'Alternext que les diligences ainsi accomplies n'ont révélé dans le contenu du prospectus aucune inexactitude ni aucune omission significative de nature à induire l'investisseur en erreur ou à fausser son jugement.

Cette attestation est délivrée sur la base des documents et renseignements fournis par 1855 à Bryan Garnier & Co Limited, ce dernier les ayant présumés exhaustifs, véridiques et sincères.

Cette attestation ne constitue pas une recommandation de Bryan Garnier & Co Limited de souscrire aux titres de 1855, ni ne saurait se substituer aux autres attestations ou documents délivrés par 1855 et/ou son Commissaire aux comptes. »

Le Listing Sponsor,
Représenté par Monsieur Gregoire Revenu
Managing Director

1.5. Engagements de la Société

Conformément aux règles d'Alternext, la Société s'engage à assurer :

- La diffusion sur son site Internet et sur le site d'Alternext les informations suivantes :
 - dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice un rapport de gestion comprenant ses états financiers dûment certifiés (article 4.2 des Règles d'Alternext),
 - dans les quatre mois après la fin du 2ème trimestre, un rapport semestriel (article 4.2 des Règles d'Alternext),
 - la convocation aux Assemblées Générales et tout document transmis aux actionnaires et cela dans le même délai que pour ces derniers (article 4.4 des Règles d'Alternext),
 - toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours de ses titres conformément aux dispositions de l'article 4.3 des Règles d'Alternext sans préjudice des obligations du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et de tout autre texte de niveau supérieur concernant l'appel public à l'épargne,
 - tout franchissement à la hausse ou à la baisse par toute personne agissant seule ou de concert de seuils de participations représentant 50 % ou 95 % du capital ou des droits de vote. Cette publication est faite dans un délai de 5 jours de bourse suivant celui où il en a connaissance,
 - les déclarations des dirigeants et administrateurs concernant leurs cessions de titres.
- Sans frais pour les porteurs, le service des titres, le paiement des dividendes ou toute distribution à laquelle elle procédera.

CHAPITRE 2 - CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

M. Laurent Barré
26, avenue de Verdun
77290 Mitry Mory

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine cedex

Représentée par M. Jean-Luc Berrebi

Date de première nomination : 25 juin 1999

Date de première nomination : 5 décembre 2006

Date d'expiration du mandat : assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Date d'expiration du mandat : assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2011

M. Laurent Barré et Deloitte & Associés sont respectivement membres de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris et Versailles.

2.2. Commissaires aux comptes suppléants

Mme Nathalie Brossais
130, rue Oberkampf
75011 Paris

BEAS
7/9, Villa Houssay
92 200 Neuilly-sur-Seine

Date de première nomination : 28 juin 2006

Date de première nomination : 5 décembre 2006

Date d'expiration du mandat : assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Date d'expiration du mandat : assemblée générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Mme Nathalie Brossais et BEAS sont respectivement membres de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris et Versailles.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats extraits des comptes sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2004 et 2005. Les données suivantes sont par conséquent extraites des comptes historiques présentés dans le chapitre 20 du présent document et doivent être lues en regard dudit chapitre.

<i>En KEuros</i>	31/12/2004	31/12/2005
Chiffre d'affaires	5 036	7 533
<i>% croissance</i>	-	50%
Résultat d'exploitation	-2 572	-3 536
Résultat financier	5	-10
Résultat courant	-2 567	-3 546
Résultat exceptionnel	-112	-
Bénéfice ou perte	-2 688	-3 546

Cependant, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les comptes sociaux ne reflètent pas la réalité économique de la Société puisqu'ils n'intègrent pas les ventes de primeurs encaissées dans l'année, alors qu'ils reprennent l'ensemble des coûts d'exploitation de la Société. Les ventes de primeurs représentant aujourd'hui entre 30 et 50% des ventes encaissées de l'année, l'impact de leur non comptabilisation est donc significatif, d'autant plus qu'elles sont en croissance forte chaque année.

Il a par conséquent été décidé de mettre en place une analyse économique normative de la situation financière de la Société (voir également chapitre 9 pour plus de détails), permettant de comprendre l'ensemble des flux économiques.

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats extraits des comptes économiques normatifs pour les exercices clos les 31 décembre 2004 et 2005, et le budget prévisionnel de la Société pour l'année 2006 (voir également section 20.6).

<i>En KEuros</i>	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
Ventes	9 526	11 412	16 500
<i>% croissance</i>	-	20%	45%
Marge brute	1 829	2 110	3 010
<i>% ventes</i>	19%	18%	18%
Coûts	2 591	4 048	3 270
<i>% ventes</i>	27%	35%	20%
EBITDA avant coûts d'acquisition clients	-762	-1 938	-260
<i>% ventes</i>	-8%	-17%	-2%
Coûts d'acquisition clients	1 741	1 853	1 550
<i>% ventes</i>	18%	16%	9%
EBITDA après coûts d'acquisition clients	-2 503	-3 791	-1 810
<i>% ventes</i>	-26%	-33%	-11%
Résultat net	-3 377	-4 209	-4 056
<i>% ventes</i>	-35%	-37%	-25%

CHAPITRE 4 - FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs, avant de procéder à la souscription et/ou à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à prendre en considération les risques décrits dans le présent chapitre. Si l'un ou plusieurs de ces risques devaient se matérialiser, les activités, la situation financière, les résultats et le développement de la Société pourraient s'en trouver affectés.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée au présent chapitre n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date du présent document, comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur la Société, sa situation financière ou ses résultats, peuvent exister.

4.1. Risques relatifs à l'activité de la Société

4.1.1. *Risques liés à une défaillance d'Internet ou de la plate-forme technique de la Société*

La performance et la fiabilité d'Internet sont des facteurs cruciaux pour attirer et fidéliser les clients. La Société pourrait ainsi être affectée par des événements échappant à son contrôle et susceptibles d'entraîner une interruption prolongée d'une part importante (voire de l'intégralité) du réseau Internet ou des serveurs sur lesquels sont hébergés son site. Plus particulièrement, les interruptions de service et retards affectant Internet pourraient réduire leur niveau d'utilisation et donc celui des services de la Société.

L'activité de la Société et sa réputation reposent en outre sur son aptitude à assurer un niveau satisfaisant de performance, de fiabilité et de disponibilité de sa plate-forme technique. Les systèmes d'information de la Société, qui permettent de générer son chiffre d'affaires et constituent son outil de gestion logistique et de contrôle de gestion, doivent toujours être disponibles, sécurisés, et à même d'accompagner une éventuelle croissance de l'activité.

A ce titre, la Société travaille en collaboration avec son hébergeur technique pour minimiser le risque de défaillance de sa plate-forme, en multipliant les points d'accès au réseau, en prévoyant des sauvegardes régulières. Néanmoins, des problèmes affectant la plate-forme technique de la Société seraient susceptibles d'entacher sa réputation auprès de la clientèle.

Une défaillance totale ou partielle du réseau Internet ou de la plate-forme technique de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.2. *Risques liés à la sécurité informatique*

Malgré les efforts déployés par la Société pour protéger ses systèmes informatiques grâce à des logiciels spécifiques du type firewalls (pare-feux) régulièrement testés et mis à jour, les virus et le piratage informatiques pourraient entraîner des retards ou des interruptions de service sur ses systèmes informatiques.

Le piratage informatique désigne notamment les tentatives visant à accéder sans autorisation aux informations ou aux systèmes, à provoquer des dysfonctionnements intentionnels ainsi que la perte ou la corruption de données, logiciels, matériels ou autres équipements informatiques.

Les virus et le piratage informatiques pourraient exposer la Société à un risque de mise en jeu de sa responsabilité et, d'atteinte importante à son image de marque et à la confiance de ses clients. Cela pourrait la conduire à procéder à des investissements complémentaires pour protéger ses systèmes informatiques et pour remédier aux dommages éventuellement causés.

Plus particulièrement, le piratage informatique pourrait porter sur les tentatives d'accès et de substitution des numéros de cartes bancaires ou des données personnelles relatives aux clients de la Société, ce qui pourrait entraîner un risque de mise en cause de la responsabilité de la Société. A cet égard, la Société a mis en place un système de paiement sécurisé grâce à une société spécialisée de renom en matière de sécurité informatique afin de réduire ce risque mais ne permet pas de s'en prémunir complètement.

4.1.3. Risques liés à une capacité à gérer une croissance rapide

La croissance du chiffre d'affaires de la Société lui impose des efforts permanents de rationalisation des opérations afin que la qualité de service demeure irréprochable sans obérer sa rentabilité.

Ainsi, en cas de surcroît d'activité important imprévu, durable ou exceptionnel, le fonctionnement logistique de la Société pourrait être perturbé, ce qui serait susceptible de porter atteinte à l'image de la Société.

Par ailleurs, les ressources disponibles de la Société pourraient s'avérer inappropriées au regard des objectifs de croissance qu'elle envisage. Au fur et à mesure que sa base de clients augmentera, la Société devra davantage investir dans ses ressources technologiques, ses infrastructures, ainsi que dans d'autres secteurs opérationnels, tout particulièrement en matière de services clientèle, vente et marketing qui sont autant d'éléments essentiels à sa réussite future. Si la Société n'est pas en mesure de maîtriser sa croissance, la qualité de ses services et du support clients pourrait en être affectée, ainsi que son activité.

Le succès futur de la Société dépend donc, entre autres, de sa capacité à :

- réagir efficacement à une concurrence et une dynamique de marché qui évoluent rapidement et savoir maîtriser les effets de toute opération de croissance externe réalisée par ses concurrents ;
- accroître la notoriété de sa marque et la fidélisation de ses clients ;
- poursuivre son action en matière de formation, de motivation et de fidélisation de ses collaborateurs ;
- attirer et intégrer de nouveaux talents, le cas échéant en les intéressant au capital de la Société ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation des actionnaires ;
- développer et améliorer ses procédures opérationnelles, financières, comptables et autres systèmes et contrôles internes.

4.1.4. Risques liés au développement du commerce électronique

L'essor du commerce électronique a été plus lent en France qu'initialement prévu. Certains freins à l'achat sur Internet sont cependant en train d'être levés grâce au déploiement de l'Internet à haut débit et au confort de connexion qui en découlent. La sécurisation des transactions, bien qu'acquise depuis l'origine, est maintenant perçue et comprise de la grande majorité des internautes. Par ailleurs, le taux de croissance du nombre d'internautes acheteurs est plus élevé que le taux de croissance du nombre d'internautes, les nouveaux internautes passant plus rapidement qu'avant à l'acte d'achat.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que le secteur du commerce électronique parvienne à représenter en France une part du commerce comparable à celle que l'on peut constater dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis, par rapport au commerce traditionnel. Ceci pourrait limiter la croissance de la Société et sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.5. Dépendance vis-à-vis de prestataires de services

La Société travaille régulièrement avec un certain nombre de prestataires de services qui ont un rôle important dans l'activité de la Société (hébergement du site Internet, transport de colis, sécurisation des paiements, sécurité des entrepôts...).

Pour l'hébergement de son site Internet, la Société fait appel à un prestataire de services unique. Compte tenu du marché de l'hébergement des sites Internet, il est probable qu'en cas de défaillance du prestataire de service actuel, la Société parvienne à lui substituer un autre prestataire à court ou moyen terme. Néanmoins, dans l'intervalle, les difficultés de fonctionnement du site Internet liées à cette défaillance pourraient causer un préjudice à la Société notamment en termes de perte de chiffre d'affaires, les clients étant dans l'impossibilité de passer leurs commandes, ou d'atteinte à l'image de marque de la Société.

Pour le transport de ses colis, la Société utilise les services de 6 transporteurs et devrait donc être en mesure de couvrir la défaillance de l'un d'eux dans un délai raisonnable. Il n'en demeure pas moins que la clientèle, essentiellement constituée de particuliers, est particulièrement sensible aux retards de livraisons, qui

pourraient porter atteinte à l'image de marque de la Société et, à terme, à son activité, sa situation financière ou ses résultats ou à sa capacité à réaliser ses objectifs.

Pour la sécurité de ses entrepôts, la Société a recours à une société de gardiennage. Cependant, malgré la mise en place de procédure de sécurité, la Société a d'ores et déjà connu des vols dans ses entrepôts pour lesquels elle a été indemnisée par son assureur. Il est possible que de tels vols se réitérent dans le futur notamment en cas de défaillance de l'entreprise de gardiennage. Dans une telle hypothèse, il n'est pas certain que la Société soit indemnisée à hauteur de l'intégralité de son préjudice et qu'elle doive supporter ainsi directement une partie du préjudice. Par ailleurs, cela pourrait détériorer les conditions auxquelles elle serait susceptible d'être assurée.

4.1.6. Risques liés aux clients

La Société n'est que très faiblement exposée au risque d'impayé des commandes client, dans la mesure où elles sont débitées avant l'expédition des produits. Ainsi, l'expédition ne peut avoir lieu que si la transaction bancaire a été accomplie avec succès. Toutefois, la Société ne peut garantir que de telles modalités de paiement et que le taux d'impayé actuel de la Société pourront être maintenus à des niveaux aussi bas, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa trésorerie, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.7. Risques de dépendance vis-à-vis de l'activité de vente de Primeurs

Une part significative du chiffre d'affaires annuel de la Société dépend de la vente des Primeurs c'est-à-dire de la vente, deux ans à l'avance, de grands crus qui sont conservés par les châteaux ou domaines jusqu'à leur mise en bouteille.

Or, les revenus provenant de cette activité dépendront d'une année sur l'autre, en grande partie de la qualité de ces vins et de la date des vendanges qui sont déterminées, entre autres, par des facteurs externes tels que le climat. La qualité et la date des vendanges peuvent avoir un impact significatif à la fois sur le nombre de bouteilles produites par les châteaux et disponibles à la vente et sur le prix des vins, qui dépend de la demande des consommateurs finaux et des classements établis par certains professionnels.

Dans le cadre de l'activité Primeur, la Société prend l'engagement de livrer ses clients à une date certaine, souvent lointaine, et bénéficie donc de la possibilité de se fournir au meilleur prix entre la date à laquelle la commande du client est passée et la date de livraison au client. Dans le cas où les volumes de Primeurs ne seraient pas encore couverts par les allocations de vins au profit de la Société ou ses achats ils ne sont pas mentionnés dans les comptes sociaux. Ils sont néanmoins mentionnés dans les comptes normatifs à une valeur établie sur la base des prix de marché à leur date de comptabilisation qui peut être amenée à évoluer à la hausse ou à la baisse.

Par ailleurs, si certaines des commandes passées par les clients n'étaient pas couvertes, au moment de leur livraison, par les allocations de vins au profit de la Société ou ses achats, l'impossibilité pour la Société de s'approvisionner et ainsi livrer ses clients résulterait en une violation de ses engagements envers ses clients. Outre sa responsabilité contractuelle envers ses clients, la Société subirait un préjudice en termes d'image de marque et pourrait perdre certains de ses clients fidèles.

4.1.8. Effet des acquisitions ou investissements

Bien que la Société n'envisage pas en l'état actuel de sa stratégie de procéder à des acquisitions ou des investissements dans son secteur d'activité, elle pourrait être amenée à réaliser des acquisitions ou des investissements dans des secteurs connexes. Aucune garantie ne peut être donnée que la Société parviendra à intégrer avec succès les sociétés acquises, à dégager les synergies escomptées, à maintenir les normes, contrôles, procédures et politiques uniformes, à maintenir de bonnes relations avec le personnel des entités acquises à la suite de changement de direction, ni que les revenus supplémentaires générés par chaque acquisition pourront justifier le prix payé pour cette acquisition. Un échec de ces intégrations pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Une partie de ces acquisitions et investissements pourrait faire l'objet d'une rémunération par remise d'actions de la Société, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation de ses actionnaires. Ces acquisitions et investissements, qu'ils soient rémunérés en espèces ou en actions, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.9. Risques liés aux opérations internationales

La Société envisage à moyen et long terme de croître à l'international, et plus particulièrement en Europe, territoire dans lequel elle réalise d'ores et déjà une partie significative de son chiffre d'affaires, et d'augmenter son portefeuille clients à l'étranger essentiellement au travers de croissance organique et éventuellement d'acquisitions. Bien que le management de la Société possède déjà une expérience dans la gestion d'opérations internationales, les coûts additionnels et les incertitudes financières associés à de telles expansions internationales peuvent induire des conséquences imprévues sur les estimations de la Société.

4.1.10. Risques liés à la capacité de la Société à protéger la marque « 1855 »

L'activité de la Société repose en grande partie sur la notoriété de sa marque « 1855 » autour de laquelle elle est parvenue à fidéliser sa clientèle au cours des années. Ainsi, la capacité de la Société à protéger sa marque, tant en France qu'à l'étranger, contre toute déchéance ou contrefaçon est un élément déterminant de la bonne santé de son activité et de sa faculté à réaliser ses objectifs.

4.2. Risques liés à l'organisation de la Société

4.2.1. Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés

Les succès futurs de la Société reposent notamment sur l'implication totale de ses principaux dirigeants. La Société s'est, en particulier, largement appuyée sur ses trois dirigeants clés Emeric Sauty de Chalon, Thierry Maincent et Fabien Hyon pour le développement de son activité, ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie. L'équipe dirigeante bénéficie d'une très grande expérience du marché dans lequel la Société exerce son activité.

Si la Société venait à perdre les services d'un ou plusieurs de ses dirigeants ou si l'un ou plusieurs d'entre eux décidaient de réduire ou mettre fin à leur implication, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour les remplacer et ses activités pourraient s'en trouver ralenties, ou sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs en être affectés.

Tout désaccord important entre Emeric Sauty de Chalon, Thierry Maincent et Fabien Hyon sur la stratégie de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.2. Dépendance à l'égard des principaux actionnaires

Les trois dirigeants clés de la Société, Emeric Sauty de Chalon, Thierry Maincent et Fabien Hyon, détiennent une participation importante dans son capital. Dans l'hypothèse d'une admission des titres de la Société à la négociation sur Alternext, ces actionnaires devraient continuer à détenir une participation significative dans le capital et a minima une minorité de blocage. De plus, Emeric Sauty de Chalon, Thierry Maincent et Fabien Hyon devraient conserver leurs fonctions actuelles de dirigeants. Ces actionnaires seraient ainsi susceptibles d'avoir à l'avenir une influence déterminante sur la plupart des décisions sociales et notamment celles requérant l'approbation des actionnaires (la distribution des dividendes, la modification des statuts et la décision d'engager des opérations importantes pour la Société).

En outre, dans l'hypothèse où, postérieurement à l'admission sur Alternext de la Société, l'un de ces actionnaires venait à vendre sur le marché un nombre important d'actions de la Société, le cours de l'action pourrait être affecté selon les conditions du marché au moment de la vente, les modalités et le volume de celle-ci, ses motivations et la perception qu'en aurait le public.

4.2.3. Risques sociaux

Le climat social actuel au sein de la Société est bon et cette dernière n'a connue aucune grève depuis sa création. Néanmoins, la Société ne peut pas exclure une éventuelle dégradation de ce climat notamment compte tenu de la croissance ambitieuse qu'elle souhaite mettre en place et de l'augmentation subséquente du nombre de salariés.

4.3. Risques liés à la concurrence

Divers acteurs déjà présents sur le marché ou de nouveaux entrants pourraient affecter les perspectives de croissance de la Société.

De manière plus générale, un concurrent du secteur pourrait adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment de la Société. Cette dernière pourrait également voir ses parts de marché et sa clientèle existante diminuer du fait de l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché.

En conséquence, et malgré sa position de leader en France, aucune assurance n'est donnée sur le fait que la Société sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de part de marché, ces éléments pouvant chacun avoir des effets défavorables significatifs sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Cependant, à ce jour, la Société estime disposer de nombreux atouts tant en termes d'expérience, d'image et de positionnement vis-à-vis des châteaux et de richesse de sa base de collaborateurs et de clients, de manière à être en mesure de conforter sa position concurrentielle actuelle de leader et de pouvoir réagir de façon adaptée aux évolutions concurrentielles du marché.

4.4. Risques juridiques

4.4.1. Faits exceptionnels et litiges

La Société est, ou est susceptible d'être, impliquée dans un certain nombre de procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités. Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, demandés dans le cadre de certaines de ces procédures.

La Société estime qu'au 30 juin 2006, la nature ou les montants sur lesquels portent les litiges ou situations contentieuses connus ou en cours figurent dans les comptes et détaillées dans le chapitre XX, et ne devraient pas affecter sa situation financière de façon significative en cas d'issue défavorable.

Par exception, il est possible que la société Sofibus engage un contentieux contre la Société eu égard à la résiliation du bail commercial qu'elles ont conclues le 14 février 2004. Les détails de ce contentieux potentiel figurent en Section 8.1.

4.4.2. Réglementation et risques liés à son évolution

La Société n'est soumise à aucune autorisation préalable d'exploitation mais dispose néanmoins d'une licence d'entrepositaire agréé pour l'entreposage des boissons alcoolisées.

Par ailleurs, elle est soumise aux dispositions législatives et réglementaires françaises et étrangères applicables aux activités de commerce électronique et notamment aux dispositions suivantes :

- la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 et la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 imposant une obligation de déclaration ou de demande d'autorisation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) pour tout traitement automatisé ou non de données à caractère personnel contenues ou appelées à figurer dans des fichiers de la Société ainsi qu'un ensemble d'autres obligations relatives à la collecte, au traitement et à la conservation de ces données. Une sensibilité accrue du public sur ces questions de protection de la vie privée et des données personnelles et des changements dans la législation auxquels la Société pourrait avoir à se conformer pourraient limiter sa capacité à utiliser de telles informations personnelles pour son activité et, plus

généralement, affecter la perception d'Internet par le public en tant que marché de biens et services. Cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs ;

- les articles L. 121-16 et suivants du Code de la consommation, issus de l'ordonnance 1001-741 du 23 août 2001 transposant la directive 97/7 du 20 mai 1997 concernant la protection des consommateurs en matière de contrats conclus à distance, mettant notamment à la charge du vendeur des obligations spécifiques en matière d'information préalable et précisant le droit de rétractation du consommateur en matière de vente à distance ;
- la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (la « LCEN »), , telle que modifiée par la loi n° 2006-64 du 23 janvier 1996 venant transposer la Directive communautaire 2000/31/CE du 8 juin 2000, relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur (dite « directive sur le commerce électronique »).

La LCEN énonce un ensemble de règles applicables spécifiquement au commerce électronique, dont notamment :

- o la responsabilité de plein droit du vendeur à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par le vendeur ou d'autres prestataires à moins que l'inexécution ne résulte du fait de l'acheteur, d'un fait extérieur et imprévisible, du fait d'un tiers étranger à l'exécution du contrat soit à un cas de force majeure ;
- o l'obligation de faire apparaître un ensemble de mentions dites « légales » concernant la personne éditant à titre professionnel un service de communication au public en ligne et son fournisseur d'hébergement ;
- o l'obligation d'informer les consommateurs concernant notamment son identité et le prix des produits ou services proposés, les conditions contractuelles, les différentes étapes à suivre pour la conclusion du contrat et les moyens techniques permettant de corriger les données communiquées avant la conclusion définitive du contrat ;
- o l'obligation de permettre au consommateur de pouvoir corriger d'éventuelles erreurs dans sa commande avant de la confirmer et l'obligation pour le vendeur de confirmer au consommateur la commande passée ;
- o l'obligation de conserver le contrat passé par voie électronique pendant une durée de 10 ans pour tout contrat d'un montant supérieur à 120 Euros (décret n° 2005-137 du 16 février 2005) ;
- o les obligations particulières relatives à la passation de contrats électroniques au moyen de courriers (Ordonnance n° 2005-674 du 16 juin 2005).

La Société doit également se conformer aux dispositions législatives et réglementaires applicables dans les pays où elle commercialise ses produits.

L'évolution de la législation et de la réglementation applicable à l'activité de commerce électronique en France tend ainsi à une protection accrue du consommateur.

La Société estime avoir suffisamment anticipé et intégré ces évolutions, et que celles-ci ne devraient pas générer d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Néanmoins des modifications rapides et/ou importantes de la législation française ou européenne pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.5. Risques financiers

4.5.1. Risques de change

La Société réalise environ 80% de son activité en France, et le reste en Europe. Elle n'est donc à l'heure actuelle pas exposée au risque de change, l'ensemble de ses ventes étant réalisé en euros.

4.5.2. Risques sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la Société est placée en produits monétaires sans risques.

4.5.3. Risques de liquidité

La Société n'a pas recours à l'endettement.

4.5.4. Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux est nul la Société n'ayant contracté aucun emprunt.

4.6. Assurance et couverture des risques

La Société et ses filiales mettent en œuvre, avec l'aide de leur courtier d'assurance Agassur, une politique visant à obtenir une couverture externe d'assurance permettant de prendre en charge les risques qui peuvent être assurés à des taux raisonnables.

Les principales polices d'assurances souscrites par la Société sont les suivantes :

<i>Police / Risques couverts</i>	<i>Compagnie</i>	<i>Couverture</i>	<i>Franchise</i>
Marchandises Transportées	Covea Fleet	75 000 € et 5 000 € en cas de plein envoi postal	Néant
Matériels Informatique	AXA Courtage	150 000 € limité à 15 000 € en cas de transport	230 € à 460 €
Multirisques Entreprise : - incendie et risques annexes vol - bris de machine - responsabilité civile -	AXA Courtage	2 500 000 € pour les marchandises (dont 2 000 000 € pour les marchandises appartenant aux clients), 305 816 € pour les frais et pertes et 2 038 779 € pour les recours des tiers 101 938 € 150 000 € pour les biens <u>Avant la livraison :</u> 9 100 000 € par sinistre sans pouvoir excéder : - 9 100 000 € pour les dommages corporels (1 000 000 € en cas de faute inexcusable), - 2 000 000 € pour les autres dommages	701 € à 10% des dommages et jusqu'à 20 387 € (accidents électriques avec franchise de 701 €) 11% de l'indemnité et minimum 701 € 234 € à 774 € - Néant sauf faute inexcusable (380 € par sinistre) - 500 000 € par sinistre (de

		(132 000 € pour les biens confiés)	500 € à 2 500 € pour les biens confiés).
		<u>Après la livraison :</u> 2 200 000 € par an	10 % par sinistre de 500 € à 2 200 €
		Frais de retraits non garanti, défense incluse dans la mise en jeu, recours à hauteur de 20 000 € par litige	
Responsabilité des mandataires sociaux	AIG Europe	900 000 €	Néant
Hommes Clés	HSBC	Emeric Sauty de Chalon : en cas de décès ou perte totale et irréversible de l'autonomie à hauteur de 800 000 € Thierry Maincent : en cas de décès ou perte totale et irréversible de l'autonomie à hauteur de 800 000 €	-

Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux a souscrit une assurance multirisque à hauteur de 20 000 € pour ses locaux auprès de la compagnie d'assurance Generali. Editions 1855 n'a pas souscrit d'assurance à ce stade.

La Société estime que la nature des risques couverts par ces assurances est conforme à la pratique retenue dans son secteur d'activité étant entendue qu'elle fait annuellement diligenter une revue de ses couvertures par son courtier. Néanmoins, la Société considère qu'il serait souhaitable de souscrire à une assurance « perte d'exploitation » afin d'améliorer sa couverture des risques.

4.7. Risques de marché

Les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes. Par ailleurs, la nature de l'opération réalisée n'implique pas le respect des règles de l'appel public à l'épargne. En revanche, des garanties spécifiques relatives à la transparence financière de la société et à la protection des actionnaires minoritaires sont prévues par la réglementation.

En outre, en l'absence de cotation antérieure, les cours observés lors des premières négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris pourraient ne pas refléter le prix des actions. Il n'est pas possible de garantir l'existence d'un marché liquide pour les actions de la Société, ni qu'un tel marché, s'il se développe, perdurera. Si un marché liquide pour les actions de la Société ne se développe pas, la liquidité et le cours des actions pourraient en être affectés.

Par ailleurs, le cours des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext Paris est susceptible d'être affecté de manière significative par des événements tels que des variations du résultat de la Société, une évolution des conditions de marché propres à son secteur d'activité, ou l'annonce d'amélioration de certains services, par la Société ou ses principaux concurrents.

Enfin, les marchés boursiers ont connu des variations de cours significatives au cours des dernières années, qui souvent ne reflétaient pas les performances opérationnelles des entreprises cotées. Les fluctuations des

marchés boursiers ainsi que du contexte économique, peuvent affecter de façon significative le cours des actions de la Société. Notamment, la cession d'un nombre significatif d'actions par un ou plusieurs actionnaires investisseurs qualifiés de la Société est susceptible d'avoir un impact sur le cours des actions.

CHAPITRE 5 - INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE

5.1. Histoire et évolution de la Société

5.1.1. Raison sociale, nom commercial et siège social de la Société (Articles 2 et 4 des statuts)

La dénomination sociale de la Société est « 1855 ».

La société n'exploite aucun nom commercial à l'exception de sa raison sociale et des marques décrites au chapitre XI.

Le siège social de la Société est situé 10, rue des Moulins à Paris (75001), et son numéro de téléphone est le 01 42 61 18 55.

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 402 564 207.

Le code APE de la Société est 522 J et son numéro SIRET est le 402 564 207 00049.

5.1.3. Date de constitution et durée de la Société (Article 5 des statuts)

La Société a été constituée le 6 septembre 1995 sous la forme d'une société à responsabilité limitée et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris le 30 octobre 1995.

La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

5.1.4. Forme juridique de la Société et législation applicable (Article 1^{er} des statuts)

La Société est une société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance soumise aux dispositions de Livre II du Code de Commerce et du décret n°67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

5.1.5. Exercice social

L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

5.1.6. Historique

Le nom de la Société, 1855, rappelle l'année où les grands vins de Bordeaux ont été classés pour l'Exposition universelle à Paris. Cette année est chargée de symboles pour les amateurs de grands vins. De plus, ce nom constitue un premier pas dans la création d'une marque internationale. En effet, ces quatre chiffres sont faciles à retenir et se prononcent sans difficulté dans toutes les langues.

1855 est fondée en 1995 par deux entrepreneurs alors âgés de 22 ans : Emeric Sauty de Chalon et Thierry Maincent, aujourd'hui respectivement Président et Directeur général de la Société.

L'idée de créer 1855 leur est venue alors qu'ils cherchaient à se procurer de rares bouteilles de vin et avaient eu en vain recours aux réseaux de distribution existants.

1995 Emeric Sauty de Chalon et Thierry Maincent fondent 1855 en mobilisant leurs propres ressources ainsi qu'une poignée d'actionnaires, à savoir leurs pères respectifs et quelques professeurs de HEC. La base de données produits, le réseau de fournisseurs et le système informatique de 1855 sont établis en premier.

1997 Lancement de l'activité de vente de vins sur catalogue aux clients particuliers, dont la première cible est constituée d'hommes d'affaires français.

- 1999** Ouverture du site Internet www.1855.com et début d'un cycle de forte croissance du chiffre d'affaires de 20 à 50 % par an¹.
- 2000** 1855 procède à une augmentation massive de capital et à une campagne d'acquisition de clients.
- 2001** 1855 atteint l'équilibre financier et réalise sa première acquisition : Around Wine, société française de distribution de vins, qui a été dissoute depuis.
- 2002** 1855 fait sa deuxième acquisition : Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux, société de négoce bordelaise, filiale à 100 %. Lancement du plus grand choix de Bordeaux Primeurs, avec plus de 500 références.
- 2003** 1855 procède à une nouvelle augmentation de capital et à l'émission d'obligations remboursables en actions au profit de certains de ses actionnaires. Nouveaux investissements marketing pour la conquête de nouveaux clients.
- 2004** Poursuite de la croissance, supérieure à 50 %². 1855 propose un des plus grands choix de champagnes au monde, avec plus de 1 500 références.
- 2005** 1855 fête ses 10 ans d'existence.
- 2006** Constitution des Editions 1855.

5.2. Investissements

Les investissements concernent à l'heure actuelle principalement la croissance organique de la Société, et sont constitués presque en totalité par les investissements d'acquisition de clients.

5.2.1. Investissements réalisés au cours des deux derniers exercices

Les principaux investissements de la Société sont des dépenses d'acquisition clients.

Comptabilisés à l'actif du bilan jusqu'au 30 juin 2006, ils seront enregistrés à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2006 en tant que charges d'exploitation.

Il a également été enregistré en 2005 la création du système d'information de la Société pour un montant de 772 000 Euros, valorisé à la méthode des coûts historiques et corrigé d'un test « d'impairment ».

Il n'y a pas eu d'autre investissement significatif réalisé par la Société.

5.2.2. Investissements en cours ou à venir

Il n'existe actuellement aucun investissement significatif en cours ou pour lequel la Société aurait pris des engagements fermes.

¹ Comptes normatifs (voir section 20.5)

² Comptes normatifs (voir section 20.5)

CHAPITRE 6 - APERÇU DES ACTIVITES

6.1. Présentation générale du Groupe 1855

6.1.1. Présentation de l'activité de 1855

- **L'un des premiers distributeurs multicanaux de grands vins**

1855 compte parmi les premiers distributeurs français de grands vins visant une clientèle de particuliers haut de gamme. Ses clients lui transmettent leurs commandes par l'un des multiples canaux à leur disposition, dont le site Internet de la Société www.1855.com (85% des commandes reçues), mais également par correspondance, courrier électronique, télécopie ou téléphone.

1855 propose à ses clients une très large gamme de vins, avec plus de 15 000 références actuellement disponibles, ainsi qu'une base de données de 100 000 produits référencés. 1855 se distingue également par son réseau de 1 500 fournisseurs, avec lesquels la Société travaille en étroite collaboration.

Au 31 décembre 2005, 1855 comptait près de 25 000 clients et enregistrait des ventes de plus de 11 millions d'Euros (comptes normatifs).

- **Bâtir un acteur incontournable de la distribution du vin**

S'il existe de nombreuses marques mondiales de vins facilement identifiables par les amateurs (Margaux, Mouton-Rothschild ou Yquem entre autres), il n'existe pas de marque pour la distribution de vins. Certes, on compte des marques locales de distributeurs en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Japon, mais aucune ne possède une base mondiale de clients, ou une marque reconnue comme telle.

1855 a pour ambition de combler cette lacune et de devenir une marque incontournable de la distribution du vin.

Depuis sa création en 1995, la Société n'a jamais cessé de se concentrer sur son objectif : bâtir le premier distributeur mondial de grands vins auprès d'une clientèle haut de gamme, afin de devenir un acteur incontournable du secteur en investissant dans la constitution et la fidélisation de sa clientèle.

6.1.2. Présentation des filiales de 1855

- **Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux**

La société Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux a été acquise en 2002 par 1855. Elle développe une activité de négoce de vins de Bordeaux depuis sa création en 1993 et a donné son fonds de commerce en location gérance au profit de 1855 depuis son acquisition en 2002.

- **Editions 1855**

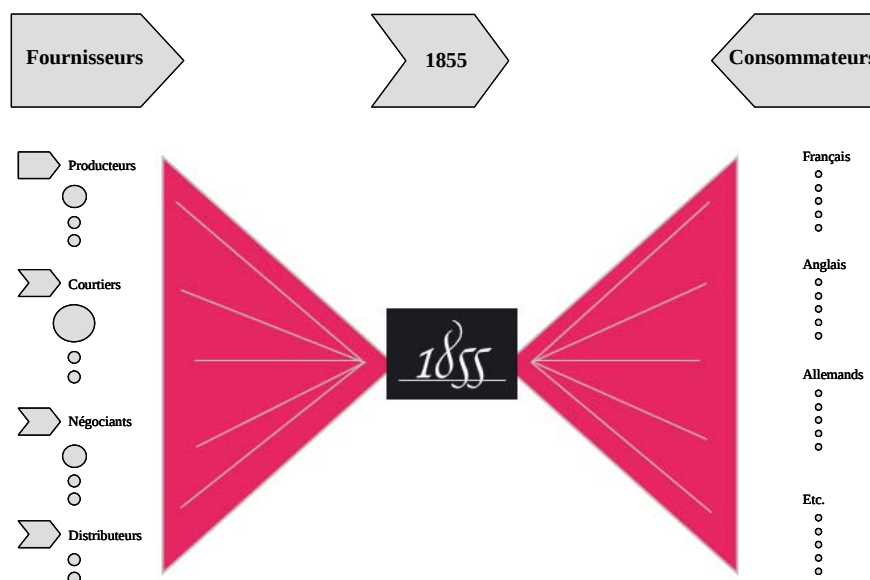
La société Editions 1855 a été constituée au premier semestre 2006 par 1855. Editions 1855 a notamment pour objet l'édition d'ouvrages littéraires et publicitaires autour du vin et est propriétaire des droits patrimoniaux d'auteur sur l'ouvrage « *Les Mythes de Bordeaux* » dans les conditions décrites en Section 19.1.

6.2. Opportunités de marché

6.2.1. 1855 apporte une valeur ajoutée à tous les acteurs de la distribution de vins

D'une part, les clients désireux d'acheter du vin ne peuvent s'en procurer en s'adressant directement aux châteaux, aux domaines ou à la majorité des producteurs de vins. D'autre part, la plupart des producteurs ne peuvent vendre leur production directement à une clientèle de particuliers, ont un rôle réduit dans la gestion de la distribution et doivent s'appuyer sur de nombreux intermédiaires. 1855 occupe ainsi une place de choix au cœur d'un modèle « en papillon ».

Illustration 1 : 1855 est au cœur d'un modèle « en papillon »



Par ailleurs, si 1855 peut être perçu comme une menace par certains intermédiaires, la Société représente également pour nombre d'entre eux une possibilité de renforcer leurs ventes et de mieux gérer leurs stocks.

▪ Une offre séduisante pour une clientèle de particuliers

Le client cible de 1855 est une personne de sexe masculin, disposant d'un revenu important et habitant une grande ville européenne comme Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Genève, Londres ou Paris (un certain nombre de renseignements personnels est en effet demandé aux clients lorsqu'ils s'inscrivent sur le site). Il est généralement un amateur de vins, et est plus un « acheteur » qu'un « comparateur », recherchant certaines bouteilles qu'il connaît déjà ou qu'il a déjà goûté sans réussir à se les procurer facilement, ou cherchant à constituer sa propre cave. Par conséquent, il est constamment à la recherche d'une manière plus efficace d'acheter du vin, sans avoir à faire un tour systématique des cavistes, des grossistes et des distributeurs.

La valeur ajoutée que propose 1855 à sa clientèle se décline selon quatre axes :

1) Accès / choix

1855 propose une large gamme de vins et permet à sa clientèle d'accéder à des références relativement difficiles à trouver par d'autres réseaux de distribution. 1855 propose actuellement 15 000 références de grands vins, de tous les pays du monde, comprenant tous les millésimes (du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui), et dans tous les compartiments de chaque appellation (leader, valeur montante, bon rapport qualité-prix, confidentiel, légendes...).

2) Facilité d'utilisation

1855 propose un mode d'achat pratique et efficace aux amateurs de vins. D'une grande facilité d'utilisation, ses services permettent aux clients de faire leur choix et de réaliser leurs achats par de multiples canaux (site Internet, courrier électronique, télécopie, téléphone, correspondance), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les clients de 1855 peuvent acheter des bouteilles spécifiques qu'ils connaissent déjà en quelques clics, sans avoir à transporter de caisses ni perdre de temps à rechercher ces bouteilles en magasin. 1855 permet également aux clients de choisir le moment de la livraison, en une seule fois, entre 48 heures et 10 jours ouvrés après la commande.

1855 propose également des services uniques, tels que la possibilité pour chaque client de se constituer un profil personnalisé afin de recevoir des offres ciblées de 1855, et un outil de gestion de cave en ligne. A tout moment, les clients de 1855 peuvent gérer leur compte client depuis le site Internet de la Société, auquel ils ont accès de manière directe.

3) Formation et conseil en vins

Le site Internet est le portail vers la « bibliothèque des vins » de 1855, qui comporte des classements, des commentaires de dégustation et des cotations sur un nombre très important de références, sous forme de fiches produits (l'avis de 1855, des journalistes, des producteurs et des clients au sujet de chaque vin, chaque appellation, chaque région...). Le site Internet, accessible en français, anglais, allemand et néerlandais, constitue le principal outil marketing de la Société.

▪ Une offre intéressante pour les producteurs

La plupart des vins distribués par 1855 sont issus des grands châteaux de Bordeaux, des grandes maisons de Champagne, des domaines renommés de Bourgogne, sans compter les produits de qualité provenant des autres régions.

Ces producteurs ont deux missions principales : produire du vin de qualité et bâtir une marque de forte renommée grâce à la qualité de leurs produits et à des relations publiques et commerciales solides. Il n'est généralement pas possible pour ces petites et moyennes entreprises de mettre en place un réseau de distribution de leurs produits permettant de les diffuser auprès des grands restaurants et des particuliers. Les producteurs de vins font donc appel, sur leur marché local ou au niveau international, à des négociants, des grossistes et des intermédiaires spécialisés en tout genre.

Ayant choisi de cibler des individus relativement aisés financièrement et des vins haut de gamme, et ayant toute visibilité sur l'historique de consommation et le comportement de ses clients, 1855 peut garantir aux plus grands producteurs de vins que leur clientèle cible se verra bien proposer l'éventail le plus large possible de vins (i.e. le plus grand nombre de millésimes possible), et par le canal de distribution adéquat. De plus, les offres de ces grands producteurs sont proposées aux côtés d'autres grands noms figurant en grand nombre dans les catalogues et le site Internet de 1855.

Grâce à l'efficacité de son système informatique, 1855 peut extraire des données pour les producteurs, à leur demande, ce qui témoigne de sa capacité à toucher sa cible et à présenter les ventes de chaque millésime aux producteurs, tout en les comparant à leurs concurrents. Pour les producteurs, 1855 constitue un outil moderne de distribution et de marketing, qui leur permet de connaître leur clientèle, leurs préférences d'achat, leur budget et la reconnaissance de leur marque, par rapport à leurs principaux concurrents.

Enfin, 1855 permet aux producteurs de tirer profit de la pénétration de plus en plus importante du commerce électronique sans avoir à investir d'importantes sommes pour conquérir de nouveaux clients.

6.2.2. Un marché favorable pour 1855

1) Le vin représente un marché de taille significatif

- Une hausse de la consommation de vins dans le monde

D'après l'ISWR (*International Wine and Spirit Record* ou Registre international des vins et spiritueux)³, plus de 30 milliards de bouteilles de vin léger (moins de 15°) et de vin pétillant ont été consommés dans le monde en 2004. Il est prévu une hausse de la consommation dans les années à venir.

- Une hausse du chiffre d'affaires mondial du vin

A moyen terme, le chiffre d'affaires réalisé par le secteur viticole mondial devrait progresser plus rapidement que la consommation en raison d'une hausse significative des prix moyens. En 2003, le chiffre d'affaires global du secteur viticole mondial atteignait 99,650 milliards de Dollars US, soit une hausse de 7,7% par rapport au chiffre d'affaires de 1999. Dans les années à venir, ce chiffre d'affaires devrait connaître une croissance encore plus rapide que sur la précédente période quadri-annuelle.

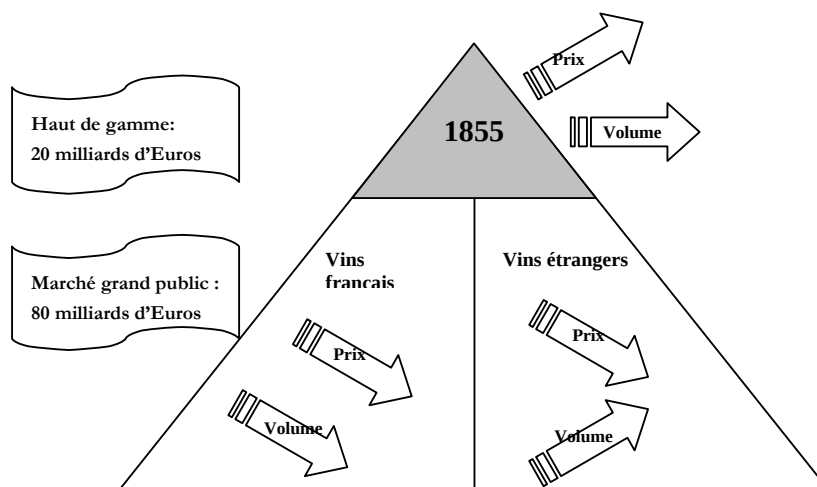
Sur la même période, le prix moyen des vins légers au détail devrait également connaître une hausse importante.

2) Le secteur du vin est à deux vitesses : le haut de gamme et le marché grand public

Le secteur mondial du vin regroupe deux sous-marchés : le marché haut de gamme portant sur des bouteilles vendues à plus de 3,75 Euros au consommateur et le marché grand public. En tant que distributeur de grands vins ciblant une clientèle haut de gamme, 1855 est positionné exclusivement sur le marché haut de gamme.

Les deux catégories connaissent des tendances radicalement différentes, comme en témoigne le graphique suivant.

Illustration 2 : Organisation du marché mondial du vin



Sur le haut de gamme, la vente tient essentiellement à la qualité du vin et le nom commercial du producteur. Ainsi, les grands vins de Bordeaux, les grands champagnes, certains Bourgognes et quelques vins italiens constituent les principales références sur ce marché. Par opposition, sur le marché grand public, le seul élément différenciant les produits entre les différents distributeurs est le prix de la bouteille.

³ Etude de marché réalisée en collaboration avec Vinexpo en février 2006 sur les tendances actuelles et futures jusqu'en 2009 pour le vin dans le monde (consommation, production, distribution et marché international des vins et spiritueux).

3) La France est le principal marché des distributeurs de vin

- **La France est le premier pays au monde en termes de consommation de vin par personne**

Sur le segment des vins légers (< 15°, soit 92 % de la consommation de vins en France en 2003 et 93 % dans les autres pays du monde⁴), la période 2003-2008 devrait se révéler historique. La consommation de vins connaît une hausse significative aux Etats-Unis, qui, en termes de volumes globaux consommés, deviendront le premier pays au monde pour la consommation de vins. En revanche, en termes de consommation par personne, la France reste en tête avec une consommation individuelle 4,5 fois supérieure à celle observée en 2005 aux Etats-Unis (58 litres par an par personne, contre 13 litres aux Etats-Unis – Etude Vinexpo 2005).

- **La France reste le premier marché au monde pour le vin**

D'après une étude réalisée par Xerfi, d'ici 2008, la France devrait rester le troisième pays au monde, derrière les Etats-Unis et l'Italie, en termes de consommation en volume de vins légers, et deuxième pour le vin pétillant, derrière l'Allemagne. La France représente donc toujours un marché d'origine extrêmement important pour un distributeur de vins comme 1855.

4) Les vins haut de gamme connaissent une croissance significative

- **La demande de vins de qualité est en hausse**

Le marché mondial du vin représente environ 100 milliards d'Euros en 2005. Le haut du marché visé par 1855 représente 20 milliards d'Euros, réparti pour moitié en Europe, pour 20% en Asie, 20% aux Etats-Unis et 10% dans le reste du monde.

En Europe et aux Etats-Unis, les vins les plus chers ont enregistré les hausses en valeur les plus importantes, ce qui permet à 1855 de tirer profit de la croissance attendue de la demande pour ces produits de gamme moyenne.

Le marché français suit la tendance mondiale, qui voit une hausse de la consommation de vins vendus au consommateur à plus de 3,75 Euros la bouteille (à titre de comparaison, le prix moyen d'une bouteille de vin est plus proche de 2 Euros dans les hypermarchés). Ce segment s'est maintenu à 23,5% de la consommation mondiale en 2003 (Etude Vinexpo 2005), et devrait connaître une hausse en termes de volumes dans les années à venir, notamment en nombre global de bouteilles vendues en France. Jusqu'à présent, une baisse de la consommation de vins vendus sur le segment grand public, qui devrait se poursuivre dans les années qui viennent.

A contrario, les vins vendus à plus de 5 Euros par bouteille et plus de 10 Euros par bouteille devraient voir leur part de marché augmenter à l'avenir.

Enfin, la France conserve son avance en ce qui concerne la consommation de vins vendus à plus de 7,5 Euros la bouteille, avec une part de marché de 5,7%, contre 5,2% pour les autres pays du monde.

⁴ Source : Vinexpo 2005 – La conjoncture mondiale du secteur du vin et des spiritueux et prospectives à l'horizon 2008 – 19/23 juin 2005.

Tableau 1 : Répartition du chiffre d'affaires de 1855 en fonction du prix des bouteilles (à fin 2005)

Prix	< 3,75 Euros	3,75 - 10 Euros	10 - 20 Euros	20 - 50 Euros	> 50 Euros	Total
Nombre de bouteilles	1 450	104 397	202 101	168 946	42 646	519 540
% total	0%	20%	39%	33%	8%	100%
Revenus (en Euros)	3 545	635 179	2 482 188	4 128 960	3 818 720	11 068 592
% total	0%	6%	22%	37%	35%	100%

Source : 1855

Comme le montre le tableau ci-dessus, 1855 n'est pas positionné sur les vins vendus à moins de 3,75 Euros. En revanche, la Société tire profit de la hausse de la consommation de vins vendus à plus de 5 Euros et à plus de 10 Euros, mais réalise en réalité plus de deux-tiers de son chiffre d'affaires sur des bouteilles vendues à plus de 20 Euros et 50 Euros, qui peuvent être assimilés à des produits de luxe.

- **1855 distribue essentiellement des vins assimilables à des produits de luxe**

Par rapport au marché grand public, le marché haut de gamme connaît une évolution favorable, avec une hausse en termes de demande, de prix et de part de marché. Ces évolutions devraient profiter à 1855.

Les tendances observées sur les plus grands vins sont très différentes de celles du reste de l'industrie du vin. Ces très grands vins constituent un marché stable en ce qui concerne les volumes, et qui connaît actuellement une hausse des prix. Les plus belles bouteilles sont des millésimes très demandés, à distribution restreinte, qui ont enregistré une stabilité de l'offre et une croissance de la demande, d'où une hausse des prix. Le nombre des acheteurs potentiels dans le monde est en progression, le revenu par habitant étant en hausse dans la plupart des pays émergents (Asie, Europe de l'Est...), tandis que les volumes restent stables, dans le sens où la plupart des producteurs sont des châteaux classiques qui n'ont pas réellement la possibilité d'accroître leur domaine ou leurs récoltes.

Néanmoins, ces produits étant des produits de luxe dont les marques sont facilement reconnaissables n'importe où dans le monde, la demande de ces produits ne dépend pas de la conjoncture mondiale du secteur du vin, d'une année sur l'autre. Le segment est traversé par des tendances semblables à celles du marché du luxe. Ainsi, le prix se révèle moins important que dans d'autres catégories, les principaux moteurs de vente étant la qualité et la marque.

La majorité des producteurs des meilleurs vins sont des domaines traditionnels anciens, qui produisent un nombre fixe et restreint de bouteilles chaque année. Selon l'année et la récolte, le nombre des bouteilles produites et le prix peuvent connaître de légères variations.

5) Le vin français constitue la référence pour la clientèle ciblée par 1855

- **Le haut de gamme est dominé par le vin français**

Afin d'expliquer l'importance des vins français et particulièrement des vins de Bordeaux dans le chiffre d'affaires et la bibliothèque de vin de 1855, il est essentiel de comprendre que, malgré les difficultés que rencontrent les producteurs français sur le marché de la grande consommation et à l'export (en termes de volume), le vin français est synonyme de qualité et de fiabilité dans le monde.

Les vins français en général et les vins de Bordeaux en particulier, représentent une part importante du marché des vins de qualité. Les vins de Bordeaux bénéficient de la marque la plus évocatrice et la plus reconnaissable en ce qui concerne le vin.

- **Le vin français reste en tête du marché de l'export, malgré une baisse de ses volumes sur ce marché**

D'après une étude de marché réalisée par Xerfi, le vin français a connu une baisse de 3,62% en termes de volumes exportés en 2004, ayant connu une période de stabilité entre 1999 et 2003, autour de 14 millions

d'hectolitres. Néanmoins, la France reste le premier pays au monde en ce qui concerne l'exportation de vins, puisqu'elle distribue un tiers de sa production en dehors de son marché d'origine. Malgré une baisse des volumes, l'exportation française atteignait 5,83 milliards d'Euros en 2003, soit une hausse de 6,4% entre 1999 et 2003.

6) 1855 tire profit de la croissance des autres segments, comme celui des vins du monde

1855 compte parmi les premiers distributeurs en France de vins du monde, qui constitue la gamme de produits affichant actuellement la plus forte croissance. En tant que distributeur, 1855 bénéficiera vraisemblablement du développement du commerce international et de la consommation de vins du monde.

- **Les vins légers importés progressent à la fois en volumes et en valeur**

La consommation de vins étrangers par rapport aux vins locaux continue de progresser dans les pays viticoles. En 2003, la consommation de vins locaux atteignait 148 140 hectolitres, soit 66,4% de la consommation mondiale de vins (Etude Vinexpo 2005). Elle devrait connaître une hausse modeste dans les années à venir. En revanche, la consommation de vins importés, qui représente 35,6% de la consommation de vins dans le monde, devrait pour sa part connaître une hausse significative (Etude Vinexpo 2005).

- **La pénétration des vins importés en France**

La proportion de vins étrangers dans la consommation française est très faible par rapport aux autres pays. Elle n'atteignait que 2,2% de la consommation globale en 2003 (Etude Vinexpo 2005) et devrait connaître une croissance modérée dans les années à venir.

Bien que la hausse des volumes soit relativement restreinte, la hausse en termes de valeur est bien plus importante. Les importations atteignaient 3,6% du chiffre d'affaires global en France réalisé au détail sur les vins légers en 2003 (Etude Vinexpo 2005), et devrait augmenter significativement à moyen terme.

Les importations en termes de volume ont à l'heure actuelle pour origine d'autres pays viticoles européens comme l'Italie (217 000 hectolitres), l'Espagne (138 000 hectolitres), l'Allemagne (68 300 hectolitres) et le Portugal (58 400 hectolitres). Néanmoins, entre 1999 et 2004, la France a vu la proportion de ses importations en provenance de pays viticoles émergents doubler.

- Chili : 19 100 hectolitres en 2004 contre 6 800 hectolitres en 1999
- Australie : 18 000 hectolitres en 2004 contre 11 700 hectolitres en 2000
- Etats-Unis : 12 600 hectolitres en 2004 contre 4 500 hectolitres en 2000

7) Le champagne constitue également un marché important sur lequel 1855 dispose d'une position forte

1855 propose la plus large sélection de vins de Champagne au monde (1 500 références) et réalise une part importante de son chiffre d'affaires (10% en 2005) grâce à ce segment de marché très dynamique.

D'après les chiffres annuels annoncés par le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, le chiffre d'affaires global issu des exportations françaises a progressé de 41% en 2005. Pour l'agro-alimentaire, cette hausse n'a été que de 2,2%. Dans ce contexte, les vins de Champagne ont réalisé une excellente année, progressant de 3,5% à l'export. Plus de 170 pays dans le monde ont importé des vins de Champagne en 2005 et ces derniers ont représenté plus d'un quart de la valeur globale des ventes internationales de vins et spiritueux.

En 2005, les ventes de champagne ont augmenté de 2% en volumes et de 3,5% en valeur.

Le chiffre d'affaires départ propriété a atteint 4 milliards d'Euros en 2005 (pour les producteurs, non les détaillants). Le marché global de la consommation de champagne a atteint 9 milliards d'Euros la même année.

Les producteurs de champagne ont vendu, au total, 307 millions de bouteilles en 2005. Il s'agit de la meilleure année réalisée depuis 1999, avec six millions de bouteilles supplémentaires par rapport à 2004, soit l'équivalent de la consommation globale au Japon.

Tableau 2 : Nombre total de bouteilles de champagne vendues chaque année par les producteurs de champagne

Année	# total de bouteilles vendues	% croissance
1995	249 294 188	
1996	255 871 575	3%
1997	269 039 638	5%
1998	292 419 930	9%
1999	327 039 063	12%
2000	253 209 546	-23%
2001	262 695 314	4%
2002	287 672 421	10%
2003	293 504 960	2%
2004	301 414 973	3%
2005	307 498 553	2%

Source : Comité Interprofessionnel du vin de Champagne

Le prix moyen de vente (hors taxe) d'une bouteille de champagne, tous types de producteurs confondus (viticulteur, maisons, coopératives), atteignait 12,55 Euros en 2005, soit une hausse de 1,5% par rapport à 2004. Tous les producteurs ont enregistré une augmentation de leur prix de vente moyen par bouteille.

En 2005, la croissance de ce secteur s'est essentiellement appuyée sur le dynamisme des marchés internationaux : les pays émergents étaient à l'origine de 45% de la hausse du nombre de bouteilles achetées, alors qu'ils ne représentent que 16% du nombre global de bouteilles de champagne achetées.

En 2005, les cinq plus grands producteurs de Champagne représentaient 37% des volumes de bouteilles et 45% du chiffre d'affaires du marché. Ces producteurs ont réalisé 27% de leurs revenus en France, et le reste à l'international.

L'évolution des volumes devrait profiter à 1855, qui peut non seulement s'appuyer sur ce produit pour pénétrer sur les marchés étrangers, mais également compter sur un marché local robuste dans la mesure où la France continue à représenter 58% des achats de champagne. 1855 bénéficie ainsi d'une marge de progression importante sur le segment du champagne. La Société devrait également tirer profit de la hausse continue des prix observée sur tous les segments à la fois en France et à l'international.

Tableau 3 : Bouteilles de champagne hors de France par pays en 2005

Classement	Pays	Nombre de bouteilles	Pays	Nombre de bouteilles	
1.	R-U	36 168 377	11.	Suède	1 383 939
2.	USA	20 649 443	12.	Canada	1 220 778
3.	Allemagne	12 083 332	13.	Autriche	848 277
4.	Belgique	9 662 696	14.	Danemark	845 272
5.	Italie	8 963 283	15.	Irlande	774 405
6.	Japon	5 917 298	16.	Singapour	771 114
7.	Suisse	5 078 465	17.	UAE	676 167
8.	Pays-Bas	3 215 059	18.	Hong-Kong	653 041
9.	Espagne	2 843 020	19.	Luxembourg	609 341
10.	Australie	2 280 217	20.	Portugal	599 026

Source : Comité Interprofessionnel du vin de Champagne

8) 1855 occupe une place centrale dans la chaîne de valeur viticole

En tant que distributeur, le positionnement de 1855 lui bénéficie à un double titre : d'une part 1855 profite de son origine française et d'autre part 1855 tire avantage du fait que sa bibliothèque de vins ne se concentre pas sur les produits grand public français. 1855 tire profit de sa forte présence sur le principal marché du monde, sans connaître les difficultés des producteurs de vins français, et ce pour les raisons suivantes :

- **1855 est un distributeur**

1855 est un distributeur, qui s'approvisionne auprès de producteurs locaux, de châteaux et d'autres intermédiaires (distributeurs et détaillants), qui sont autant de maillons de la chaîne d'approvisionnement. L'activité de la Société s'appuie sur un schéma où la vente précède l'achat. Le site Internet de 1855 cite plus de 15 000 références viticoles parmi lesquelles les clients peuvent choisir. 1855 s'emploie, une fois la commande reçue, à obtenir les bouteilles auprès de ses fournisseurs, et ne peut donc être victime d'une baisse de la demande des consommateurs sur un segment particulier du marché viticole. En revanche, la Société pourrait être pénalisée par une baisse générale de la consommation sur le marché des grands vins.

- **1855 connaît une croissance rapide sur le marché des vins du monde**

La Société souhaite consolider sa position sur le marché français qui constitue d'ores et déjà un marché extrêmement important en termes de volume. Compte tenu de l'assimilation des grands Bordeaux aux produits de luxe et du positionnement de 1855 sur ce marché, une proportion significative du chiffre d'affaires de la Société est générée par la vente de Bordeaux français. Cependant, 1855 compte augmenter sa couverture internationale dans les années à venir en vue de profiter de la hausse de l'importation de vins en provenance du Chili, de Nouvelle-Zélande ou encore d'Australie. En effet, en tant que distributeur, 1855 propose les produits les plus demandés : en 2006 par exemple, il s'agissait du vin espagnol « *Petalos del Bierzo* ».

6.2.3. La pénétration des distributeurs en ligne sur le marché viticole

1) La pénétration du commerce électronique progresse très rapidement

- **Tendances mondiales**

Environ dix ans après son début, la distribution en ligne connaît une croissance rapide. L'étude annuelle de Shop.org (*The State of Retailing Online 8.0*), réalisée par Forrester Research auprès de 137 distributeurs, indique que le chiffre d'affaires issu des ventes en ligne a augmenté de 23,8% en 2004 par rapport à l'année précédente pour atteindre 141,4 milliards de Dollars US. En excluant les voyages, les ventes de produits en ligne ont également progressé de 23,8%, pour atteindre 89,0 milliards de Dollars US, soit une hausse de 4,6% du chiffre d'affaires global par rapport à l'année précédente.

Selon ce rapport, la vente en ligne (y compris les voyages) aux Etats-Unis devait connaître une hausse de 22,0% en 2005 pour atteindre 172,4 milliards de Dollars US. Le chiffre d'affaires hors voyages devait atteindre 109,6 milliards de Dollars US.

Plusieurs secteurs dans la vente au détail par voie électronique ont connu une très forte croissance en 2005, essentiellement en raison de l'entrée dans les mœurs de ce type d'achat parmi les femmes, et notamment les ventes en ligne de cosmétiques et de parfums qui ont progressé de 33%, les ventes de médicaments sans ordonnance et de produits d'hygiène personnelle qui ont augmenté de 32% ou encore les ventes de bijoux et de produits de luxe qui ont augmenté de 31%.

Plusieurs catégories de produits devraient enregistrer une part importante de leur chiffre d'affaires grâce à la vente sur Internet en 2006, dont notamment le matériel et les logiciels informatiques, les voyages, les livres...

- **La pénétration du commerce électronique est plus récente mais rapide**

D'après une étude de marché réalisée par Xerfi sur le commerce électronique, ce dernier ne représentait que 16% des ventes de produits de consommation en France en 2002. Trois ans plus tard, les ventes par Internet représentent plus de 50% des ventes de produits de consommation, après une hausse de 10% en valeur en 2005. La pénétration du commerce électronique en France et en Europe apparaît donc lancée, et les consommateurs accordent de plus en plus leur confiance à ce mode de distribution, ce qui incite les entreprises à proposer un choix de produits plus large par ce biais et à rendre leurs sites Internet plus attractifs.

L'Internet gagne du terrain en Europe car il répond à tous les besoins exprimés ces dernières années par les consommateurs. En effet, l'Internet permet aux consommateurs d'acheter ce qu'ils souhaitent rapidement et facilement et de comparer les prix à l'heure où ils sont de plus en plus rationnels et sensibles à ce sujet.

Deux autres éléments expliquent pourquoi le commerce électronique connaît un succès croissant :

- la confiance croissante du consommateur en ce qui concerne la sécurité des paiements en ligne grâce à la généralisation des procédés de sécurisation des opérations bancaires et à la banalisation des achats en ligne ;
- le renforcement de la qualité des équipements technologiques et la progression constante, en France, du nombre de personnes équipées d'ordinateurs personnels à la maison avec une connexion Internet à haut débit.

- **Le commerce électronique et le vin**

Sur le marché du vin, la vente en ligne a connu une progression régulière de 20 à 30% sur les quatre dernières années.

Tableau 4 : Répartition des revenus par distributeur B2C dans le secteur viticole

Hypermarchés	Supermarchés	Hard-discount	Deli's	Distribution spécialisée	Ventes directes	Autres
35%	27%	19%	2%	6%	6%	5%

Source: Xerfi

2) Le comportement du consommateur de vin et le taux de pénétration de 1855

La Société devrait bénéficier de la dynamique mondiale en faveur des distributeurs en ligne et entend appuyer le développement de son activité sur une croissance du taux de pénétration de ces derniers sur le segment haut de gamme.

Bien que la pénétration du commerce électronique pour l'alimentation et les boissons soit nettement inférieure à celle que connaissent les hautes technologies ou les livres, la musique ou la vidéo, la Société estime être en mesure de réaliser de très bonnes performances, grâce à sa clientèle cible composée d'individus aisés financièrement désireux d'acquérir des vins de grande qualité.

En effet, 1855 ne distribue pas de vins à destination du marché de la grande consommation, où le vin fait figure de simple bien de consommation. La Société vend des produits identifiables, plus proches d'un livre, d'un CD ou d'un produit de haute technologie. L'Internet constitue un canal de distribution très approprié pour la distribution de produits déjà connus de leurs clients, n'ayant par conséquent pas besoin de les tester, de les goûter ou de les essayer avant de les acheter. Les clients savent déjà ce qu'ils attendent, sont sereins quant à la qualité des produits achetés, et n'ont aucune difficulté à l'acheter en ligne directement.

Pour comprendre la réussite de 1855, ainsi que sa pénétration, il est important de rappeler certaines caractéristiques clés relatives aux consommateurs de vins :

- a) 1855 s'emploie à proposer la même qualité de conseil que le caviste de proximité. Chaque catalogue et chaque produit proposé en ligne fait l'objet d'une présentation détaillée et d'une narration, d'un

classement, d'une notation et d'un référencement qui permet la comparaison avec d'autres produits « similaires ».

- b) Il n'est pas nécessaire de goûter un grand vin avant de l'acheter, contrairement aux vins bon marché que proposent les producteurs locaux. De plus, il est rarement possible de goûter ces bouteilles, que ce soit chez les cavistes ou directement au château.
- c) Enfin, la plupart des bouteilles proposées par 1855 sont difficiles à se procurer via d'autres distributeurs sans une recherche prolongée. Le choix de 15 000 références proposées par la Société est la meilleure garantie de son taux de pénétration, 1855 étant souvent le seul intermédiaire capable de trouver une bouteille spécifique.

3) Le paysage concurrentiel de la distribution viticole

▪ Les acteurs de la grande consommation

a) Les grands commerces

Les hypermarchés et les supermarchés (Carrefour, Casino, Auchan, Leclerc...) se positionnent essentiellement sur la partie inférieure du segment de la grande consommation et ne sont donc pas des concurrents directs de 1855. Il arrive occasionnellement et ponctuellement qu'ils distribuent des références haut de gamme mais ces références représentent un pourcentage très réduit de leur éventail. Le prix moyen d'une bouteille vendue en hypermarché est de 2 Euros ou 3 Euros soit nettement inférieur au prix moyen des bouteilles vendues par 1855 de 25 Euros.

Certains de ces acteurs possèdent également des sites Internet permettant la distribution du même type de produits de grande consommation que ceux vendus en hypermarché. Ils ne viennent pas non plus concurrencer directement 1855 pour les raisons exposées au paragraphe précédent. Lors de l'avènement d'Internet, certains détaillants avaient lancé des sites consacrés exclusivement au vin : Casino (c-macave.fr), Cora (vinartis.fr) et Carrefour (very-wine.com). Cependant, ces sites se sont révélés pour la plupart peu rentables et ont rapidement fermé, au profit des sites Internet généralistes de leurs groupes respectifs.

Tableau 5 : Sites e-commerce de grande distribution

Site Web	Distributeur	Date de création	Ventes moyennes	Panier moyen	# de produits référencés (pas uniquement vin)
Ooshop	Carrefour	1999	55	150	6 000
Houra	Groupe Cora	1999	42	200	50 000
Telemarket	Galeries Lafayette	1985	40	145	5 000
Auchandirect	Groupe Auchan	2001	16	200	5 000
Cdiscount	Groupe Casino	2000	na	na	na

Source : Xerfi

b) Les acteurs multicanaux

Les acteurs multicanaux sont des acteurs spécialisés dans la vente de vins au détail, comme l'enseigne « Nicolas », qui détient plus de 400 boutiques en France. Ces détaillants sont positionnés sur le « haut du segment de la grande consommation », mais pas sur les vins haut de gamme, et ne sont pas non plus des concurrents directs de 1855. Ils sont plusieurs à avoir intégré la vente en ligne à leurs canaux de distribution habituels.

- o Le Savour Club propose un catalogue de vente par correspondance traditionnelle et a récemment lancé son site Internet. Il possède 16 boutiques en France, et son chiffre d'affaires est monté jusqu'à environ 40 millions d'Euros⁵.

⁵ Source : Les Echos « Savour Club se développe en Chine », 7 novembre 2006.

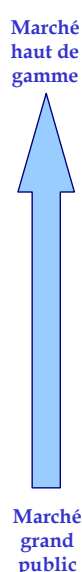
- o Le Club Français du Vin est également une société de vente par correspondance classique. Son site de vente sur Internet, Oenolia (oneolia-grands-vins.com) propose environ 150 références haut de gamme.
- o Nicolas est un détaillant qui détient plus de 400 boutiques en France. La Société a lancé un site Internet pour le grand public, comprenant environ 1 000 références viticoles.

▪ **Les acteurs du haut de gamme**

- o Par correspondance : Millesima (environ 1 550 références en ligne), Duclot, Dubecq, Diva, Bordeaux Millésimes...
- o Distribution spécialisée : Lavinia, Augé, Legrand, cavistes de proximité...
- o Commerce exclusivement électronique : Chateau Online, Wine and Co., Chateau Internet...

Aujourd'hui, l'organisation de la distribution de vins haut de gamme est caractérisée par sa fragmentation.

Illustration 3 : Positionnement des principaux distributeurs français de vins en ligne



Acteur	Clients cibles	Positionnement	% vins étrangers
1855	CSP+ * Connaisseurs de vins de qualité	Très large choix (15 000 références) Panier moyen : 1 000 Euros	Moyen en % 5% Large en nombre de références
Wine and Co.	Amateurs de vins ayant des capacités d'achat significatives	Large choix (3 000 références) Panier moyen : 300 Euros	Moyen 10%
Château Online	Amateurs & grand public	Choix moyen (2 500 références) Panier moyen : 250 Euros	Large 20%

* Catégories socioprofessionnelles supérieures

Source : Xerfi, 2005

4) Possibilités de consolidation de l'ensemble de la chaîne de distribution

Comme tous les marchés de luxe, le vin haut de gamme constitue un marché mondial. La ventilation de ce marché par zone géographique est la suivante :

- Europe (France, Italie, Allemagne, RU, Benelux) : 50%
- Asie (Japon) : 20%
- Amérique du Nord : 20%
- Autres : 10%.

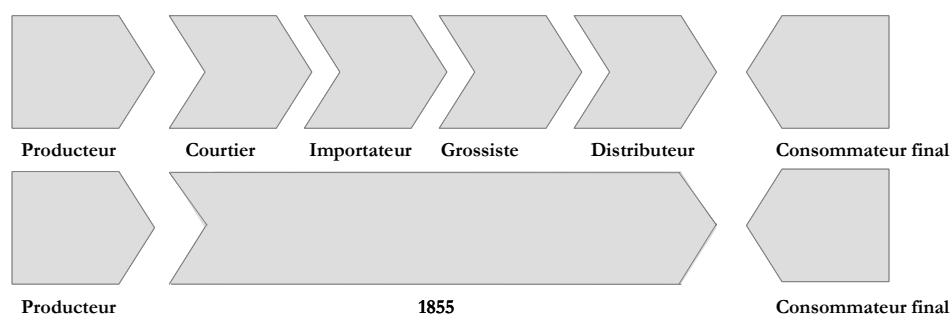
Sur ce marché mondial, en France comme dans d'autres pays, le secteur de la distribution est éclaté et ne regroupe que des acteurs haut de gamme de taille modeste, comme Millesima en France, Berry Bros et

Corney & Barrow au Royaume-Uni, Hawesko en Allemagne, Enoteca au Japon, Wine Connoisseur à Hong Kong, Sherry Lehman, Morrel et Zachies aux Etats-Unis.

Il n'existe pas de distributeur de vins haut de gamme facilement reconnaissable au niveau mondial. Bien entendu, les distributeurs de vins locaux que nous venons de citer sont des marques reconnues en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Japon, mais aucun ne dispose d'une clientèle à l'échelle mondiale ou d'une marque de renommée internationale.

Outre cette relative fragmentation, le canal de distribution du vin haut de gamme est également caractérisé par le nombre important de ses intermédiaires. Par conséquent, 1855 estime qu'il existe non seulement une possibilité de créer une marque autour de la distribution de vin haut de gamme, mais également de transformer le réseau de distribution actuel en un dispositif plus rationnel et plus efficace par le biais d'un lien direct entre les producteurs de vin et leurs clients particuliers sur ce segment haut de gamme.

Illustration 4 : Les marges brutes sont réparties entre un nombre significatif d'intermédiaires



Cette situation est loin d'être efficace et les coûts de distribution actuels sont extrêmement élevés.

- Négociant : environ 15% de marge brute
- Importateur : environ 20% de marge brute
- Grossiste : environ 15% de marge brute
- Distributeur : environ 35% de marge brute

1855 estime que le modèle de distribution via Internet sera en mesure d'ébranler la chaîne de distribution traditionnelle en la consolidant.

A l'avenir, 1855 s'emploiera à augmenter la part d'approvisionnement direct auprès des producteurs pour pouvoir tirer profit des écarts entre les prix les plus élevés et les prix les plus faibles proposés aux négociants, de manière à renforcer ses marges. La Société est également capable d'acheter directement ses bouteilles auprès des détaillants lorsque ceux-ci baissent leur prix pour liquider les stocks.

6.2.4. Le marché de 1855 laisse une place importante à la croissance

1) Une Estimation du marché potentiel des « consommateurs à forts revenus » (HNWI ou *High Net Worth Individuals* en anglais)

Les HNWI sont définis comme des individus disposant de plus d'un million de Dollars US de patrimoine. Ce sont donc des personnes aisées financièrement qui ont vocation à acheter des grands vins et des produits de luxe. Le nombre des HNWI dans le monde a connu une hausse modérée ces dernières années et, selon un rapport de Merrill Lynch et Cap Gemini portant sur les niveaux de richesse dans le monde, le nombre potentiel de HNWI que 1855 pourrait cibler serait aujourd'hui de plus de sept millions de personnes.

La richesse des HWNI européens a progressé de 4,8% en 2004, poussée par la progression de l'Euro et de la livre sterling contre le dollar. C'est en Europe que l'on trouve la plus forte concentration de HNWI, avec plus de 2,6 millions de personnes.

2) Une importante marge de progression du côté des fournisseurs

1855 a la possibilité de renforcer considérablement son chiffre d'affaires et d'accroître sa part de marché sans connaître de difficultés d'approvisionnement.

Même en cas d'augmentation significative de son chiffre d'affaires, comme cela est prévu dans les années à venir, la part de marché de la Société resterait très modeste par rapport au revenu global attribué à l'industrie du vin (100 milliards d'Euros), et même par rapport au marché global des grands vins (20 milliards d'Euros). La part de marché globale des vins par correspondance constitue également près de 5% du marché global (5 milliards d'Euros). Par conséquent, 1855 ne représenterait toujours à moyen terme qu'une part extrêmement réduite de la partie supérieure du marché des vins, ainsi que du réseau de distribution par correspondance. Il existe donc une importante marge de progression avant que le secteur du vin ne soit saturé.

Par conséquent, 1855 devrait pouvoir renforcer son chiffre d'affaires de manière considérable dans les années à venir sans devoir affronter des problèmes d'approvisionnement comme les ruptures de stock ou les hausses de prix. Même en prenant en compte chacun des vins considérés comme les plus haut de gamme proposés par 1855, la Société représente un modeste pourcentage de la production de chaque château. Ainsi, le Château Marjose 2001 qui représente l'un des produits les plus vendus par 1855 avec 8 744 bouteilles vendues en 2005, représente seulement 2,9% de la production globale du domaine qui s'élève à environ 300 000 bouteilles par an.

De plus, la Société est très faiblement dépendante à l'égard d'un quelconque fournisseur puisque sa base de données d'informations lui permet de s'approvisionner auprès d'un nombre extrêmement important d'acteurs (châteaux, courtiers, négociants, distributeurs...).

6.3. « Business model »

6.3.1. 1855 a développé une offre étendue et de qualité

1) Un très large choix de grands vins

1855 propose un choix unique de vins sur Internet avec plus de 15 000 références de vins disponibles et une base de données de plus de 100 000 références qui permet d'ajouter de nouveaux produits très rapidement. 1855 offre le plus grand choix de Bordeaux, de Bordeaux Primeurs, de champagnes, ainsi qu'un choix important de Bourgognes, de vins du Rhône et d'autres vins français et étrangers.

Le cœur de la cave de 1855 est constitué de grands Bordeaux, avec plus de 7 500 références de Bordeaux proposées. Pour les plus grands châteaux, c'est-à-dire ceux qui ont été élevés au rang de légendes (Lafite-Rothschild, Latour, Margaux, Mouton-Rothschild, Haut-Brion, Petrus, Yquem...), on peut trouver jusqu'à 100 millésimes différents.

1855 offre également le plus grand choix de Bordeaux Primeurs, avec plus de 500 références, grâce à sa filiale Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux et à ses relations directes avec les plus grands châteaux de Bordeaux :

- « **Mythes** » : Mouton Rothschild, Latour, Lafite Rothschild, Haut Brion, Margaux, Cheval Blanc, Ausone, Yquem, Petrus.
- « **Seigneurs** » : Pichon Longueville Comtesse de Lalande, Evangile, Trotanay, Vieux Château Certan, Ducru-Beaucaillou, Gruaud Larose, Léoville Barton, Léoville Las Cases, Léoville Poyferré, Palmer, Rauzan Ségla, Cos d'Estournel, Montrose, Mission Haut Brion, Laville Haut Brion, Pape Clément, Angélus, Figeac, Pavie, Climens, Coutet, Rieussec, Suduiraut...
- « **Grands Châteaux** » : Domaine de Chevalier, Pontet Canet, Grand Puy Lacoste, Lynch Bages, Clerc Milon, Duhart Milon, Beychevelle, Branaire Ducru, Lagrange, Talbot, Carbonnieux, de Fieuzal, Malartic Lagravière, Smith Haut Lafitte, Calon Ségur, Haut Marbuzet, Lafon Rochet, Phélan Ségur, Brane Cantenac, Cantenac Brown, Giscours, Kirwan, Lascombes, Prieuré Lichine, Beau séjour Bécot, Canon La Gaffelière, Dassault, Troplong Mondot, Camensac, Cantemerle, Chasse Spleen, La Lagune, Maucaillou, Potensac, Poujeaux, Sociando-Mallet, Bon Pasteur, Clinet,

Gazin, La Conseillante, La croix du Casse, l'église Clinet, Lafleur Pétrus, Latour à Pomerol, Nenin, Petit village, Doisy Daëne, Guiraud, de Fargues, Filhot, Lafaurie Peyraguey, La Tour Blanche, Rabaud Promis, Rayne Vigneau, Sigalas Rabaud...

Le champagne constitue un autre point fort de l'offre de la Société, avec plus de 1 500 références. La bibliothèque comporte les 30 plus grandes marques (Bollinger, Moët & Chandon, Roederer, Ruinart...), des cuvées spéciales, avec des assemblages issus des meilleures parcelles (Belle Époque de Perrier-Jouët, Clos du Mesnil de Krug, Grande Dame de Veuve Clicquot, Grand Siècle de Laurent Perrier...), plus de dix millésimes de Dom Pérignon, synonyme d'excellence, et les plus grands champagnes de vignerons, familiers des cartes des grands restaurants (Egly Ouriet, De Sousa, Gimonet, Moncuit...).

Enfin, 1855 offre la plupart des autres vins en France et dans le monde : vins de Bourgogne, du Rhône, de Provence, de Languedoc, tous les grands vins des autres vignobles de France (Alsace, Loire...) et d'ailleurs (Australie, Nouvelle Zélande...).

Les revenus de 1855 se répartissent donc entre les catégories suivantes :

- **Vins :** Bordeaux, champagne, vins du Sud, vins du monde et autres vins ;
- **Primeurs :** Mythes, Seigneurs, Grands Châteaux.

2) Qualité du service

A tout moment, les clients de 1855 peuvent gérer leur compte client depuis le site Internet de la Société (www.1855.com), auquel ils ont un accès direct. Plus de 10 000 visites sont enregistrées chaque jour. Les clients peuvent faire le point à tout moment sur les commandes en cours, les commandes antérieures ou l'état de leur compte. Ils peuvent également consulter le site www.1855.com, porte d'accès vers la « bibliothèque de vin » de 1855 qui inclut les prix, les notations, les commentaires de dégustation (Parker, Wine Spectator...) pour l'ensemble des vins référencés.

1855 offre un service client en quatre langues (français, anglais, allemand et néerlandais), ouvert 6 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures. Sur simple appel, les clients peuvent demander des conseils, faire leurs commandes ou prendre rendez-vous pour la livraison. Les mêmes services sont disponibles par simple email.

En ce qui concerne la livraison, une centaine de références sont expédiées sous 48 heures après la commande, les autres références étant expédiées entre dix et quinze jours.

6.3.2. Conquérir une clientèle et la fidéliser

1855 est un acteur du commerce électronique s'appuyant sur des catalogues avec un processus très efficace de conquête de la clientèle, combinant la publicité imprimée, des catalogues, un site web, un centre d'appels, etc.

- **Etape 1 : Conquête de la clientèle**
 - Catalogues
 - Publicité
 - Relations publiques
 - Relations avec la presse
 - Moteur de recherche
- **Etape 2 : Augmenter la fidélité de la clientèle**
 - Cartes VIP
 - Catalogues/lettres d'information/publipostage électronique
 - Initiatives de marketing personnalisé et incentive

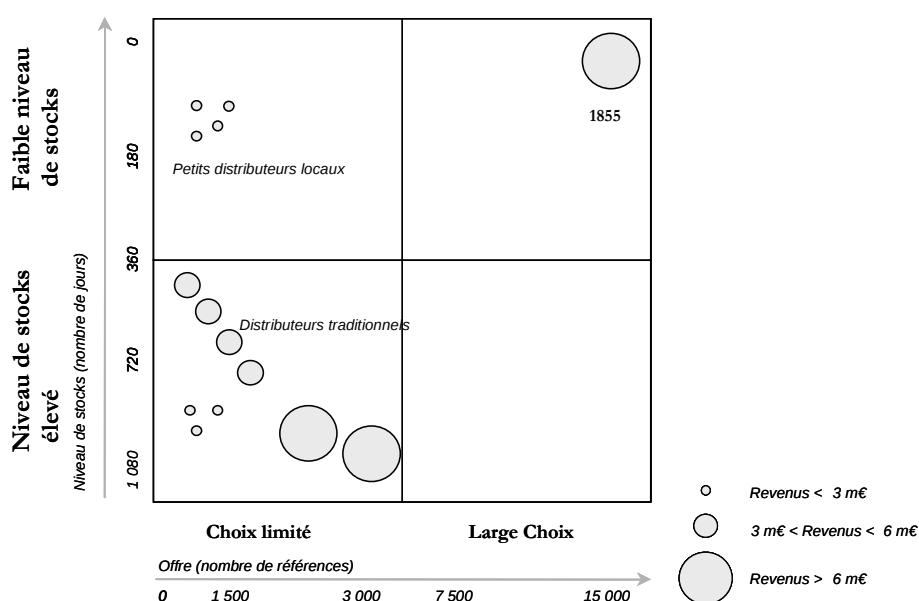
6.3.3. Un modèle de logistique et de distribution basé sur le concept de « production à la commande »

1) Besoin en fonds de roulement négatif

1855 a une approche basée sur la « vente avant l'achat ». La Société reçoit les commandes des clients grâce à un système de commandes multicanaux (email, courrier, fax, téléphone, site web). Ensuite, elle achète les bouteilles au fournisseur approprié puisque la Société possède un stock limité dans un entrepôt près de Paris.

Cela permet à 1855 de bénéficier d'un besoin en fonds de roulement structurellement négatif. Les clients paient comptant et le stock est maintenu à un niveau inférieur à quinze jours de revenus. Les fournisseurs de vins sont payés à 90 jours pour les vins et de 180 à 360 jours pour les Bordeaux Primeurs. Cela permet également à la Société d'avoir des besoins de trésorerie limités et d'utiliser ce besoin en fonds de roulement négatif pour financer l'acquisition de nouveaux clients.

Illustration 5 : Le choix le plus large de vins avec zéro stock



2) Logistique et transport

L'activité de 1855 est basée sur un stock « zéro ». Une fois qu'une commande est reçue, les bouteilles achetées aux fournisseurs sont transportées vers sa plateforme logistique, près de Paris, pour être expédiées aux clients finaux.

Cet entrepôt, où sont livrées les bouteilles des fournisseurs et d'où elles sont expédiées aux clients, en France et à l'étranger, joue le rôle de carrefour logistique, et de lieu où la qualité et la sécurité sont contrôlées. La Société peut gérer jusqu'à 300 commandes par jour. Les plus grands vins y sont manipulés avec le plus grand soin. Quelques 100 références sont expédiées sous 48 heures après la commande, toutes les autres références étant expédiées sous dix jours ouvrés.

1855 livre directement dans la région parisienne, et fait appel à des transitaires spécialisés pour le reste de la France, tels que Vaquier, et à des transporteurs et agents maritimes tels que Graveleau pour les exportations en Europe.

- **Etape 1** : Réception des commandes, par l'intermédiaire du site web, d'emails, d'appels téléphoniques, de fax, de centres postaux.
- **Etape 2** : Achat auprès des fournisseurs de ce qui a été vendu.

- **Etape 3** : Prélèvement de la commande à l'entrepôt, qui consiste à rassembler différents produits, à les trier et à les emballer.
- **Etape 4** : Expédition de la commande au client. Le réseau d'expéditeurs de 1855 permet à la Société d'expédier de 1 à 600 bouteilles, en France et en Europe, hors taxe, à des coûts compétitifs.
- **Etape 5** : Fourniture d'un service à la clientèle (expédition, paiement...).

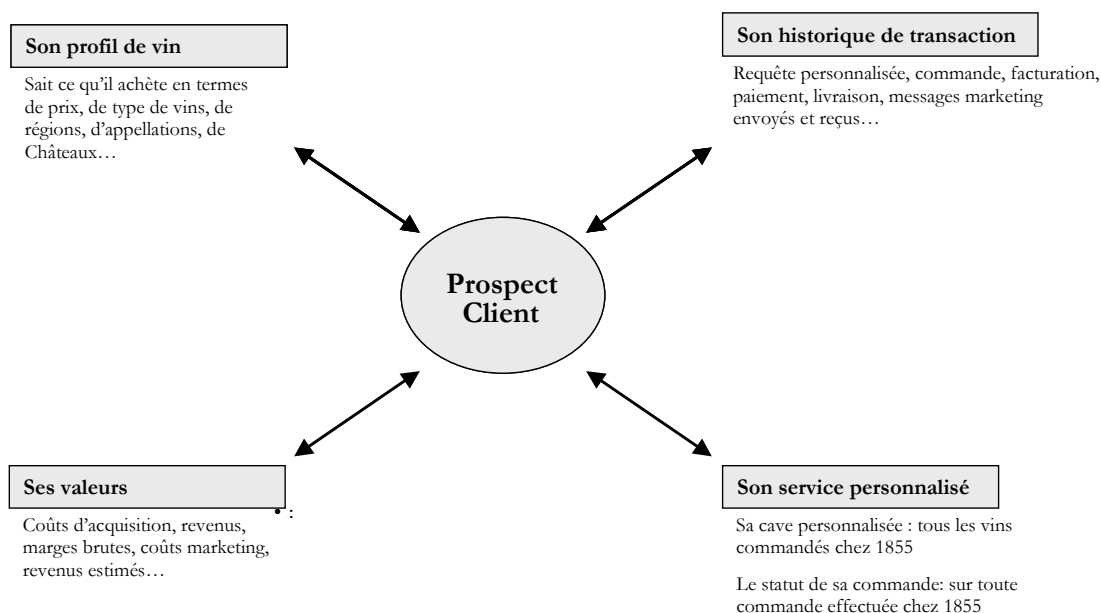
Le système de suivi complet de 1855, accessible à la fois hors ligne et en ligne, permet à la Société de connaître ses clients et de leur fournir leur commande exacte, ainsi qu'une confirmation et un état de leur compte client.

3) Ressources informatiques : un PGI (Progiciel de Gestion Intégré) interne efficace et une base de données caractérisée par sa grande richesse

1855 pourrait être considérée comme immense bibliothèque, une encyclopédie géante du vin, dotée d'une base de données et d'une plate-forme ultrasophistiquées. Son système d'informations interne, qui ne cesse de s'améliorer, a nécessité 10 ans de développement. A la date du présent document, la base de données des produits que les clients consultent contient plus de 15 000 références de vins, plus de 100 000 cotations et plus d'un million d'historiques de cotations de prix.

Le système informatique est également l'outil marketing le plus utile de 1855. La Société a en effet mis en place un système d'informations axé sur le client. Avec un angle de vue à 360°, 1855 est en mesure de connaître chacun de ses clients : 1) son profil en matière de vins, 2) son historique de transactions, 3) sa valeur, et 4) son service personnalisé.

Illustration 6 : Un système d'information centré sur le client



La base de données de 1855 présente également les stocks en temps réel de plus de 1 500 fournisseurs avec leurs prix. Cela permet à 1855 de tirer profit des écarts de prix existant entre les fournisseurs les moins chers et les fournisseurs les plus chers, tout en surveillant les prix de tous ses concurrents.

Le PGI a fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes pour s'assurer de son bon fonctionnement notamment eu égard à l'encaissement.

6.3.4. Chiffres clés

- **Clients**

- 25 000 clients à la fin de 2005
- Revenu moyen par client proche de 1 000 Euros
- Taux de fidélité des clients atteignant 30% en 2005
- Plus de 40% des revenus de 2005 provenaient de l'activité commerciale récurrente avec les clients existants

- **Marketing direct (chiffres 2005)**

- 100 000 contacts (clients et prospects)
- 1 000 000 lettres d'information envoyées par an
- Tirage de 1 000 000 d'exemplaires des catalogues
- 3 000 000 visites par an sur le site web

- **Produits**

- 560 000 bouteilles vendues en 2005
- 25 Euros (taxes incluses) de prix moyen d'une bouteille vendue par 1855
- 4 000 domaines et châteaux
- 100 000 produits référencés
- 1 500 fournisseurs
- 1 000 000 d'historiques de cotations de prix

- **Logistique**

- 5 000 livraisons « en interne » en 2005
- 30 000 livraisons « en externe » en 2005

- **Finance**

- 11 millions d'Euros de ventes en 2005 (comptes normatifs)
- Plus de 20% des revenus provenaient de l'étranger en 2005

6.4. Clients

6.4.1. Caractéristiques des clients de 1855 : données clés

1) Taille de la clientèle de 1855

1855 est un distributeur B2C (« *Business to Consumer* ») de vins de qualité ciblant exclusivement les clients particuliers les plus aisés.

Les clients souhaitant commander du vin par l'intermédiaire de 1855 sont tenus de divulguer des renseignements personnels les concernant, tels que leur adresse postale et leur adresse e-mail dans le cadre de la livraison et des services (suivi de leurs commandes). Par conséquent, les coordonnées de tous les clients de 1855 sont archivées dans sa base de données.

A la fin de 2005, le nombre total de clients qui avait déjà commandé du vin par l'intermédiaire de 1855 s'élevait à 24 561. Ce chiffre connaît une croissance régulière depuis 2000, ce qui démontre la capacité de 1855 à acquérir davantage de clients chaque année. En effet, le tableau ci-dessous montre que le nombre de clients acquis chaque année par 1855 ne cesse d'augmenter depuis l'année 2000.

2) Ventilation géographique des clients

La stratégie de 1855 consiste d'abord à consolider sa présence et sa part de marché en France où il y a encore un potentiel de pénétration important. Le management de 1855 estime que le marché français à lui seul pourra largement contribuer à la croissance anticipée de 1855 au cours des années à venir.

Par conséquent, la clientèle de 1855 est actuellement composée essentiellement de clients français, bien que la Société soit en mesure de pénétrer d'autres marchés européens sans efforts marketing significatifs. Au 31 décembre 2005, plus de 20% des revenus de 1855 provenaient de l'étranger (2 724 millions d'Euros) et à compter du 3 mai 2006, environ 17% des clients de 1855 vivaient à l'étranger. Cette légère différence montre que le revenu moyen par client est supérieur à l'étranger, bien que 1855 ait réussi jusqu'à présent à conquérir plus de clients VIP en France qu'à l'étranger.

Les chiffres ci-dessous montrent l'évolution du nombre de clients à l'étranger et la répartition des segments clients. En effet, la ventilation géographique de la clientèle de 1855 diffère légèrement en ce qui concerne les clients VIP puisque les HNWI vivant dans des pays européens proches ont à leur disposition un éventail beaucoup moins important de vins de qualité tels que les meilleurs Bordeaux.

6.4.2. Acquisition de nouveaux clients

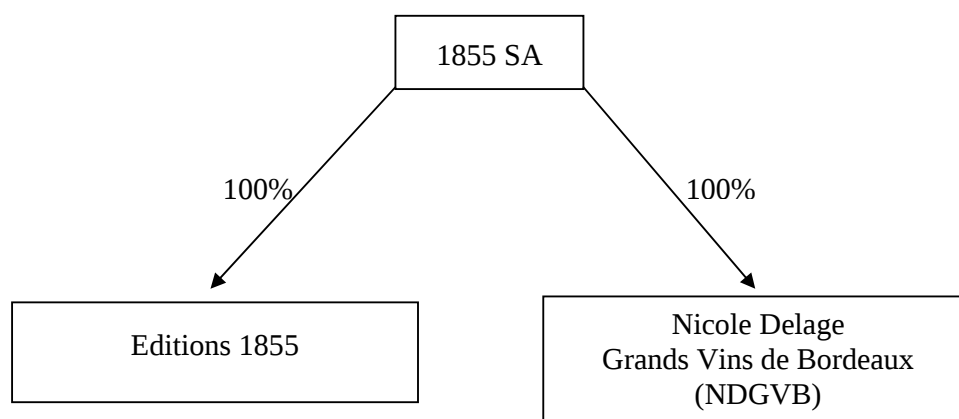
Les méthodes de marketing direct utilisées par 1855 pour attirer de nouveaux clients se répartissent en plusieurs catégories :

- Catalogues
- Publicité
- Relations publiques
- Relations avec la presse
- Moteur de recherche

CHAPITRE 7 - ORGANIGRAMME

7.1. Description du Groupe

Le schéma ci-après représente l'organigramme du Groupe 1855.



7.2. Filiales de la Société

Les filiales de 1855 sont :

- o La société Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux acquise en 2002 et détenue à 100% par 1855. Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux a développé une activité de négoce de vins de Bordeaux depuis sa création en 1993.
- o La société Editions 1855, constituée au premier semestre 2006 et détenue à 100% par 1855. Editions 1855 a notamment pour objet l'édition d'ouvrages littéraires et publicitaires autour du vin.

CHAPITRE 8 - PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1. Propriété immobilière

1855 et ses filiales ne sont propriétaires d'aucun bien immobilier.

Les biens immobiliers exploités par 1855 et ses filiales, à savoir le siège social de Paris où sont situées la direction et les équipes commerciales, un entrepôt à Bonneuil-sur-Marne et des locaux commerciaux à Bordeaux, font l'objet de baux commerciaux.

▪ Le siège social de Paris

Le siège social de 1855 situé 10 rue des Moulins à Paris (75001) fait l'objet d'un bail commercial conclu entre 1855 et la SCI 10 Rue Des Moulins le 29 mars 2000. Le bail viendra à échéance le 28 mars 2009. 1855 paie 88 728,72 Euros HT et hors charge à titre de loyer annuel.

La société Editions 1855 est domiciliée dans ces mêmes locaux.

▪ L'entrepôt de Bonneuil-sur-Marne

1855 est preneur d'un bâtiment industriel polyvalent (trame 6,7 et 8 partielles) situé à Bonneuil-sur-Marne (94380) depuis le 14 février 2004, pour une durée de 9 ans, au titre d'un contrat de bail commercial conclu le 19 décembre 2003 avec la société Sofibus. Au titre de ce bail, 1855 verse un loyer annuel d'un montant de 68 831,76 Euros HT et hors charge à la société Sofibus.

1855 a notifié à la société Sofibus son intention de résilier ce bail commercial à l'issue de la première période triennale, soit le 15 février 2007. La résiliation de ce bail est aujourd'hui contestée par la société Sofibus qui prétend qu'elle est irrégulière les formes prescrites par la loi n'ayant pas été respectées.

1855 est actuellement en négociation pour une surface proche de la zone actuelle, pour une surface allant de 2.200 à 4.000 mètres carrés.

1855 occupe également partiellement les trames 5 et 6 du bâtiment industriel polyvalent situé à Bonneuil-sur-Marne au titre d'un bail précaire conclu le 27 février 2006 avec la société Sofibus. Ce bail court jusqu'au 28 février 2007 étant entendu que 1855 a d'ores et déjà fait connaître à la société Sofibus son intention de le résilier à son échéance. 1855 paie 49 500 Euros HT et hors charge à titre de loyer annuel.

▪ Les locaux commerciaux de Bordeaux

Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux est preneur de locaux commerciaux situés à Bordeaux aux termes d'un bail commercial conclu avec la SCI 39, Cours Georges Clémenceau et 1855 en qualité de caution. Le bail a pris effet le 1er avril 2005 pour 9 ans. Le loyer annuel s'élève à 12 000 HT et hors charge.

8.2. Impact environnemental

Compte tenu de sa nature, l'activité du Groupe n'a pas d'impact environnemental.

CHAPITRE 9 - EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

9.1. Analyse des comptes sociaux de la Société

Les comptes sociaux ne reflètent pas la réalité économique de la Société puisqu'ils n'intègrent pas les ventes de primeurs encaissées dans l'année, alors qu'ils reprennent l'ensemble des coûts d'exploitation de la Société.

Les ventes de primeurs représentant aujourd'hui entre 30 et 50% des ventes encaissées de l'année, l'impact de leur non comptabilisation est donc significatif, d'autant plus qu'elles sont en croissance forte chaque année.

Il a par conséquent été décidé de mettre en place une analyse économique normative de la situation financière de la Société (voir paragraphe 9.2 suivant), permettant de comprendre l'ensemble des flux économiques.

9.2. Analyse de la situation économique normative de la Société

9.2.1. Ventes (ventes de vins et primeurs encaissées dans l'année)

Les ventes 2006 sont en croissance de 45% par rapport à 2005. Cette croissance est portée par les ventes importantes de Bordeaux primeurs 2005.

Les ventes 2005 étaient en croissance de 20% par rapport à 2004. Cette croissance moins importante des ventes globales en 2005 par rapport aux années précédentes s'explique essentiellement par les ventes décevantes de Bordeaux primeurs 2004.

<i>En KEuros</i>	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
Vins	3 448	6 443	6 350
% croissance	29%	87%	-1%
Primeurs	6 078	4 969	10 150
% croissance	73%	-18%	104%
Chiffre d'affaires total	9 526	11 412	16 500
% croissance	54%	20%	45%

a) Ventes de primeurs

En 2006 (vente du millésime 2005), l'activité de vente de Bordeaux primeurs a augmenté de 104% par rapport à 2005 (vente du millésime 2004), alors qu'en 2005, elle avait baissé de 18% par rapport à 2004 (vente du millésime 2003).

Deux raisons expliquent cette croissance pour l'année 2006 :

- Un effet prix favorable. En effet, les prix des Bordeaux Primeurs du millésime 2005 ont augmenté en moyenne de 80% par rapport au millésime 2004, alors que pour les Bordeaux primeurs du millésime 2004, ils avaient baissé de 20% en moyenne par rapport au millésime 2003.
- Un effet « millésime » (ou volume) favorable. La demande des clients particuliers pour le millésime 2005 a été très soutenue, ce dernier ayant bénéficié d'une couverture médiatique favorable, comme cela avait été le cas pour le millésime 2003, qui était issu de la canicule et très bien noté par Robert Parker. En revanche, la demande des particuliers avait été moins soutenue pour le millésime 2004.

b) Ventes de vins

En 2006, l'activité « Vins » (hors Primeurs) est relativement stable par rapport à l'année précédente.

En 2005, conformément aux objectifs annoncés par le management en début d'année et à la volonté d'améliorer la marge brute moyenne de la Société, un focus important avait été placé sur le développement de l'activité « Vins ». Cette activité était en moyenne en croissance de 87% par rapport à 2004, notamment grâce à :

- la croissance des « Bordeaux » (+108%) ;
- le développement du service « Vins Express » : cette nouvelle ligne de produits, constitués des 100 coups de cœurs de 1855, expédiés sous 48h et disponibles pour l'essentiel à l'unité, s'est traduit par des ventes additionnelles tant auprès des clients existants que de nouveaux clients (environ 1,5 millions d'Euros de ventes additionnelles à fin 2005) ;
- le lancement du catalogue « Vins du Sud » (+ 116%) ;
- le succès des ventes privées VIP (200 KEUR en 2005).

La Société a investi principalement sur le marché français pour acquérir en 2006 la place de leader français sur le marché de la distribution des vins haut de gamme auprès de clients particuliers (la France représente 80% des ventes totales).

9.2.2. Marge brute

Le taux de marge brute de la Société relativement stable sur les trois dernières années, atteignant 18% en 2005 et 2006.

<i>En KEuros</i>	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
Vins	884	1 276	1 245
% CA Vins	26%	20%	20%
Primeurs	945	834	1 765
% CA Primeurs	16%	17%	17%
Marge brute totale	1 829	2 110	3 010
% CA total	19%	18%	18%

Cette évolution peut s'expliquer par :

- La dégradation des marges liées aux ventes de vins depuis 2004 (passant de 26% en 2004 à 20% en 2005 et 2006), en raison du faible niveau de fonds propres de la Société.
- La légère augmentation de la marge pour les ventes de primeurs (passant de 16% en 2004 à 17% en 2005 et 2006), constituées en partie d'achats faits en direct aux propriétés (25%) et en partie auprès des négociants de Bordeaux (15%).

L'évolution des taux de marges sur les primeurs est étroitement liée à la capacité de la Société à gérer ses relations avec les grands châteaux. 1855 dispose aujourd'hui d'un portefeuille d'allocations primeurs auprès d'une centaine de châteaux.

9.2.3. Coûts

<i>En KEuros</i>	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
Fidélisation client	285	353	498
% CA	3%	3%	3%
Traitements des Commandes Front Office	208	294	137
% CA	2%	3%	1%
Traitements des Commandes Back Office	430	560	561
% CA	5%	5%	3%
Préparation	76	118	141
% CA	1%	1%	1%
Plateforme	278	682	646
% CA	3%	6%	4%
Transport	343	928	343
% CA	4%	8%	2%
Administration	971	1 113	944
% CA	10%	10%	6%
Total Coûts	2 591	4 048	3 270
% CA	27%	35%	20%

A fin 2006, la Société a vu ses coûts diminuer de manière significative, passant de 32% à 20% des ventes, grâce notamment à une baisse significative des coûts logistiques (7% en 2006 contre 15% en 2005) et des coûts administratifs (6% en 2006 contre 10% en 2005).

Cette baisse des coûts logistiques est due à trois raisons principales :

- Des volumes en légère progression (+20%), en raison de la stagnation de l'activité « Vins » et de l'augmentation de la part relative des primeurs dans l'activité.
- L'optimisation du service « Vins Express ». En effet, ce service, inexistant en 2004, a représenté un volume d'affaires de près de 1,5 millions d'Euros en 2005 et 1,8 millions d'Euros en 2006. Alors que le recours massif à des transporteurs express lors de la phase de lancement de service avait généré des coûts importants en 2005, cette pratique a été optimisée par la Société pour l'année 2006.
- L'optimisation des coûts liés au développement des ventes de vins en Europe. En effet, les volumes réalisés pays par pays, dans le cadre du développement de l'activité de la Société sur les principaux marchés d'Europe (Belgique, Suisse, Allemagne, Pays-Bas), ne permettaient pas en 2005 une optimisation des coûts unitaires de livraison, comme cela avait déjà été réalisé en France. Par conséquent, en vue d'accompagner la croissance de l'activité Europe et de maintenir sous contrôle les coûts logistiques correspondants, la Société a mis en place, depuis le 1^{er} janvier 2006, une facturation des frais logistiques au coût réel (contrairement à ce qui se fait en France où un système de franco de port est économiquement rationnel), ainsi qu'un nouveau réseau de transporteurs locaux spécialisés sur les principaux pays, ce qui a permis de réduire significativement le recours aux transporteurs express (peu compétitifs en termes de prix).

9.2.4. Trésorerie

Au 30 juin 2006, le niveau de trésorerie atteint 0,35 millions d'Euros, par rapport à 1,510 millions d'Euros en 2005, et 1,752 millions d'Euros en 2004.

CHAPITRE 10 - TRESORERIE ET CAPITAUX

(Voir Chapitre XX - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société, tableaux de variation des capitaux propres et tableau des flux de trésorerie, voir également Chapitre IV – risque de liquidité).

CHAPITRE 11 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

L'activité du Groupe ne nécessite pas la mise en place d'une politique de recherche et développement.

Le Groupe ne détient aucun brevet et n'exploite aucune licence de marques significative pour son activité. Le Groupe estime ne pas être en état de dépendance vis-à-vis de brevets ou licences qui seraient détenus par des tiers.

Le Groupe est titulaire des droits de propriété intellectuelle nécessaires à son activité notamment ses marques (telles que notamment « 1855 », « Editions 1855 », « *Le plus grand choix de vins sur Internet* » ou « *Le mythe de* ») logos et noms de domaine (tels que notamment « 1855.com », « 1855.fr », « 1855.de », « 1855.co.uk », « 1855.ch »).

CHAPITRE 12 - INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1. Evénements récents

Pour l'année 2006, les ventes de la Société (en comptes normatifs) s'établiront à 16,5 millions d'Euros, contre 11,4 millions d'Euros l'an dernier, soit une progression de 45%.

L'activité des ces deux derniers quadrimestres (compte tenu du caractère cyclique de ses ventes, la Société raisonne en quadrimestres et non en trimestres) est en hausse par rapport aux attentes de la Société, particulièrement portée par l'activité Primeurs, qui est excellente cette année.

Par ailleurs, 1855 a publié en septembre 2006 un livre sur les grands Châteaux de Bordeaux, intitulé « *Les Mythes de Bordeaux* ».

12.2. Perspectives d'avenir

Comme détaillé au chapitre 6.2 intitulé « Opportunité de marché », 1855 est positionné sur un segment de marché extrêmement porteur, présentant des perspectives attractives pour les années à venir. En effet, de manière globale, on devrait assister, d'après l'ISWR (*International Wine and Spirit Record* ou Registre international des vins et spiritueux), à une hausse de la consommation de vins dans le monde. De plus, à moyen terme, le chiffre d'affaires réalisé par le secteur viticole mondial devrait progresser plus rapidement que la consommation, en raison d'une hausse significative des prix moyens, et dans les années à venir, ce chiffre d'affaires devrait connaître une croissance encore plus rapide que sur la précédente période quadri-annuelle.

Sur le segment des vins légers (< 15°), représentant la grande majorité de la consommation de vins en France et dans les autres pays du monde, la période 2003-2008 devrait se révéler historique. La consommation de vins connaît une hausse indicative aux Etats-Unis, qui deviendra le premier pays au monde pour la consommation de vins. Ainsi, d'après une étude réalisée par Xerfi, à l'horizon 2008, la France se classera troisième mondialement, derrière les Etats-Unis et l'Italie, en termes de consommation en volume de vins légers, et deuxième pour le vin pétillant, derrière l'Allemagne. En revanche, en termes de consommation par personne, la France, qui constitue à l'heure actuelle le principal marché adressé par 1855, restera vraisemblablement en tête.

En ce qui concerne les vins du monde, qui représente également un important débouché pour 1855, la Société devrait bénéficier du développement du commerce international et de la consommation de ce type de vins étrangers. En effet, la consommation de vins étrangers par rapport aux vins locaux continue de progresser dans les pays viticoles, et la consommation de vins locaux devrait connaître une hausse modeste dans les années à venir tandis que celle de vins importés devrait pour sa part connaître une hausse significative.

Enfin, 1855 étant également fortement positionné sur le segment des champagnes, les tendances prévues sur ce marché, dont la croissance sera, à l'instar des années passées, essentiellement tirée par la consommation internationale, devrait également profiter à la Société. La Société devrait également tirer profit de la hausse continue des prix observée sur ce segment à la fois en France et à l'international.

CHAPITRE 13 - PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Les prévisions de la Société relatives à l'exercice 2006, telles que figurant dans le chapitre 9 du présent document ont fait l'objet d'une revue du commissaire aux comptes dont le rapport figure ci-après.

« A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaire aux comptes, nous avons examiné les comptes prévisionnels couvrant la période du 01/01/06 au 31/12/06, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes prévisionnels ont été établis sous votre responsabilité le 30/11/2006, à partir des hypothèses traduisant la situation future que vous avez estimée la plus probable à la date de leur établissement.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des hypothèses et l'établissement des comptes prévisionnels ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues constituent une base acceptable pour l'établissement de ces comptes, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses, de s'assurer du respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels et de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes annuels de la société. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Les données historiques présentées dans les comptes prévisionnels sont extraites des comptes intermédiaires au 30/06/2006 qui ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité conformément aux normes professionnelles applicables en France.

Nous n'avons pas relevé d'élément de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels, étant précisé que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels, sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes intermédiaires au 30/06/2006.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées. »

Paris, le 3 décembre 2006

Laurent BARRE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris »

CHAPITRE 14 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1. Membres du directoire

Le directoire est composé de 3 membres : Emeric Sauty de Chalon et Thierry Maincent, tous deux fondateurs de 1855, et Fabien Hyon.

<i>Nom</i>	<i>Première nomination</i>	<i>Echéance du mandat</i>	<i>Mandats et fonctions exercées</i>	<i>Mandat et fonctions exercées en dehors de 1855</i>
Emeric Sauty de Chalon	6 septembre 1995*	8 juin 2009	Président du directoire	Président de Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux Président des Editions 1855
Thierry Maincent	15 mai 2000	8 juin 2009	Membre du directoire (directeur général en charge des opérations)	
Fabien Hyon	14 mars 2006	8 juin 2009	Membre du directoire (directeur marketing et commercial)	

* Nomination en qualité de gérant, la Société étant constituée à cette date sous forme de société à responsabilité limitée

14.2. Membres du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est composé de 5 membres : Alain Dumont, Philippe Leroy, Olivier Sauty de Chalon, Arnault de Torquat et Bruno Husson.

<i>Nom</i>	<i>Première nomination</i>	<i>Echéance du mandat</i>	<i>Mandats et fonctions exercées</i>	<i>Mandat et fonctions exercées en dehors de 1855</i>
Alain Dumont	15 mai 2000 En qualité de Président : 14 décembre 2006	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011	Président du conseil de surveillance	Membre du conseil de surveillance d'EDF Capital Investissement
Philippe Leroy	15 novembre 2000 En qualité de vice-président : 14 décembre 2006	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011	Vice-président du conseil de surveillance	

Olivier Sauty de Chalon	15 mai 2000	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011	Membre du conseil de surveillance	SCEA Domaine Les Séraphines (Gérant) Licorne SARL (Gérant)
Arnault de Torquat	15 novembre 2000	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011	Membre du conseil de surveillance	
Bruno Husson	15 novembre 2000	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011	Membre du conseil de surveillance	

Au cours des cinq dernières années, aucun des membres du directoire ou du conseil de surveillance de 1855 :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle ;
- prononcée contre lui par les autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été impliqué dans une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que dirigeant ou mandataire social ;
- n'a été empêché d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou de participer à la gestion d'un émetteur ;

à l'exception de M. Olivier Sauty de Chalon, qui a été mandataire social des sociétés Orianis SA, Celda SAS et Soral SARL, jusqu'au jugement de conversion en liquidation judiciaire intervenu le 30 novembre 2006 pour les sociétés Celda et Soral à la suite d'un plan de cession les concernant, et le 20 juillet 2006 pour la société Orianis. M. Olivier Sauty de Chalon n'a fait l'objet d'aucune condamnation personnelle dans le cadre de ces liquidations judiciaires.

14.3. Expérience des organes de direction, d'administration et de surveillance

▪ M. Emeric Sauty de Chalon, président du directoire

Emeric Sauty de Chalon est diplômé de l'Université Paris IX Dauphine et d'HEC. C'est immédiatement après ses études qu'Emeric Sauty de Chalon a créé 1855, avec Thierry Maincent. Il a donc naturellement assumé les fonctions de gérant à compter du 6 septembre 1995 avant d'être nommé président du directoire par le conseil de surveillance à l'occasion de la transformation de la société le 15 mai 2000.

▪ M. Thierry Maincent, membre du directoire

Comme Emeric Sauty de Chalon, Thierry Maincent est titulaire d'une maîtrise de l'Université Paris IX Dauphine et est à l'origine de la constitution de 1855. Il a été nommé membre du directoire pour la première fois par le conseil de surveillance du 15 mai 2000.

▪ M. Fabien Hyon, membre du directoire

Fabien Hyon est diplômé de l'Université Paris IX Dauphine et titulaire d'un MBA de l'université de Louisiane. Fabien Hyon a rejoint 1855 en 2003 en qualité de salarié. Précédemment, Fabien Hyon a créé et revendu la filiale américaine de la société française de logiciel Abvent, créé la filiale française de

Ceyoniq AG, société allemande d'édition de logiciels et travaillé en qualité de consultant chez A Consult, une société de consultant centré sur les sociétés à croissance rapide.

▪ **M. Alain Dumont, Président du conseil de surveillance**

Diplômé et professeur affilié au groupe HEC, Alain Dumont, a passé la première partie de sa carrière (1969-1979) avec Eurequip, une entreprise de consulting au sein de laquelle il a développé une expertise en business international et en stratégie d'entreprise. Il a été nommé pour la première fois au conseil de surveillance de la Société par l'assemblée générale en date du 15 mai 2000.

▪ **M. Philippe Leroy, vice-président du conseil de surveillance**

Ancien « *managing partner* » de Conseil Finance de 2000 à 2005, et ancien directeur Financier de Vivarte de 2002 à 2003, Philippe Leroy est désormais associé de Detroyat et Associés. Il a été nommé pour la première fois au conseil de surveillance de la Société par l'assemblée générale en date du 15 novembre 2000.

▪ **M. Olivier Sauty de Chalon, membre du conseil de surveillance**

Olivier Sauty de Chalon est diplômé d'HEC. Il a été directeur opérationnel d'une filiale de la société Rhin Rhône entre 1979 et 1988 et président directeur général de Cogedep (Entertainment). Dirigeant expérimenté, son expertise est notamment afférant aux restructurations d'entreprise, à la logistique et au développement d'activité. Il a été nommé pour la première fois au conseil de surveillance de la Société par l'assemblée générale en date du 15 mai 2000.

▪ **M. Bruno Husson, membre du conseil de surveillance**

Après 10 ans de carrière académique chez HEC, Bruno Husson est devenu successivement directeur du Département Recherche et Directeur du Département Corporate Finance d'Oddo & Cie. Il est arrivé ensuite chez Bryan Garnier. Il est membre de l'AFFI (Association Française de Finance). Il est désormais un partner du cabinet AON Accuracy. Il a été nommé pour la première fois au conseil de surveillance de la Société par l'assemblée générale en date du 15 novembre 2000.

▪ **M. Arnault de Torquat, membre du conseil de surveillance**

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Arnault de Torquat a débuté sa carrière chez Citicorp, puis a rejoint Bankers Trust à Londres, en tant que Directeur général. Il a ensuite passé 4 ans chez Salomon Brothers où il a été en charge des activités bancaires Corporate, puis Directeur de Salomon Smith Barney France. Il est actuellement le fondateur et le managing partner de Harmony Capital et de Harmony Asset Management Limited. Il a été nommé pour la première fois au conseil de surveillance de la Société par l'assemblée générale en date du 15 novembre 2000.

14.4. Conflits d'intérêts potentiels et accords

M. Olivier Sauty de Chalon, membre du conseil de surveillance, dont il a quitté la présidence le 14 décembre 2006, est le père d'Eméric Sauty de Chalon, président du directoire.

Il n'existe pas, à la connaissance de 1855, d'autre conflit d'intérêts au niveau des organes de direction et de contrôle de la société.

CHAPITRE 15 - REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1. Rémunérations et avantages en nature attribués pour le dernier exercice clos aux mandataires sociaux de la Société

Emeric Sauty de Chalon est rémunéré au titre de son mandat de président du directoire. Au titre de l'exercice 2005, sa rémunération s'est élevée à 99 999,96 Euros bruts. Emeric Sauty de Chalon ne perçoit aucune rémunération au titre des mandats qu'il exerce dans les filiales.

Thierry Maincent est également rémunéré au titre de son mandat de membre du directoire. Au titre de l'exercice 2005, sa rémunération s'est élevée à 99 999,96 Euros bruts.

Fabien Hyon est rémunéré au titre d'un contrat de travail en qualité de directeur marketing et commercial. Au titre de l'exercice 2005, sa rémunération s'est élevée à 100 000 Euros bruts (dont une prime de 10 000 Euros).

Les dirigeants ne disposent à ce jour d'aucun avantage en nature.

Les membres du conseil de surveillance n'ont jamais perçu de rémunération au titre de leur mandat.

15.2. Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres du directoire ou du conseil de surveillance.

Dans le passé, 1855 a accordé certains prêts aux membres du directoire. L'ensemble de ces prêts ont été remboursés.

15.3. Sommes provisionnées ou constatées par la Société aux fins de versement de pensions, de retraite ou d'autres avantages

La Société n'a comptabilisé aucune provision relative aux éventuels versements de pensions ou de retraite compte tenu de l'âge moyen et de l'ancienneté de la Société.

CHAPITRE 16 - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

16.1. Echéance du mandat des membres du directoire et du conseil de surveillance

Voir Section 14.1 du présent document.

16.2. Contrats de service

Aucun membre du directoire ou du conseil de surveillance n'a conclu de contrat de service avec 1855 ou ses filiales, prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

16.3. Gouvernement d'entreprise

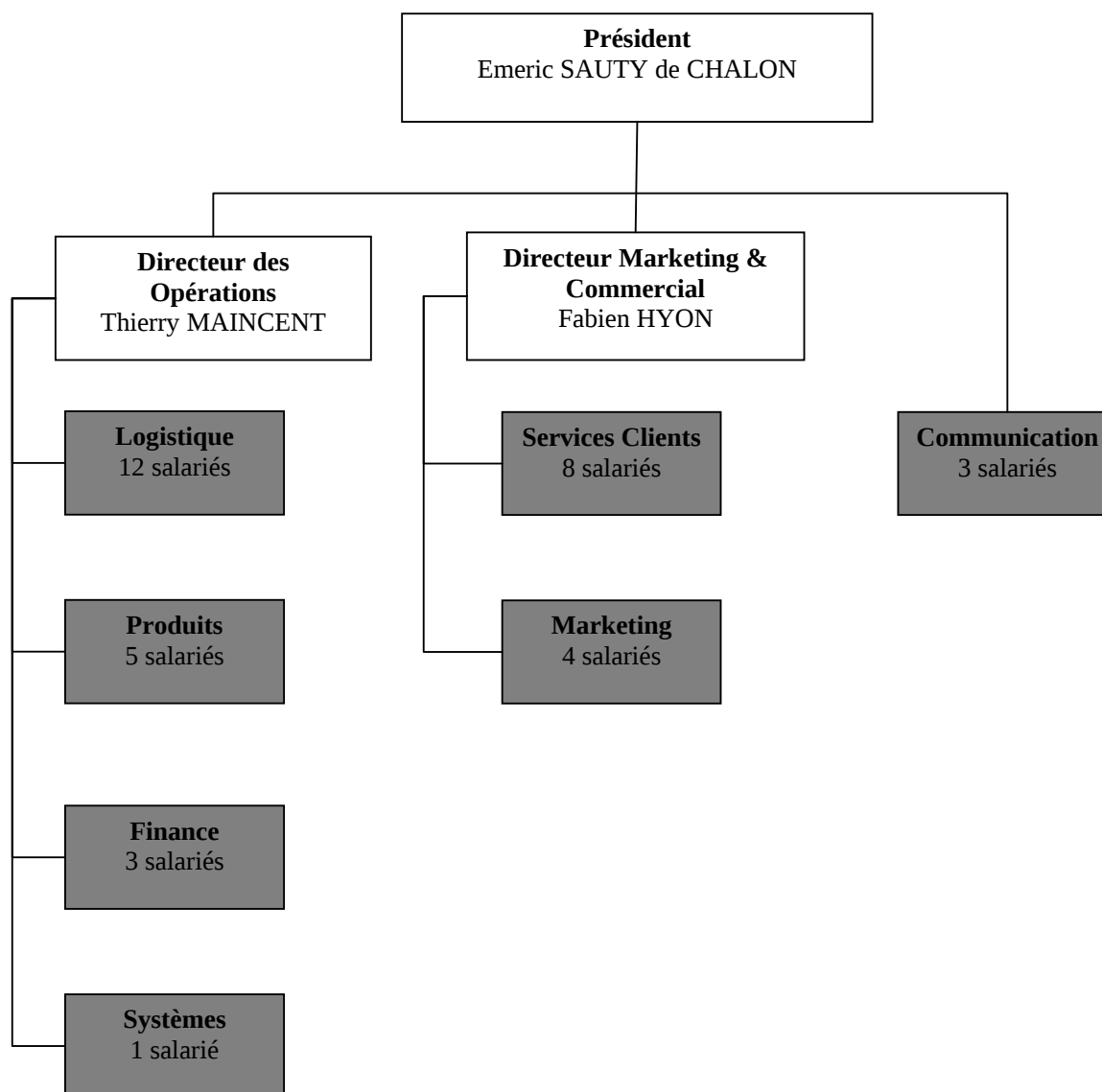
1855 n'a pas mis en place de comités spécialisés ni de mesures spécifiques de gouvernement d'entreprise jusqu'à ce jour. La Société a néanmoins l'intention de renforcer la gouvernance en proposant aux actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale annuelle, la nomination au conseil de surveillance d'un ou deux membres indépendants.

CHAPITRE 17 - SALARIES

17.1. Effectifs

Au 31 octobre 2006, 1855 comptait 39 salariés dont 14 en contrats à durée déterminée, 1 en contrat de qualification et 2 en contrat d'apprentissage. Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux emploie un salarié à temps complet et Editions 1855 n'a pas de salariés.

L'organigramme structurel de 1855 est le suivant :



17.2. Participation des mandataires sociaux

17.2.1. Participation des mandataires sociaux au capital de l'émetteur

Au 31 octobre 2006, l'intérêt des mandataires sociaux au capital de l'émetteur était le suivant :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions et de droits de vote (capital non dilué)	%	Nombre d'actions et de droits de vote (capital dilué)	%
Sauty De Chalon Emeric	3 838 600	67,36%	3 838 600	56,31%
Maincent Thierry	395 700	6,94%	864 400	12,68%
Hyon Fabien	35 800	0,63%	370 600	5,44%
Sauty de Chalon Olivier	123 100	2,16%	150 600	2,21%
Dumont Alain	18 100	0,32%	38 000	0,56%
Husson Bruno	9 100	0,16%	23 800	0,35%
Leroy Philippe	17 100	0,30%	47 800	0,70%
de Torquat Arnault	84 100	1,48%	104 100	1,53%
TOTAL	4 521 600	79,35%	5 437 900	79,78%

17.2.2. Options de souscription ou d'achat d'actions ou de titres donnant accès à terme au capital consenties aux mandataires sociaux de la Société

Thierry Maincent et Fabien Hyon bénéficient respectivement de 4 687 et 3 348 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE ») aux termes de deux plans mis en place par le directoire du 23 octobre 2006 sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2006 ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2006. Les termes et conditions de ces plans de BSPCE sont décrits à la Section 21.1.3.

17.3. Intéressement et participation du personnel

17.3.1. Contrats d'intéressement et de participation

1855 n'a pas mis en place de schéma d'intéressement ou de participation des salariés.

17.3.2. Options de souscription ou d'achat d'actions ou de titres donnant accès à terme au capital consenties aux salariés de la Société

Fabien Hyon et Sylvie Sauty de Chalon bénéficient respectivement de 3 348 et 512 BSPCE émis par le directoire du 23 octobre 2006 sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2006 ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2006. Les termes et conditions de ces BSPCE sont décrits à la Section 21.1.3.

CHAPITRE 18 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Répartition actuelle du capital social et des droits de vote

La Société comptait 53 actionnaires au 30 novembre 2006. Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 30 novembre 2006 :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions et droits de vote</i>	<i>% capital</i>
Sauty de Chalon Emeric	3 838 600	67,36%
Maincent Thierry	395 700	6,94%
Meyers Jean-Pierre	372 500	6,54%
Hyon Fabien	35 800	0,63%
Sauty de Chalon Olivier	123 100	2,16%
New Image Development Inc	107 200	1,88%
de Torquat Arnault	84 100	1,48%
Autres Actionnaires*	741 500	13,01%
Total	5 698 500	100,00%

* les autres actionnaires détiennent individuellement moins de 1% du capital

A l'issue du placement privé et de l'augmentation de capital réalisée en conséquence le 19 décembre 2006, la Société compte désormais 80 actionnaires. Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 19 décembre 2006 :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions et droits de vote</i>	<i>% capital</i>
Sauty de Chalon Emeric	3 838 600	38,57%
Maincent Thierry	395 700	3,97%
Meyers Jean-Pierre	372 500	3,74%
Hyon Fabien	35 800	0,36%
Sauty de Chalon Olivier	123 100	1,23%
New Image Development Inc	107 200	1,07%
de Torquat Arnault	84 100	0,84%
Autres Actionnaires*	741 500	7,45%
Investisseurs qualifiés	4 253 573	42,74%
Total	9 952 073	100,00%

* les autres actionnaires détiennent individuellement moins de 1% du capital

18.2. Contrôle de la Société

La Société est contrôlée par Emeric Sauty de Chalon, président du directoire, titulaire de 3 838 600 actions représentant 38,57% du capital et des droits de vote.

La Société n'a pas mis en place de mesures en vue d'assurer que ce contrôle ne sera pas exercé de manière abusive.

18.3. Pacte d'actionnaires

Jusqu'au 14 mai 2007, les actionnaires actuels de 1855 seront liés par le pacte d'actionnaires qu'ils ont conclu le 15 mai 2000. Ce pacte prévoit notamment :

- un droit de préemption au profit des actionnaires en cas de cessions de valeurs mobilières de la société, hors cas de cessions libres limitativement définis, étant entendu que les membres du directoire bénéficient d'un droit de préemption de premier rang ;
- un droit de sortie au profit de certains actionnaires en cas de changement de contrôle ou de cession significative de valeurs mobilières par un membre du directoire ;
- un droit d'entraînement ;
- des obligations d'exclusivité et de non concurrence à la charge des membres du directoire ;
- des règles de gouvernance.

CHAPITRE 19 - OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

19.1. Flux intra-groupe

19.1.1. Conventions entre des sociétés du Groupe et des actionnaires

Au jour du présent document, seul Bruno Husson est titulaire d'un compte courant d'actionnaire à hauteur de 12 500 Euros.

Editions 1855 a conclu un contrat d'édition avec Emeric Sauty de Chalon et Michel Hansen aux termes duquel ces derniers ont cédé de manière exclusive à Editions 1855 leurs droits patrimoniaux d'exploitation, à l'exclusion des droits d'adaptation audiovisuelle, sur l'ouvrage « *Les Mythes de Bordeaux* ». Emeric Sauty de Chalon et Michel Hansen percevront ensemble une redevance égale à 12% du prix de vente hors taxe de l'ouvrage, et le cas échéant à 40% des redevances perçues par Editions 1855 en contrepartie des licences ou cessions accordées à des tiers.

19.1.2. Conventions intra-groupe

1855 a conclu une convention de location gérance à durée indéterminée avec Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux en date du 22 décembre 2003. Aux termes de cette convention 1855 est locataire-gérant du fonds de commerce de négoce en vins de Bordeaux de Nicole Delage Grand Vins de Bordeaux moyennant une redevance égale à 5% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par 1855.

1855 s'est portée caution solidaire de Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux au titre du bail commercial conclu par cette dernière (voir Section 8.1).

Par ailleurs, 1855 a conclu une convention de prestations de services de direction et d'assistance, notamment en termes de gestion de trésorerie, comptabilité, contrôle de gestion, informatique, gestion de personnel, avec chacune de ses filiales en date du 23 octobre 2006. 1855 réalise également des prestations de stockage en faveur de Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux. 1855 facture à ces filiales le montant total des frais occasionnés par les prestations de services qu'elle rend, majoré d'une marge de 5%.

Enfin, 1855 a effectué des avances en comptes courants au profit des Editions 1855. Au 31 octobre 2006, ces avances s'élevaient à 162 197 Euros au 30 juin 2006.

1855 et NDGVB ont opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2006.

19.2. Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004

19.2.1. Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées au 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 16 Août 2006

Laurent BARRE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

19.2.2. Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées au 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 511-34 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 31 Mai 2005

*Laurent BARRE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

CHAPITRE 20 - INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE

20.1. Comptes sociaux au 31 décembre 2005

BILAN ACTIF au 31 décembre 2005

<i>En Euros</i>	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Capital souscrit non appelé	-	-	-
Immobilisations incorporelles	8 113 188	6 554	123690%
Frais d'établissement	-	-	-
Frais de R&D	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	780 788	6 554	11813%
Fonds commercial	7 332 400	-	-
Autres	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-
Immobilisations corporelles	175 406	89 275	96%
Terrains	-	-	-
Constructions	-	-	-
Installations techniques, matériels	12 264	857	1331%
Autres	163 142	88 418	85%
Avances et acomptes	-	-	-
Immobilisations financières	1 526 623	1 053 219	45%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 815 217	1 149 048	754%
Stocks	1 415 660	306 127	362%
Matières premières et autres approv.	-	-	-
En cours de production	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-
Marchandises	1 415 660	306 127	362%
Avances et acomptes versés sur commandes	1 347 714	768 174	75%
Créances	1 111 648	1 281 133	-13%
Clients	89 969	403 030	-78%
Créances fiscales et sociales	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Autres créances	1 021 679	878 103	16%
Valeurs mobilières de placement	1 145 352	1 549 015	-26%
Disponibilités	351 078	202 554	73%
Charges constatées d'avance	-	18 737	-100%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 371 452	4 125 740	30%
Charges à répartir	-	2 433 308	-100%
Primes de remboursement	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-
TOTAL ACTIF	15 186 669	7 708 096	97%

BILAN PASSIF au 31 décembre 2005

<i>En Euros</i>	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Capital social	1 150 000	1 150 000	0%
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 963 104	4 963 104	0%
Réserves	-	-	-
Réserve légale	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-
Autres	-	-	-
Ecarts de réévaluation	3 818 832	-	-
Report à nouveau	(12 077 599)	(9 390 092)	29%
Résultat de l'exercice	(3 546 208)	(2 687 508)	32%
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(5 691 871)	(5 964 496)	-5%
Produits des émissions de titres participatifs	243 936	243 936	0%
Avances conditionnées	-	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	243 936	243 936	0%
Provisions pour risques	14 805	14 805	0%
Provisions pour charges	-	-	-
PROVISIONS	14 805	14 805	0%
Dettes financières	535 404	314 637	70%
Emprunts et dettes assimilées	8 132	8 132	0%
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	485 606	-	-
Emprunts et dettes financières divers	41 666	306 505	-86%
Avances et acomptes reçus sur commandes	13 135 895	9 167 992	43%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 264 776	3 174 456	97%
Dettes fiscales et sociales	681 544	645 665	6%
Autres dettes	2 180	111 101	-98%
Produits constatés d'avance	-	-	-
TOTAL DETTES	20 619 799	13 413 851	54%
Ecarts de conversion	-	-	-
TOTAL PASSIF	15 186 669	7 708 096	97%

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2005

<i>En Euros</i>	31/12/2005	31/12/2004	Variation
Ventes de marchandises	7 402 268	4 938 993	50%
Ventes de biens et services	130 900	96 510	36%
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 533 168	5 035 503	50%
Production stockée	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions	63 667	-	-
Transferts de charges d'exploitation	-	-	-
Autres produits	881	3 152	-72%
Produits d'exploitation	7 597 716	5 038 655	51%
Coût d'achats des marchandises vendues	6 675 639	4 216 830	58%
Matières premières et autres approv.	-	(2 730)	-100%
Autres achats et charges externes	2 463 534	1 160 050	112%
Impôts, taxes et versements assimilés	130 664	73 117	79%
Salaires et traitements	1 152 609	888 723	30%
Charges sociales	485 263	405 043	20%
Dotations aux amortissements et dépréciations	173 728	862 262	-80%
Autres charges d'exploitation	52 098	6 916	653%
Charges d'exploitation	11 133 535	7 610 211	46%
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 535 819)	(2 571 556)	37%
Produits de participations	-	-	-
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immob.	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	25 321	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-
Produits nets sur cessions de VMP	-	7 458	-100%
Produits financiers	25 321	7 458	240%
Dotations financières aux amort. et provisions	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	35 558	2 414	1373%
Différence négatives de change	153	-	-
Charges nettes sur cessions de VMP	-	26	-100%
Charges financières	35 711	2 440	1364%
RESULTAT FINANCIER	(10 390)	5 018	-307%
RESULTAT COURANT	(3 546 209)	(2 566 538)	38%
Produits exceptionnels	-	18 783	-100%
Charges exceptionnelles	-	130 491	-100%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	(111 708)	-100%
Participation des salariés aux résultats	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	9 261	-100%
BENEFICE OU PERTE	(3 546 209)	(2 687 507)	32%

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX au 31 décembre 2005

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Hormis les changements de méthode comptable introduits en 2005 et mentionnés dans la rubrique « *REGLES ET METHODES COMPTABLES* », aucun fait majeur ne mérite d'être signalé.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Permanence des méthodes

Charges à étaler

A partir du 01/01/2005, les dépenses antérieurement comptabilisées sous les rubriques « Charges à étaler » sont désormais comptabilisées à l'actif sous certaines conditions.

Les valeurs résiduelles figurant à ce poste au 31/12/2004 pour une somme de 2 433 307.00 Euros ont été portées au compte « Fonds commercial » au 01/01/2005.

Fonds commercial : Fichier client

A partir du 01/01/2005, les dépenses d'acquisition de clients sont désormais comptabilisées pour leur prix de revient à l'actif du bilan sur la ligne « Fonds commercial ».

La valeur brute comptabilisée au 31/12/2005 est de 7 332 399.57 Euros répartie de la manière suivante :

- au titre des dépenses antérieures des exercices de 2000 à 2004 : 5 480 139.68 Euros
- au titre des dépenses de l'exercice 2005 : 1 852 259.89 Euros

La méthode de dépréciation retenue consiste à déprécier en totalité le coût de la clientèle n'ayant passé aucune commande dans un délai de 5 ans après sa comptabilisation à l'actif.

Valeurs incorporelles : Système d'information

Le 01/01/2005, les investissements réalisés dans le système d'information et de gestion (SIG) ont été comptabilisés dans la rubrique « Valeurs incorporelles : Développement informatique » pour leur valeur cumulée au coût historique à cette date, soit une valeur de 772 000.00 Euros.

La durée d'amortissement est de 7 ans. La première annuité d'amortissement comptabilisée en 2005 est de 110 825.00 Euros.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériels et outillages industriels : 5 à 10 ans
- AAI divers : 5 à 10 ans
- Matériel transport : 5 ans
- Matériel bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier bureau : 3 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré (CMUP).

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend prix d'achat et frais accessoires.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de Recherche et Développement

Désignation	Valeur nette	Taux d'amortissement
Développement informatique	661 715	14
Total des frais de Recherche et Développement	661 715	

Fonds commercial

Désignation	Valeur nette	Achetés	Réévalués	Reçus en apport
Fichier clients	7 332 399			
Total du fonds commercial	7 332 399			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 994 114			

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Cadre A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentation	
				suite à réévaluation	acquisitions
Incorp.	Frais d'établissement, de R&D	Total I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	28 213		8 239 872
Corp.	Terrains				
	Constructions				
	- sur sol propre				
	- sur sol d'autrui				
	- instal. géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		3 105		13 380
	Autres immos corporelles				
	- instal. géné., agencts & aménagts divers		44 814		57 090
	- matériel de transport		30 185		
	- matériel de bureau & info., mobilier		73 393		56 152
	- Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		Total III	151 497		126 622
Financières	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		977 000		561 067
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		76 219		82 827
		Total IV	1 053 219		643 894
Total général (I+II+III+IV)			1 232 929		9 010 388

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		V. brute des immob. début d'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
Incorp.	Frais d'établissement, de R&D	Total I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II			8 268 086	
Corp.	Terrains					
	Constructions					
	- sur sol propre					
	- sur sol d'autrui					
	- instal. généc., agencts & aménagts const.					
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				16 485	
	Autres immos corporelles					
	- instal. généc., agencts & aménagts divers				101 904	
	- matériel de transport				30 185	
- matériel de bureau & info., mobilier				129 545		
- Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		Total III			278 119	
Financières	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 367 577	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières				159 046	
		Total IV			1 526 623	
Total général (I+II+III+IV)					10 072 828	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Cadre A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de R&D	Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	21 659	133 239		154 898
Terrains					
Constructions					
- sur sol propre					
- sur sol d'autrui					
- instal. généc., agencts & aménagts const.					
Installations techniques, matériel & outillage indust.		2 248	1 972		4 221
Autres immos corporelles					
- instal. généc., agencts & aménagts divers		13 948	9 039		22 986
- matériel de transport		11 845	6 037		17 882
- matériel de bureau & info., mobilier		34 181	23 441		57 623
- Emballages récupérables & divers					
	Total III	62 222	40 489		102 712
Total général (I+II+III)		83 881	173 728		257 610

Cadre B	VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE				Cadre C	Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, de R&D	Total I					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	133 239				
Terrains						
Constructions						
- sur sol propre						
- sur sol d'autrui						
- instal. généc., agencts & aménagts const.						
Installations techniques, matériel & outillage indust.		1 972				
Autres immos corporelles						
- instal. généc., agencts & aménagts divers		9 039				
- matériel de transport		6 037				
- matériel de bureau & info., mobilier		23 441				
- Emballages récupérables & divers						
	Total III	40 489				
Total général (I+II+III)		173 728				

Cadre D	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'ex.	Augmentations	Dotations aux amortissements de l'exercice	Montant net à la fin de l'ex.
Charges à répartir / plusieurs exercices		2 433 308	-2 433 308		
Primes de remboursement des obligations					

ECART DE REEVALUATION

Variations de la réserve spéciale de réévaluation

Un écart de réévaluation a été comptabilisé au 01/01/2005 pour une somme de 3 818 831.00 Euros. Il est la conséquence des changements de méthodes opérées en 2005 au titre de la nouvelle loi comptable concernant la valorisation du système d'information et de la valorisation du fichier client. L'incidence est une augmentation du même montant des capitaux propres et une diminution réciproque des déficits fiscaux antérieurs.

Il se répartit de la manière suivante :

- Investissement dans le système informatique : 772 000.00 Euros
- Acquisition du fichier clients : 3 046 831.00 Euros.

	Montant au début de l'exercice	Diminution dues aux cessions	Autres variations	Montant en fin d'exercice	Ecart incorporé au capital
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	772 000,00			772 000,00	
Fonds commercial	3 046 831,00			3 046 831,00	
Total I	3 818 831,00			3 818 831,00	
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériels et outillages indust.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Total II					
Participations					
Autres titres immobilisés					
Total III					
Total général (I+II+III)	3 818 831,00			3 818 831,00	
Réserve de réévaluation (1976)					
Réserve spéciale de réévaluation (1959)					
Ecart de réévaluation libre	3 818 831,71				
Autres écarts					
Total	3 818 831,71				

ACTIF CIRCULANT

Cadre A		ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an
Actif immob.	Créances rattachées à des participations		390 577	390 577	
	Prêts (1)(2)				
	Autres immobilisations financières		159 046	-41 739	200 785
Actif circulant	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		188 816	188 816	
	Créance rep. titres prêtés : pr./dep. antér		0		
	Personnel et comptes rattachés		0		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-573	-573	
	Etat & autres coll. publiques		3 750	3 750	
	- Impôts sur les bénéfices		775 053	775 053	
	- Taxe sur la valeur ajoutée		0		
	- Autres impôts, taxes & versements assimilés		0		
	- Divers		0		
	Groupe et associés (2)		0		
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		243 449	243 449	
Charges constatées d'avance					
Total			1 760 118	1 559 333	200 785
Renvois	(1) Montant des				
	- Créances représentatives de titres prêtés				
	- Prêts accordés en cours d'exercice				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	56 985,00	26,32
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	56 985,00	26,32

AFFECTATION DU RESULTAT

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	
<i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	-9 390 091
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	-2 687 508
Prélèvements sur les réserves	
Total I	-12 077 599
Affectations aux réserves	
- Réserve légale	
- Réserve spéciale des plus-values à long terme	
- Autres réserves	
- Réserve spéciale avant incorporation au capital	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	-12 077 599
Total II	-12 077 599

CREANCES ET DETTES NON COMPTABILISEES D'IMPOT DIFFERE

Nature	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels						
1. Provisions réglementées						
1.1 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
1.2 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
1.3 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
1.4 Amortissements dérogatoires						
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
3.1 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- O.R.G.A.N.I.C.			12 107		12 107	
- autres			4 389		4 389	
3.2 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propre assureur						
- autres						
4. Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5. Autres évaluations dérogatoires						
Total			16 496		16 496	
II. Eléments à imputer						
1. Déficits reportables fiscalement	10 296 344			278 541	10 017 803	
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. Eléments à imputer						
1. Réserve spéciale des plus-values à long terme						
2. Réserve spéciale des profits de construction						
3. Autres						

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	8 131	8 131		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes auprès d'éts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	485 606	485 606		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	6 264 776	6 264 776		
Personnel & comptes rattachés	104 612	104 612		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	207 129	207 129		
Etat & autres collect. publiques				
- Impôts sur les bénéfices				
- Taxe sur la valeur ajoutée	323 299	323 299		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes & assimilés	46 504	46 504		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés				
Groupe & associés (2)	41 666	41 666		
Autres dettes (dont det. rel. opér. de titres)	2 180	2 180		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	7 483 903	7 483 903		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

20.2. Comptes sociaux au 31 décembre 2004

BILAN			En Euros	
ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/04	Valeurs nettes au 31/12/03	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Concessions, brevets, licences, marques	6 554	2 083	4 472	215
- Fonds commercial				
- Autres				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installation techniques, matériels	857	1 368	-511	-37
- Autres	88 418	54 045	34 373	64
- Avances et acomptes				
Immobilisations financières	1 053 219	1 049 508	3 711	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 149 048	1 107 004	42 044	4
Stocks				
- Matières premières et autres approv.				
- En cours de production				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises	306 127	115 273	190 854	166
Avances et acomptes versés sur commandes	768 174	260 007	508 166	195
Créances				
- Clients	403 030	224 501	178 530	80
- Créances fiscales et sociales	586 058	368 772	217 285	59
- Groupes et associés	3 000	3 000		
- Autres créances	289 045	219 045	70 000	32
Valeurs mobilières de placement	1 549 015	594 218	954 797	161
Disponibilités	202 554	31 590	170 964	541
Charges constatées d'avance	18 737	34 288	-15 551	-45
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 125 740	1 850 694	2 275 045	123
Charges à répartir	2 433 308	1 525 662	907 646	59
Primes remboursement				
Ecart de conversion				
TOTAL GENERAL ACTIF	7 708 096	4 483 360	3 224 735	72

		BILAN		En Euros	
PASSIF		Valeurs au 31/12/04	Valeurs au 31/12/03	Variation	
				en valeur	en %
Capital		1 150 000	1 150 000		
Primes		4 963 104	4 963 104		
Réserves					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres					
Ecart de réévaluation					
Report à nouveau		-9 390 092	-7 159 038	-2 231 053	-31
Résultat de l'exercice		-2 687 507	-2 231 053	-456 454	-20
SITUATION NETTE		-5 964 494	-3 276 987	-2 687 508	-82
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-5 964 495	-3 276 987	-2 687 508	-82
Produits des émissions de titres participatifs		243 936	243 936		
Avances conditionnées					
AUTRES FONDS PROPRES		243 936	243 936		
Provisions pour risques		14 805	14 805		
Provisions pour charges					
PROVISIONS		14 805	14 805		
Dettes financières					
Emprunts et dettes assimilées		8 131	8 131		
C.B.C. et découverts			48 694	-48 694	-100
Groupes et associés		306 504			
Avances et acomptes recus sur commandes		9 167 992	4 604 241	4 563 752	99
Autres dettes					
Fournisseurs et comptes rattachés		3 174 456	1 611 781	1 562 675	97
Dettes fiscales et sociales		645 665	683 670	-38 005	-6
Autres dettes		111 101	111 101		
Groupes et associés			433 988	-433 988	-100
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		13 413 849	7 501 606	5 912 243	79
Ecart de conversion					
TOTAL GENERAL PASSIF		7 708 096	4 483 360	3 224 735	72

COMPTE DE RESULTAT			En Euros	
	Du 01/01/04 Au 31/12/04	Du 01/01/03 Au 31/12/03	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises	4 938 993	3 287 405	1 651 589	50
Ventes de biens et services	96 510	223 411	-126 901	-57
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 035 503	3 510 817	1 524 686	43
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements)				
Transferts de charges d'exploitation		1 159 632	-1 159 631	-100
Produits nets sur opérations à long terme				
Autres produits de gestion courante	3 152	602	2 551	424
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 038 655	4 671 050	367 605	8
Coût d'achat des marchandises vendues	4 216 830	2 765 062	1 451 768	53
Matières premières et sous-traitance	-2 586	963	-3 549	-369
Autres achats et charges externes	1 159 906	2 362 356	-1 202 450	-51
Impôts, taxes et versements assimilés	73 117	38 012	35 105	92
Salaires	888 723	758 605	130 119	17
Charges sociales	405 043	334 637	70 406	21
Dotations aux amortissements (et provisions)	862 262	513 345	348 917	68
Autres charges d'exploitation	6 916	17 015	-10 099	-59
CHARGES D'EXPLOITATION	7 610 212	6 789 995	820 217	12
RESULTATS D'EXPLOITATION	-2 571 556	-2 118 945	-452 612	-21
Bénéfice attribué, perte transférée				
Perte supporté, bénéfice transféré				
OPERATIONS EN COMMUN				
Produits de participations				
Autres valeurs mobilières, créances d'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés		1	-1	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits sur cessions de val. mob. de placement	7 458	8 262	-805	-10
PRODUITS FINANCIERS	7 458	8 263	-805	-10
Dotations aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 414	20 907	-18 493	-88
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement	26		26	
CHARGES FINANCIERES	2 440	20 907	-18 467	-88
RESULTAT FINANCIER	5 018	-12 644	17 662	140
RESULTAT COURANT	-2 566 539	-2 131 589	-434 950	-20
Produits exceptionnels	18 783	140 938	-122 155	-87
Charges exceptionnelles	130 491	240 402	-109 911	-46
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-111 708	-99 464	-12 244	-12
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	9 261		9 261	
TOTAL DES PRODUITS	5 064 896	4 820 251	244 645	5
TOTAL DES CHARGES	7 752 404	7 051 305	701 099	10
BENEFICE OU PERTE	-2 687 508	-2 231 053	-456 454	-20

ANNEXE

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production,

Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
AAI Divers	5 à 10 ans
Matériel transport	5 ans
Matériel Bureau	3 à 5 ans
Mobilier Bureau	3 ans

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				En Euros		
CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. Début d'exercice	Augmentations		
				Suite à réévaluation	Acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement, de recherche et de développement	Total I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	17 769			10 445
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui				
	Instal. géné., agencés & amén const					
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		3 105			
	Instal. géné., agencés & aménagés const		32 154			12 660
	Autres immos corporelles	Matériels de transport	16 316			13 870
		Matériel de bureau & info., mobilier	43 165			30 228
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
Total III			94 740			56 768
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		977 000			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		72 508			3 711
	Total IV		1 049 508			3 711
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 162 016			70 913

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				En Euros		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		V. brute des immob. Fin ex	Réévaluation légal Valeur d'origine
			Par virt poste	Par cessions		
INCORPOR	Frais d'établissement, de recherche et de dével. Total I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II				28 213	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Instal. géné., agencés & amén const				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				3 105	
		Instal. géné., agencés & aménagés const			44 814	
	Autres immos corporelles	Matériels de transport			30 185	
		Matériel de bureau & info., mobilier			73 393	
	Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total III				151 497		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				977 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières				76 219	
Total IV				1 053 219		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 162 016		1 232 929	

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montants des amortisseme nts à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL		15 686	5 973		21 659
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Instal. généré., agencés & aménagés const.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels		1 737	511		2 248
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	8 967	4 981		13 948
	Matériel de transport	7 599	4 246		11 845
	Mat. bureau et informatique, mob	21 024	13 158		34 181
	Emballages récupérables & divers				
TOTAL		39 327	22 896		62 222
TOTAL GENERAL		55 013	28 869		83 881

CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE			CADRE C	Mouvements affectant la provision pour amortissements derogatoires
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Frais d'établissement et recherche TOTAL						
Immob. Incorporelles TOTAL		5 973				
Terrains						
Constr.	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. agenc. et amén.					
Inst. techniques mat. et outil.		511				
Immo. Corpor.	Inst. gales agenc. am. Divers	4 981				
	Mat. transport	4 246				
	Mat. bureau mobilier	13 158				
	Emballages récup. divers					
TOTAL		22 896				
TOTAL GENERAL		28 869				
CADRE D	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir / plusieurs exercices						
48180000 CH A ETAL S/PL EXERC			1 525 662			
TOTAL			1 525 662			
Primes de remboursement des obligations						

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Pr.pr recons. Gisemts miniers petro.					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
	Pr.fisc.pr impl. étranger avant 92					
	Pr.fisc.pr impl. étranger apr. 010192					
	Pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées						
TOTAL I						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		14 805			14 805
	Pr.pr garanties données aux clients					
	Pr.pr pertes/marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Pr.pr pensions et obligat. similaires					
	Provisions pour impôts					
	Pr.pr renouvellement des immob.					
	Provisions pour grosses réparations					
	Pr.pr ch.soc. & fisc./congrés à payer					
Autres pr. pour risques & charges						
TOTAL II			14 805			14 805
Provisions pour dépréciation	/immos	- incorporelles	98 848			98 848
		- corporelles				
		- titres mis en équiv.				
		- titres de participation				
		- autres immos financ.				
	Sur stocks et en cours		98 848			98 848
	Sur comptes clients					
	Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III			98 848			98 848
TOTAL GENERAL (I + II + III)			113 653			113 653
Dont dotations & reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la cloture de l'exercice calculée						

CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		76 219	76 219	
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		501 878	501 878	
	Créances rep. titres prêtés : pr. /dep. Antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	4387000	PROV. IND. JOURNALIER	-573		
	TOTAL		-573	-573	
	Impôts sur les bénéfices				
	ETAT IMPOTS SUR LES				
	44400000	SOCIETES	3 750		
	TOTAL		3 750	3 750	
	Etat & autres				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	44520000	TVA DUE SUR ACQ INTR	9 366		
	44562000	TVA S/IMMO DEDUC	1 506		
	44562100	TVA S/IMMOBIL. 20,60 %	17 190		
	44566100	TVA DEDUC S/DEBIT F	132 673		
	44567000	CRED TVA A REP DEDUC	9 803		
	44571000	TVA S/VTES FRANCE	480		
	44583000	REMBOURSEMENT TAX	210 000		
	44586611	TVA DED S/ENCAISSEMENTS	201 863		
	TOTAL		582 881	582 881	
	coll. Publiques				
Autres impôts, taxes & versements assimilés					
Divers					
Groupe et associés (2)		3 000	3 000		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		289 045	289 045		
Charges constatées d'avance			18 737	18 737	
TOTAUX			1 474 936	1 474 936	
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	CHARGES
Exploitation Financiers Exceptionnels	18 736,58
TOTAL 48600000	18 736,58
TOTAL	18 736,58

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances clients et comptes rattachés Autres créances	-572,91
TOTAL	-572,91

TABLEAU D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT			
<i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			-2 231 053,00
Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)			
TOTAL I			-2 231 053,00
Affectations aux réserves	- Réserve légale - Réserve spéciale des plus-values à long terme - Autres réserves - Réserve spéciale avant incorporation au capital		
Dividendes			
Autres répartitions			
Report à nouveau			2 231 053,00
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II
			2 231 053,00

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		8 131	8 131		
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		306 504	306 504		
Fournisseurs & comptes rattachés		3 174 456	3 174 456		
Personnel & comptes rattachés		177 529	177 529		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
43100000	URSSAF	65 670			
43730000	RETRAITE CRIC	38 571			
43731000	RETRAITE ISICA	19 530			
43733000	MUTUELLE AXA	6 436			
43740000	ASSEDIC	14 282			
43820000	CH SOC S/CONG A PAYER	20 560			
43860000	AUTRES CHARGES A P	3 917			
43861000	TAXE APPRENTISSAGE	4 827			
43862000	FORMATION CONTINUE	6 314			
43863000	EFFORT CONSTRUCTION	4 727			
TOTAL		184 835	184 835		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	44566200 TVA DEDUCT T	8 582			
	44571120 TVA S/VTES AL	3 370			
	44571140 TVA S/VTES A	410			
	44571160 TVA S/VTES BE	18 373			
	44571180 TVA S/VTES ES	2 185			
	44571200 TVA COLLECT	1 945			
	44571260 TVA S/VTES LU	5 402			
	44571280 TVA S/VTES PA	12 141			
	44571320 TVA S/VTES SU	249			
	44571350 TVA S/VTES RO	10 240			
	44571360 TVA S/VTES SU	9 598			
	44571381 TVA /VTES POL	1 985			
	44571390 TVA /VTES CH	1 181			
	44571800 TVA S/VTES EU	47 284			
	44572000 TVA S/PREST.S	81 631			
	44572100 TVA COL/VINS C	1 322			
	44588800 TVA A REGULA	66 609			
TOTAL		272 507			
Collectiv. Publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	10 793	10 793		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		111 101	111 101		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		4 245 857	4 245 857		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

20.3. Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004

20.3.1. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « SA 1855 » tels qu'ils sont joints au présent rapport.*
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables qui concernent la comptabilisation à l'actif et leur dépréciation, du fichier client et du système d'information tels que décrit dans l'annexe des comptes annuels 2005.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 16 Août 2006

*Laurent BARRE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

20.3.2. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « SA 1855 » tels qu'ils sont joints au présent rapport.*
- la justification de nos appréciations.*
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^{er} alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous estimons que les méthodes appliquées, telles qu'elles sont décrites dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sont conformes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 31 Mai 2005

*Laurent BARRE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

20.4. Informations financières intermédiaires au 30 juin 2006

20.4.1. Comptes intermédiaires au 30 juin 2006

BILAN AU 30 juin 2006 (en Euros)

ACTIF	30/06/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	11.816.541,82	750.477,14	11.066.064,68	9.815.217,46
Immobilisations incorporelles	9.122.768,88	621.392,74	8.501.376,14	8.113.187,87
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires	970.164,73	240.785,29	729.379,44	780.788,30
Fonds commercial (1)	8.152.604,15	380.607,45	7.771.996,70	7.332.399,57
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	294.771,87	129.084,40	165.687,47	175.406,62
Terrains				
Constructions				
Installation techniques, matériel et outillage industriels	16.484,77	5.254,49	11.230,28	12.264,16
Autres immobilisations corporelles	278.287,10	123.829,91	154.457,19	163.142,46
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)	2.399.001,07		2.399.001,07	1.526.622,97
Participations	977.000,15		977.000,15	977.000,15
Créances rattachées à des participations	1.182.209,75		1.182.209,75	390.576,75
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	239.791,17		239.791,17	159.046,07
ACTIF CIRCULANT	6.465.686,93	98.847,58	6.366.839,35	5.418.770,05
Stocks et en-cours	2.461.099,00		2.461.099,00	1.415.660,20
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2.461.099,00		2.461.099,00	1.415.660,20
Avances et acomptes versés sur commandes	1.845.250,76		1.845.250,76	1.347.713,61
Créances (3)	1.776.850,88	98.847,58	1.678.003,30	1.158.966,37
Clients et comptes rattachés	418.438,21	98.847,58	319.590,63	89.968,76
Autres créances	1.358.412,67		1.358.412,67	1.068.997,61
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	155.962,27		155.962,27	1.145.351,96
Actions propres				
Autres titres	155.962,27		155.962,27	1.145.351,96
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	193.337,18		193.337,18	351.077,91
Charges constatées d'avance (3)	33.186,84		33.186,84	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	18.282.228,75	849.324,72	17.432.904,03	15.233.987,51
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

PASSIF	30/06/2006	31/12/2005
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES	-7.868.600,23	-5.691.870,50
Capital social ou individuel	1.150.000,00	1.150.000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4.963.104,47	4.963.104,47
Écarts de réévaluation	3.818.831,71	3.818.831,71
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-15.623.806,68	-12.077.599,13
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-2.176.729,73	-3.546.207,55
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS PROPRES	243.936,00	243.936,00
Produits émissions titres participatifs	243.936,00	243.936,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		14.805,00
Provisions pour risques		14.805,00
Provisions pour charges		
DETTES (1)	25.057.568,26	20.667.117,01
Emprunts obligataires convertibles	8.131,20	8.131,20
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	342.049,35	485.606,43
Emprunts et dettes financières	80.009,89	88.984,89
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17.920.199,24	13.135.895,20
Fournisseurs et comptes rattachés	5.951.009,18	6.264.775,64
Dettes fiscales et sociales	753.989,57	681.543,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2.179,83	2.179,83
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17.432.904,03	15.233.987,51

COMPTE DE RESULTAT AU 30 Juin 2006 (en Euros)

	30/06/2006			31/12/2005
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2.166.185,95	575.063,54	2.741.249,49	7.402.268,38
Production vendue (biens)	45,82		45,82	130.900,42
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	2.166.231,77	575.063,54	2.741.295,31	7.533.168,80
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur provisions et transferts de charges			14.805,00	63.667,19
Autres produits			17,33	881,44
			2.756.117,64	7.597.717,43
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3.551.523,13	7.785.172,09
Variation de stocks			- 1.045.438,80	- 1.109.533,22
Achat de matières premières et autres approvisionnements			-5.884,86	
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			889.048,07	2.463.534,11
Impôt, taxes et versements assimilés			44.674,39	130.664,45
Salaires et traitements			566.367,30	1.152.608,74
Charges sociales			238.351,18	485.262,73
Dotations aux amortissements et provisions :			112.260,05	173.728,33
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			112.260,05	173.728,33
- Sur immobilisations : dotations aux provisions				
- Sur actif circulant : dotations aux provisions				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			21.798,16	52.097,90
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1.616.580,98	-3.535.817,70
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers			3.577,57	25.320,98
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3.448,65	25.320,98
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change			128,92	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			15.506,87	35.710,83
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			15.052,63	35.557,68
Différences négatives de change			454,24	153,15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-11.929,30	-10.389,85

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1.628.510,28	-3.546.207,55
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles	531.969,45	
Sur opérations de gestion	20.000,00	
Sur opérations en capital	131.362,00	
Dotations aux amortissements et aux provisions	380.607,45	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-531.969,45	
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	16.250,00	
Total des produits	2.759.695,21	7.623.038,41
Total des charges	4.936.424,94	11.169.245,96
BENEFICE OU PERTE	-2.176.729,73	- 3.546.207,55
(a) Y compris :		
- redevances de crédit bail-mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 Juin 2006 (en Euros)

	30/06/2006		31/12/2005	
	Montant	%	Montant	%
Chiffre d'affaires	2.741.295		7.533.168	
Ventes de marchandises	2.741.249		7.402.268	
- Coût d'achat des marchandises vendues	3.551.523		7.785.172	
Marge commerciale (a)	- 810.274		- 382.904	
Production vendue	46		130.900	
+ Production stockée ou déstockage				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	46		130.900,42	
Production + Ventes de marchandises	2.741.295		7.533.169	
- Achats de matières premières et approv.	- 5.885			
- Variation de stocks	-1.045.439		-1.109.533	
- Sous-traitance directe	273			
Marge brute de production (b)	1.051.097		1.240.433	
Marge brute globale (a + b)	240.823		857.529	
- Autres achats et charges externes	888.776		2.463.534	
Valeur ajoutée	- 647.953		- 1.606.005	
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	44.674		130.664	
- Rémunérations	566.367		1.152.609	
- Charges sociales	238.351		485.263	
Excédent brut d'exploitation	- 1.497.345		- 3.374.541	
+ Reprises sur amort. et provis., transfert de charges	14.805,00		63.667	
+ Autres produits de gestion courante	17		881	
- Dotations aux amortissements et provisions	112.260		173.728	
- Autres charges de gestion courante	21.798		52.098	
Résultat d'exploitation	- 1.616.581		-3.535.819	
+ Quote-part sur opérations faites en commun				
+ Produits financiers	3.578		25.321	
- Charges financières	15.507		35.711	
Résultat courant	- 1.628.510		- 3.546.209	
Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles	531.969			
Résultat exceptionnel	- 531.969		0	
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	16.250,00			
Résultat net	- 2.176.729		- 3.546.209	
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actif</i>				

IMMOBILISATIONS AU 30 JUIN 2006 (en Euros)

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total II	8.268.085,53		854.683,33
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16.484,77		
Installations générales, agencements et aménagements divers	101.904,15		9.406,60
Matériel de transport	30.185,12		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	129.544,54		7.246,68
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	278.118,58		16.653,28
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1.367.576,90		791.633,00
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	159.046,07		80.745,10
Total IV	1.526.622,97		872.378,10
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	10.072.827,08		1.743.714,71

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			9.122.768,86	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. construct			16.484,77	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			111.310,75	
Installations générales, agencements et aménagements divers			30.185,12	
Matériel de transport			136.791,22	
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total (III)			294.771,86	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			2.159.209,90	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			239.791,17	
Total (IV)			2.399.001,07	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			11.816.541,79	

AMORTISSEMENTS AU 30 JUIN 2006 (en Euros)

Cadre A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	154.897,68	466.495,06		621.392,74
Frais d'établissement recherche développ.				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4.220,61	1.033,88		5.254,49
Installations générales, agencements et aménagements divers	22.986,24	6.140,60		29.126,84
Matériel de transport	17.882,24	3.016,12		20.898,36
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57.622,87	16.181,83		73.804,70
Emballages récupérables et divers				
Total III	102.711,96	26.372,43		129.084,39
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	257.609,64	492.867,49		750.477,13

Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles	85.887,61		380.607,45		
Frais d'établis., recherche développ. (I)					
Autres immobilisations incorporelles (II)					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. génér., agenc. aménag. construc.					
Instal. techn., matériel outil. industriels	1.033,88				
Instal. génér., agenc. et aménag. divers	6.140,60				
Matériel de transport	3.016,12				
Matériel bureau et informatique, mobilier	16.181,83				
Emballages récupérables et divers					
(III)	26.372,43		380.607,45		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	112.260,04		380.607,45		

Cadre D MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR S/ PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 30 JUIN 2006 (en Euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions				
Provisions pour litiges	14.805,00		14.805,00	0,00
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	23.577,00	31.897,50	23.577,00	31.897,50
Autres				
Total II	38.382,00	31.897,50	38.382,00	31.897,50
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
Total III				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	38.382,00	31.897,50	38.382,00	31.897,50
<i>Dont dotations et reprise:</i>		31.897,50	38.382,00	
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
<i>Dont reprise utilisée</i>				
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice</i>				

PRODUITS ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en Euros)

Charges constatées d'avance	30/062006	31/12/2005
Charges d'exploitation	33.186,84	
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	33.186.84	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET AU 30 JUIN 2006 (en Euros)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	2.166.185,95	575.063,54	2.741.249,49
Produits des activités annexes	45,82		45,82
Total	2.166.231,77	575.063,54	2.741.295,31

REMUNERATION DES DIRIGEANTS (exercice 2006 – en Euros)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
- des organes de direction ou de gérance	144.999,96
- des organes d'administration	
- des organes de surveillance	
Total	144.999,96

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES AU 30 JUIN 2006 (en Euros)

	30/062006	31/12/2005
Sur opérations de gestion		
671000 Charges exceptionnelles		
671200 Amendes et penalites		
672000 Chges/ex. anterieurs		
Total	20.000,00	0
Sur opérations en capital		
678300		
Total	131.362,00	0
Dotations aux amortissements et provisions		
687500 Dap/prov pour risques		
Total	380.607,45	0
TOTAL GENERAL	531.969,45	0

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS AU 30 JUIN 2006 (en Euros)

	30/062006	31/12/2005
Sur opérations de gestion		
Total		
Sur opérations en capital		
778300 Boni titres rachat ent		
Total		
Reprises sur provisions, transferts de charges		
787500 Rep/prov pour risques		
Total		63.667,19
TOTAL GENERAL		63.667,19

20.4.2. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaire aux comptes de la société, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires de SA 1855 couvrant la période du 1^{er} janvier 2006 au 30 juin 2006 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données soutenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté de ces comptes intermédiaires et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes intermédiaires sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Paris, le 28 Novembre 2006

Laurent BARRE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

20.5. Passage des comptes sociaux aux comptes économiques normatifs

20.5.1. Tableau de passage du compte de résultat social 2004 au compte de résultat normatif 2004

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
	RESULTAT audité 1855	Résultat audité NDGVB	Elim Interco	Annulation du fichier client net d'impôt différé	Activation d'impôts différés sur déficits reportables	Retraitement de la marge sur ventes encaissées au cours de l'exercice, pour lesquelles les produits concernés ont été achetés ou non par 1855	Annulation de la marge constatée dans les comptes sociaux, sur des commandes encaissées dans les exercices antérieurs	Compléments d'achats probables liés aux engagements passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Eléments non récurrents	Résultat normatif
Total CA	5,036	576	-709			6,141	-1,521			9,523
Total COGS	-4,214	-400	625			-5,129	1,421			-7,697
Total Marge brute	822	176	-84	0		1,012	-100			1,826
Autres produits	3									3
Autres coûts	-2,534	-141	84							-2,591
EBITDA avant coûts d'acq. clients	-1,709	35	0	0		1,012	-100			-762
Coûts d'acq. clients				-1,741						-1,741
EBITDA	-1,709	35	0	-1,741		1,012	-100			-2,503
DAP	-862			833						-29
Résultat financier	4	-24								-20
Résultat exceptionnel	-112									-112
Compléments d'achats liés aux engagements passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées								-1,606		-1,606
IS	-9	-2		303	600					892
Résultat net	-2,688	9	0	-605	600	1,012	-100	-1,606		-3,378

20.5.2. Tableau de passage du compte de résultat social 2005 au compte de résultat normatif 2005

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
	RESULTAT audité 1855	Résultat audité NDGVB	Elim Interco	Annulation du fichier client net d'impôt différé	Activation d'impôts différés sur déficits reportables	Retraitement de la marge sur ventes encaissées au cours de l'exercice, pour lesquelles les produits concernés ont été achetés ou non par 1855	Annulation de la marge constatée dans les comptes sociaux, sur des commandes encaissées dans les exercices antérieurs	Compléments d'achats probables liés aux engagements passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Eléments non récurrents	Résultat normatif
Total CA	7,533	711	-711			6,139	-2,260			11,412
Total COGS	-6,676	-394	357			-5,143	2,488			-9,368
Total Marge brute	857	317	-354	0		996	228			2,044
Autres produits	65									65
Autres coûts	-4,284	-367	354							-4,048
EBITDA avant coûts d'acq. clients	-3,362	-50	0	0		996	228			-2,188
Coûts d'acquisition clients				-1,853						-1,853
EBITDA	-3,362	-50	0	-1,853		996	228			-4,041
DAP	-174									-174
Résultat financier	-10	-7								-17
Résultat exceptionnel		66								-183
Compléments d'achats liés aux engagements passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées								-424		-424
IS		-5		386						381
Résultat net	-3,546	4	0	-1,467		996	228	-424	0	-4,209

20.5.3. Tableau de passage du compte de résultat intermédiaire social 2006 au compte de résultat intermédiaire normatif 2006

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
	RESULTAT audité 1855	Résultat audité NDGVB	Elim Interco	Annulation du fichier client net d'impôt différé	Activation d'impôts différés sur déficits reportables	Retraitement de la marge sur ventes encaissées au cours de l'exercice, pour lesquelles les produits concernés ont été achetés ou non par 1855	Annulation de la marge constatée dans les comptes sociaux, sur des commandes encaissées dans les exercices antérieurs	Compléments d'achats probables liés aux engagement passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Eléments non récurrents	Résultat normatif
Total CA	2,741	921	-921			5,432	-1,511			6,662
Total COGS	-2,500	-675	675			-4,468	1,459			-5,509
Total Marge brute	241	246	-246	0		964	-52			1,153
Autres produits	15	6	-6							15
Autres coûts	-1,760	-219	252							-1,727
EBITDA avant coûts d'acq. clients	-1,504	33	0	0		964	-52			-559
Coûts d'acquisition clients				-821						-821
EBITDA	-1,504	33	0	-821		964	-52			-1,380
DAP	-112									-112
Résultat financier	-12									-12
Résultat exceptionnel	-532			381						-151
Compléments d'achats liés aux engagement passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées								-1,351		-1,351
IS	-16									-16
Résultat net	-2,177	33	0	-440		964	-52	-1,351		-3,023

20.5.4. Tableau de passage du bilan social 2004 au bilan normatif 2004

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	BILAN audité 1855	BILAN audité NDGVB	Elim Interco	Elimination des titres NDGVB	Annulation du fichier client net d'impôt différé	Activation impôts différés sur déficits reportables	Retraitement Ventes	Comptabilisation achats normatifs devant être réalisés pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Compléments d'achats probables liés aux engagement passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Annulation de la marge constatée dans les comptes sociaux, sur des commandes encaissées dans les exercices antérieurs	Bilan Normatif
Investissements	1,149	0	0	-358	0	0	0	0	0	0	791
Immobilisations incorporelles	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Immobilisations corporelles	89	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89
Goodwill	0	0	0	619	0	0	0	0	0	0	619
Immobilisations financières	1,053	0	0	-977	0	0	0	0	0	0	76
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stocks	306	50	0	0	0	0	0	0	0	0	356
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances	2,049	823	-449	0	811	3,432	0	-1,141	0	0	5,525
Avances et acomptes versés sur commandes	768	373	0	0	0	0	0	-1,141	0	0	0
Clients et comptes rattachés	403	267	-267	0	0	0	0	0	0	0	403
Autres créances	878	183	-182	0	811	3,432	0	0	0	0	5,122
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Trésorerie	1,752	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,752
Valeurs mobilières de placement	1,549	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,549
Disponibilités	203	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Regularisation	2,452	0	0	0	-2,433	0	0	0	0	0	19
Charges constatées d'avance	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19
Charges à répartir	2,433	0	0	0	-2,433	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Actif	7,708	873	-449	-358	-1,622	3,432	0	-1,141	0	0	8,443
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres	-5,721	306	0	-358	-1,622	3,432	9,168	-7,702	-3,481	0	-5,978
Capital, Réserves, primes, écarts de réévaluation et Oblig. remb. en actions	6,357	285	0	-358	0	0	0	0	0	0	6,284
Report à nouveau	-9,390	12	0	0	-1,017	2,832	3,027	-2,573	-1,875	100	-8,884
Résultat exercice	-2,688	9	0	0	-605	600	6,141	-5,129	-1,606	-100	-3,378
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
Autres Provisions pour risques	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres fonds propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes	13,099	359	-267	0	0	0	-9,168	6,561	3,481	0	14,065
Avances et acomptes reçus	9,168	67	0	0	0	0	-9,168	0	0	0	67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3,174	234	-267	0	0	0	0	6,561	3,481	0	13,183
Dettes fiscales et sociales	646	58	0	0	0	0	0	0	0	0	704
Autres dettes	111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	111
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes financières	315	208	-182	0	0	0	0	0	0	0	341
Emprunts et dettes de crédit	0	208	0	0	0	0	0	0	0	0	208
Emprunts et dettes financières	315	0	-182	0	0	0	0	0	0	0	133
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Passif	7,708	873	-449	-358	-1,622	3,432	0	-1,141	0	0	8,443

20.5.5. Tableau de passage du bilan social 2005 au bilan normatif 2005

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	BILAN audité 1855	BILAN audité NDGVB	Elim Interco	Elimination des titres NDGVB	Annulation du fichier client net d'impôt différé	Activation impôts différés sur déficits reportables	Retraitement Ventes	Comptabilisation achats normatifs devant être réalisés pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Compléments d'achats probables liés aux engagement passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Annulation de la marge constatée dans les comptes sociaux, sur des commandes encaissées dans les exercices antérieurs	Bilan Normatif
Investissements	9,815	2	-391	-358	-7,332	0	0	0	0	0	1,737
Immobilisations incorporelles	8,113	0	0	0	-7,332	0	0	0	0	0	781
Immobilisations corporelles	175	0	0	0	0	0	0	0	0	0	175
Goodwill	0	0	0	619	0	0	0	0	0	0	619
Immobilisations financières	1,527	2	-391	-977	0	0	0	0	0	0	161
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stocks	1,416	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,416
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances	2,459	812	-424	0	2,212	3,432	0	-1,684	0	0	6,807
Avances et acomptes versés sur com	1,348	336	0	0	0	0	0	-1,684	0	0	0
Clients et comptes rattachés	90	424	-424	0	0	0	0	0	0	0	90
Autres créances	1,022	51	0	0	2,212	3,432	0	0	0	0	6,717
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Trésorerie	1,496	14	0	0	0	0	0	0	0	0	1,510
Valeurs mobilières de placement	1,145	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,145
Disponibilités	351	14	0	0	0	0	0	0	0	0	365
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Regularisation	0	178	0	0	0	0	0	0	0	0	178
Charges constatées d'avance	0	178	0	0	0	0	0	0	0	0	178
Charges à répartir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Actif	15,187	1,006	-815	-358	-5,120	3,432	0	-1,684	0	0	11,647
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres	-5,448	310	0	0	-5,120	3,432	13,135	-11,090	-3,268	0	-8,406
Capital, Réserves, primes, écarts de r	10,176	285	0	-358	-2,031	0	0	0	0	0	8,072
Report à nouveau	-12,078	21	0	0	-1,622	3,432	6,996	-5,947	-2,844	-228	-12,269
Résultat exercice	-3,546	4	0	0	-1,467	0	6,139	-5,143	-424	228	-4,209
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
Autres Provisions pour risques	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes	20,084	646	-815	0	0	0	-13,136	9,406	3,268	0	19,453
Avances et acomptes reçus	13,136	0	0	0	0	0	-13,136	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattach	6,265	106	-424	0	0	0	0	9,406	3,268	0	18,621
Dettes fiscales et sociales	682	149	0	0	0	0	0	0	0	0	831
Autres dettes	2	391	-391	0	0	0	0	0	0	0	2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes financières	535	50	0	0	0	0	0	0	0	0	585
Emprunts et dettes de crédit	486	50	0	0	0	0	0	0	0	0	535
Emprunts et dettes financières	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Passif	15,187	1,006	-815	0	-5,120	3,432	-1	-1,684	0	0	11,647

20.5.6. Tableau de passage du bilan intermédiaire social 2006 au bilan intermédiaire normatif 2006

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	BILAN audité 1855	BILAN audité NDGVB	Elim Interco	Elimination des titres NDGVB	Annulation du fichier client net d'impôt différé	Activation impôts différés sur déficits reportables	Retraitement Ventes	Comptabilisation achats normatifs devant être réalisés pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Compléments d'achats probables liés aux engagements passés de 1855 pour répondre aux besoins des commandes encaissées	Annulation de la marge constatée dans les comptes sociaux, sur des commandes encaissées dans les exercices antérieurs	Bilan Normatif
Investissements	11,066	138	-1,182	-358	-7,772	0	0	0	0	0	1,892
Immobilisations incorporelles	8,501	0	0	0	-7,772	0	0	0	0	0	729
Immobilisations corporelles	166	2	0	0	0	0	0	0	0	0	168
Goodwill	0	0	0	619	0	0	0	0	0	0	619
Immobilisations financières	2,399	136	-1,182	-977	0	0	0	0	0	0	376
Stocks	2,461	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,461
Créances	3,524	2,371	-1,525	0	2,444	3,200	0	-2,518	0	0	7,496
Avances et acomptes versés sur com	1,845	673	0	0	0	0	0	-2,518	0	0	0
Clients et comptes rattachés	320	1,525	-1,525	0	0	0	0	0	0	0	320
Autres créances	1,359	173	0	0	2,444	3,200	0	0	0	0	7,176
Trésorerie	349	0	0	0	0	0	0	0	0	0	349
Valeurs mobilières de placement	156	0	0	0	0	0	0	0	0	0	156
Disponibilités	193	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193
Regularisation	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33
Charges constatées d'avance	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33
Charges à répartir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Actif	17,433	2,509	-2,707	-358	-5,328	3,200	0	-2,518	0	0	12,231
Capitaux propres	-7,625	343	0	0	-5,328	3,200	17,920	-15,558	-3,489	0	-10,895
Capital, Réserves, primes, écarts de r	10,176	285	0	-358	-2,031	0	0	0	0	0	8,072
Report à nouveau	-15,624	25	0	0	-2,857	3,200	12,488	-11,090	-2,138	52	-15,944
Résultat exercice	-2,177	33	0	0	-440	0	5,432	-4,468	-1,351	-52	-3,023
Provisions pour risques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres Provisions pour risques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes	24,627	855	-1,525	0	0	0	-17,920	13,040	3,489	0	22,566
Avances et acomptes recus	17,920	0	0	0	0	0	-17,920	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattach	5,951	493	-1,525	0	0	0	0	13,040	3,489	0	21,448
Dettes fiscales et sociales	754	337	0	0	0	0	0	0	0	0	1,091
Autres dettes	2	25	0	0	0	0	0	0	0	0	27
Dettes financières	430	1,311	-1,182	0	0	0	0	0	0	0	559
Emprunts et dettes de crédit	350	129	0	0	0	0	0	0	0	0	479
Emprunts et dettes financières	80	1,182	-1,182	0	0	0	0	0	0	0	80
Total Passif	17,433	2,509	-2,707	0	-5,328	3,200	0	-2,518	0	0	12,230

20.5.7. Commentaires sur les comptes normatifs

Les comptes normatifs sont établis de la manière suivante :

BILAN

Colonnes 1 et 2 :

Cumul des comptes sociaux tels qu'ils ont été audités par le commissaire aux comptes

Colonne 3 :

Elimination des soldes intercompagnies

Colonne 4 :

Elimination des titres NDGVB

Colonne 5 :

Dans les comptes sociaux, les dépenses d'acquisition des clients sont immobilisées. Dans les comptes normatifs, ces dépenses sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont encourues

Un impôt différé est constaté sur ce retraitement, car la société prévoit sur ce point d'aligner, dans un avenir proche, les comptes sociaux sur les comptes normatifs.

Colonne 6 :

Dans les comptes normatifs, l'économie future d'impôt liée aux déficits reportables dont bénéficie la société est activée en impôts différés actifs. Elle est limitée au montant considéré comme imputable sur les résultats bénéficiaires des 5 prochains exercices, soit avant le 31/12/2011.

Colonne 7 :

Dans les comptes normatifs, la société considère que les commandes encaissées constituent des ventes fermes. Le montant du retraitement correspond au montant des commandes encaissées au cours de l'exercice, pour lesquelles la livraison n'a pas eu lieu au cours de l'exercice. Dans les comptes sociaux, en l'absence de livraison la vente n'est pas comptabilisée.

Colonne 8 :

Etant donnée la prise en compte des ventes encaissées, la société intègre dans ses comptes normatifs un montant d'achats normatifs correspondant aux achats que la société a fait ou aurait pu faire si le niveau de fonds propres de la société avait été suffisant.

Pour les ventes encaissées avant le 01/01/2004, et non livrées au 31/12/2004, les achats de 1855 étaient alors essentiellement réalisés auprès des négociants de Bordeaux. Le montant de ces achats est fixé à 85% du prix de vente. Ce taux correspond au taux de marge constaté en moyenne dans les achats auprès des négociants de Bordeaux au cours de 5 dernières années.

Suite au rachat de la société NDGVB, 1855 a obtenu un accès aux achats directs auprès des Châteaux. Le montant des achats normatifs est fixé à 83,22 % du prix de vente en 2005 et à 82,6 % du prix de vente au 30 juin 2006. Son évolution est liée à la part croissante des achats réalisés directement auprès des Châteaux.

La société attire l'attention du lecteur sur le fait que ces données ne proviennent pas de données comptables, mais d'estimations réalisées par le management à partir de données tirées du système d'information.

Colonne 9 :

Le niveau de fonds propres a conduit la société à ne pas couvrir la totalité de ses ventes encaissées par des achats. Dans les comptes normatifs, la société comptabilise, en plus des achats normatifs présentés plus haut, les compléments d'achats probables restant à réaliser pour répondre aux besoins des commandes encaissées. Ces compléments d'achats sont calculés selon la méthode suivante :

Les quantités de vin primeur vendus à la date de clôture, non encore achetées par 1855 sont multipliées par un prix d'achat correspondant à la moyenne arithmétique entre le prix le plus bas et le prix le plus haut des grilles tarifaires transmises par le réseau de fournisseurs de 1855

Pour l'évaluation de ces compléments au titre des exercices clos le 31/12/2004 et 31/12/2005, les données utilisées sont les grilles tarifaires en vigueur au 30 avril 2006

Pour l'évaluation de ces compléments au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, les données utilisées sont les grilles tarifaires en vigueur au 30 septembre 2006.

La société attire l'attention du lecteur sur le fait que ces données ne proviennent pas de données comptables, mais d'estimations réalisées par le management à partir de données tirées du système d'information.

Colonne 10 :

Dans les comptes sociaux, le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de livraison.

Le montant de la marge comptabilisée dans les comptes sociaux pour des commandes qui ont été encaissées au cours d'exercices antérieurs est annulé dans les comptes normatifs, parce qu'il est réputé avoir été constaté au cours des exercices normatifs précédents, au moment des encaissements des commandes.

RESULTAT

Colonnes 1 et 2 :

Cumul des comptes sociaux tels qu'ils ont été audités par le commissaire aux comptes

Colonne 3 :

Elimination des soldes intercompagnies

Colonne 4

Dans les comptes sociaux, les dépenses d'acquisition des clients sont immobilisées. Dans les comptes normatifs, ces dépenses sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Un impôt différé est constaté sur ce retraitement, car la société prévoit sur ce point d'aligner, dans un avenir proche, les comptes sociaux sur les comptes normatifs.

Colonne 5 :

Dans les comptes normatifs, la société décide d'activer les économies futures d'impôts liées aux déficits reportables dont elle dispose, dans la limite du montant qu'elle considère comme imputable sur les bénéfices fiscaux des 5 prochains exercices, soit jusqu'au 31/12/2011.

Le calcul de ces impôts différés repose sur les estimations de résultat des 5 prochains exercices.

En fonction de l'évolution des hypothèses utilisées ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants réellement imputables sur les bénéfices fiscaux des 5 prochains exercices pourraient différer des estimations actuelles.

Colonne 6 :

Dans les comptes sociaux, le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de livraison.

Dans les comptes économiques la société considère que le chiffre d'affaires est reconnu lors du paiement d'une commande par un client.

Le vin (en primeur essentiellement) n'est pas toujours acheté par 1855 simultanément à la vente. Afin de donner une image normative de la marge économique, les coûts des ventes sont donc retraités de manière à reconstituer une marge normative d'environ 15% (voir commentaire sur la colonne 8 du bilan).

La société attire l'attention du lecteur sur le fait que ces données ne proviennent pas de données comptables, mais d'estimations réalisées par le management à partir de données tirées du système d'information.

Colonne 7 :

Le montant de la marge comptabilisée dans les comptes sociaux pour des commandes qui ont été encaissées au cours d'exercices antérieurs est annulé dans les comptes économiques, parce qu'il est réputé avoir été constaté au cours des exercices normatifs précédents, au moment des encaissements des commandes.

Colonne 8 :

Le niveau de fonds propres a conduit la société à ne pas couvrir la totalité de ses ventes encaissées par des achats. Dans les comptes normatifs, la société comptabilise, en plus des achats normatifs présentés plus haut, les compléments d'achats probables restant à réaliser pour répondre aux besoins des commandes encaissées. Ces compléments d'achats sont calculés selon la méthode suivante :

Ces compléments d'achats sont calculés selon la méthode suivante :

Les quantités de vin primeur vendus à la date de clôture, non encore achetées par 1855 sont multipliées par un prix d'achat correspondant à la moyenne arithmétique entre le prix le plus bas et le prix le plus haut des grilles tarifaires transmises par le réseau de fournisseurs de 1855

Pour l'évaluation de ces compléments au titre des exercices clos le 31/12/2004 et 31/12/2005, les données utilisées sont les grilles tarifaires en vigueur au 30 avril 2006

Pour l'évaluation de ces compléments au titre de la période du 1er janvier au 30 juin 2006, les données utilisées sont les grilles tarifaires en vigueur au 30 septembre 2006.

La société attire l'attention du lecteur sur le fait que ces données ne proviennent pas de données comptables, mais d'estimations réalisées par le management à partir de données tirées du système d'information.

Colonne 9 :

Certaines charges, comptabilisées en résultat d'exploitation dans les comptes sociaux, sont considérées par la société comme non récurrentes, et reclassées en résultat exceptionnel dans les comptes normatifs.

En 2005, ces éléments recouvrent les natures de dépenses suivantes :

Soirée 10 ans de 1855 :	123 K€
Litiges prud'hommaux :	59 K€
Amendes et pénalités :	67 K€
Total :	249 K€

20.6. Comptes économiques normatifs pour les exercices 2004 et 2005 et le budget 2006 de la Société

20.6.1. Compte de résultat

<i>En KEuros</i>	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
Vins	3 448	6 443	6 350
% croissance	-	87%	-1%
Primeurs	6 078	4 969	10 150
% croissance	-	-18%	104%
Ventes	9 526	11 412	16 500
% croissance	-	20%	45%
Vins	884	1 276	1 245
% vins	26%	20%	20%
Primeurs	945	834	1 765
% primeurs	16%	17%	17%
Marge brute	1 829	2 110	3 010
% ventes	19%	18%	18%
Fidélisation client	285	353	498
Traitements des Commandes Front Office	208	294	137
Traitements des Commandes Back Office	430	560	561
Préparation	76	118	141
Plateforme	278	682	646
Transport	343	928	343
Administration	971	1 113	944
Total coûts	2 591	4 048	3 270
% ventes	27%	35%	20%
EBITDA avant coûts d'acquisition clients	-762	-1 938	-260
% ventes	-8%	-17%	-2%
Coûts d'acquisition clients	1 741	1 853	1 550
% ventes	18%	16%	9%
EBITDA après coûts d'acquisition clients	-2 503	-3 791	-1 810
% ventes	-26%	-33%	-11%
Charges exceptionnelles	112	183	205
Intérêts financiers	19	18	80
Intérêts dette primeurs	1 606	424	1 767
Dépréciation	29	174	194
Economie d'impôt sur les sociétés (déficit reportable)	892	381	-
Résultat net	-3 377	-4 209	-4 056
% ventes	-35%	-37%	-25%

20.6.2. Bilan

<i>En KEuros</i>	31/12/2004	31/12/2005
Investissements	791	1 737
Immobilisations incorporelles	7	781
Immobilisations corporelles	89	175
Goodwill	619	619
Immobilisations financières	76	161
Stocks	356	1 416
Créances	5 525	6 807
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-
Clients et comptes rattachés	403	90
Autres créances	5 122	6 717
Trésorerie	1 752	1 510
Valeurs mobilières de placement	1 549	1 145
Disponibilités	203	365
Régularisation	19	178
Charges constatées d'avance	19	178
Charges à répartir	-	-
TOTAL ACTIF	8 443	11 648
Capitaux propres	-5 978	-8 406
Capital, Réserves, Primes, etc	6 284	8 072
Report à nouveau	-8 884	-12 269
Résultat exercice	-3 378	-4 207
Provisions pour risques	15	15
Autres provisions pour risques	15	15
Dettes	14 065	19 453
Avances et acomptes reçus	67	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 183	18 621
Dettes fiscales et sociales	704	831
Autres dettes	111	2
Dettes financières	341	586
Emprunts et dettes de crédit	208	535
Emprunts et dettes financières	133	50
TOTAL PASSIF	8 443	11 648

20.7. Dividendes

1855 n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Les principales procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage ou différends auxquels la Société a été partie au cours des 12 derniers mois ou est actuellement partie, qui pourraient avoir ou ont eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe sont décrites ci-dessous :

- (i) 1855 est en contentieux avec la société Lycos depuis l'année 2000 concernant des factures de cette dernière que la Société refuse d'honorer aux motifs que les prestations facturées par Lycos n'auraient pas été fournies. La Société a été condamnée en première instance le 25 janvier 2006 par le Tribunal de Commerce de Paris à verser la somme de 94 810 Euros en principal, augmenté des intérêts à compter du 18 février 2002, à la société Lycos. Suite à cette condamnation, la Société a d'ores et déjà versé 35 550 Euros à la société Lycos.
- (ii) La société a également été assignée par la société ECS le 8 décembre 2004 devant le Tribunal de Commerce de Paris en vue d'obtenir le paiement de 58.000 Euros au titre d'un contrat de leasing conclu avec la Société le 31 août 2000, modifié par avenants des 2 janvier 2001, 1^{er} août 2001 et 29 avril 2002.
- (iii) M. Dos Santos Fernandes a saisi le Conseil des Prud'hommes de Paris au motif que son licenciement serait sans cause réelle et sérieuse. M. Dos Santos Fernandes demande à être indemnisé à hauteur de 60 000 €.
- (iv) La Société s'oppose à la société Sofibus aux termes d'un différend relatif à la résiliation du bail des locaux de Bonneuil-sur-Marne conclu le 14 février 2004. 1855 a notifié à la société Sofibus son intention de résilier ce bail commercial à l'issue de la première période triennale le 15 février 2007 et Sofibus conteste cette résiliation au motif qu'elle serait irrégulière, les formes prescrites par la loi n'ayant pas été respectées.
- (v) La Société a conclu un protocole transactionnel avec la société Chronopost le 10 mars 2006 afin de mettre un terme au contentieux les opposant quant au règlement de factures pour la période d'octobre 2005 à mars 2006. Aux termes de ce protocole, 1855 a reconnu être débitrice de la somme de 122 451,25 Euros, somme dont elle s'est acquittée. A la date du présent document, le différent opposant les deux sociétés ne porte plus que sur 1 600 Euros.
- (vi) 1855 et Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux ont récemment fait l'objet de redressements fiscaux suite à des vérifications de comptabilité dont elles se sont acquittées pour un montant global d'environ 50 000 Euros.
- (vii) Par lettre en date du 12 décembre 2006, un actionnaire minoritaire de la Société (détenant 0,37% du capital à ce jour) a notifié au Président du Directoire et au Président du Conseil de Surveillance son intention de faire autoriser en référé une expertise in futurum afin d'obtenir des informations complémentaires sur la gestion de la société 1855.

20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'est pas survenu, depuis le 30 juin 2006, de changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Groupe.

CHAPITRE 21 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1. Capital social

21.1.1. Capital social

A la date du présent document, après augmentation de capital, le capital social de 1855, entièrement libéré, s'élève à 2.008.402,40 Euros, divisé en 9 952 073 actions toutes de même catégorie et entièrement libérées.

21.1.2. Acquisition par la Société de ses propres actions

La Société ne détient aucune de ses propres actions.

21.1.3. Capital autorisé non émis

A la date du présent document, la seule délégation en cours est celle consentie au directoire par l'assemblée générale du 5 décembre 2006 à l'effet de procéder, sous réserve de l'accord préalable du conseil de surveillance, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 1.800.000 euros par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée à une catégorie d'investisseurs avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers.

Préalablement à l'introduction des titres de la Société sur le marché Alternext, une opération de placement privé a été réalisée auprès d'investisseurs qualifiés durant le mois de décembre 2006, opération portant sur 4.253.573 actions nouvelles émises par la Société, sur décision du Directoire en date du 19 décembre 2006, faisant usage de la délégation mentionnée ci-dessus consentie par l'assemblée générale.

L'ensemble de ces actions représente 42,74 % du capital et des droits de vote de la Société après augmentation de capital.

Le placement privé des titres a été réalisé sur la base des intentions exprimées par les investisseurs qualifiés durant une période de sensibilisation. Le prix retenu pour la réalisation effective de l'opération a été fixé à 3,50 € par action. Le produit brut de l'émission s'élève donc à 14.887.505,50 €. L'admission sur le marché Alternext a lieu par cotation directe, selon les dispositions de l'article 6.3 des règles Alternext.

Cette opération d'admission sur Alternext d'Euronext Paris par cotation directe va permettre à la Société :

- de renforcer sa notoriété et sa crédibilité vis-à-vis de ses clients, de ses fournisseurs et de ses partenaires, en France comme à l'étranger,
- de faire bénéficier ses actionnaires actuels et futurs des protections et garanties offertes par le marché Alternext,
- de se laisser l'opportunité de profiter d'éventuelles opérations de croissance externe pouvant s'offrir à elle.

Service titres :

Natixis

Services Emetteurs

10 rue des Roquemonts

14099 Caen cedex 9

21.1.4. Titres non représentatifs du capital

A la date du présent document, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la Société.

21.1.5. Autres titres donnant accès au capital

A la date des présentes, les titres donnant accès à terme au capital de 1855 sont les suivants :

- 377 obligations remboursables en actions (« ORA ») émises par le directoire du 20 juin 2003 sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2002, donnant droit, après ajustement des droits des porteurs par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2006, en cas de remboursement par actions, à 2 400 actions pour 9 ORA. Les ORA portent intérêt au taux annuel de 3%, payable in fine, soit au plus tard le 31 mai 2007, date d'échéance de l'emprunt obligataire. Les ORA seront remboursables en actions à l'échéance ou auparavant en numéraire au choix de la société émettrice. En cas de remboursement en numéraire, les ORA bénéficieront d'une prime de remboursement en numéraire de 7% telle que le taux d'intérêt applicable à l'emprunt obligataire soit au total porté à 10% in fine ;
- 1 276 bons de souscription d'actions (« BSA ») émis par le directoire du 23 octobre 2006 sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2006, donnant droit chacun, après ajustement des droits des porteurs par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2006, à la souscription de 100 actions au prix de 0,85 € par action. Les BSA seront exerçables à tout moment pendant leur durée de validité, c'est-à-dire dans les 10 ans suivant leur émission ;
- 3 860 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE 1 ») émis par le directoire du 23 octobre 2006 sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2006, donnant droit chacun, après ajustement des droits des porteurs par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2006, à la souscription de 100 actions au prix de 0,85 € par action. Les BSPCE 1 seront exerçables à tout moment pendant leur durée de validité, c'est-à-dire dans les 10 ans suivant leur émission ;
- 4 687 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE 2 ») émis par le directoire du 23 octobre 2006 sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2006, donnant droit chacun, après ajustement des droits des porteurs par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2006, à la souscription de 100 actions au prix de 0,85 € par action. Les BSPCE 2 seront exerçables à tout moment à compter du deuxième anniversaire de leur émission et pendant leur durée de validité c'est-à-dire pendant les 10 ans suivant leur émission. ;
- 356 bons de souscription d'actions (« BSA 2 ») émis par le directoire du 23 octobre 2006 sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2006, donnant droit chacun, après ajustement des droits des porteurs par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2006, à la souscription de 100 actions au prix de 1,10 € par action. Les BSA 2 seront exerçables à tout moment pendant leur durée de validité, c'est-à-dire dans les 10 ans suivant leur émission.

La répartition des titres donnant accès à terme au capital de la société est la suivante :

<i>Porteurs</i>	<i>Nombre d'ORA</i>	<i>Nombre de BSPCE 1</i>	<i>Nombre de BSA</i>	<i>Nombre de BSPCE 2</i>	<i>Nombre de BSA 2</i>
MAINCENT Thierry		3348		1339	
HYON Fabien				3348	
SAUTY DE CHALON Sylvie		512			
SAUTY de CHALON Olivier			204		71
DUMONT Alain			128		71
HUSSON Bruno			76		71
LEROY Philippe	12		204		71
de TORQUAT Arnault	20		76		71
GERMAIN-THOMAS Bruno			128		
NEW IMAGE DEVELOPMENT Inc	25				
MEYERS Jean-Pierre	285				

JAIS Patrick			204		1
CHAMPION Philippe			128		
BOULAIRE Michel			128		
BROIDY Marc	35				
Total	377	3 860	1 276	4 687	356

En conséquence, en cas de remboursement des ORA en actions et d'exercice de BSA, BSA 2, BSPCE 1 et BSPCE 2, le capital social serait composé de 11 070 506 actions réparties comme suit :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions issues de l'exercice des ORA</i>	<i>Nombre d'actions issues de l'exercice des BSPCE 1</i>	<i>Nombre d'actions issues de l'exercice des BSA</i>	<i>Nombre d'actions issues de l'exercice des BSPCE 2</i>	<i>Nombre d'actions issues de l'exercice des BSA 2</i>	<i>Nombre d'actions capital dilué</i>	<i>% capital dilué</i>
Sauty de Chalon Emeric		334 800		133 900		3 838 600	34,67%
Maincent Thierry						864 400	7,80%
Meyers Jean-Pierre	76 000					448 500	4,05%
Hyon Fabien				334 800		370 600	3,34%
Sauty de Chalon Olivier			20 400		7 100	150 600	1,36%
New Image Development Inc	6 667					113 867	1,02%
de Torquat Arnault	5 333		7 600		7 100	104 133	0,94%
Autres Actionnaires*	12 533	51 200	99 600	-	21 400	5.179.806	46,78%
Total	100 533	386 000	127 600	468 700	35 600	11 070 506	100,00%

*actionnaires détenant moins d'1% du capital dilué

21.1.6. Capital de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Emeric Sauty de Chalon et Thierry Maincent ont consenti des promesses de vente sur des actions de la Société au profit de certaines personnes physiques.

21.1.7. Évolution du capital social

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les opérations survenues sur le capital social au cours des trois derniers exercices :

<i>Date</i>	<i>Opération</i>	<i>Nombre d'actions émises</i>	<i>Pair ¹</i>	<i>Prix d'émission</i>	<i>Nombre total d'actions</i>	<i>Capital post opération</i>
30.09.2003	Augmentation de capital	2 655	21,07 €	224 €	56 985	1 206 206,35 €
12.11.2003	Réduction de capital	-	-	-	56 985	1 150 000 €
05.12.2006	Multiplification du nombre d'actions par 100 ²	-	0,20 €		5 698 500	1 150 000 €

<i>Date</i>	<i>Opération</i>	<i>Nombre d'actions émises</i>	<i>Pair ¹</i>	<i>Prix d'émission</i>	<i>Nombre total d'actions</i>	<i>Capital post opération</i>
19.12.2006	Augmentation de capital	4.253.573	0,20 €	3,50 €	9 952 073	2.008.402,40 €

¹ Approximation au centime d'euros

² sous condition suspensive levée le 19 décembre 2006

21.2. Principales dispositions statutaires

21.2.1. Objet social (article 3 des statuts)

1855 a pour objet, en France et dans tous pays :

- la distribution et la commercialisation directe ou indirecte et notamment par correspondance, de vins, spiritueux et accessoires,
- l'exploitation de toutes entreprises se rapportant aux dites activités et la participation par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations ou de droits sociaux dans toutes sociétés ayant des activités connexes ou complémentaires ou se rattachant à la distribution sous quelque forme que ce soit,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

21.2.2. Organes d'administration, de direction et de surveillance (Titre III des statuts)

1) Directoire

(i) composition

La Société est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle du Conseil de surveillance. Le nombre de membres du Directoire est fixé par le Conseil de surveillance sans pouvoir toutefois excéder le chiffre de cinq ou de sept, si les actions viennent à être admises aux négociations sur un marché réglementé.

Les membres du Directoire ou le Directeur Général Unique peuvent être choisis en dehors des actionnaires ; ils sont obligatoirement des personnes physiques.

Les membres du Directoire ou le Directeur Général Unique sont nommés par le Conseil de surveillance ; leur révocation peut être prononcée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, sur proposition de ce Conseil.

La révocation de ses fonctions de membre du Directoire ou de Directeur Général Unique n'a pas pour effet de résilier le contrat de travail que l'intéressé aurait conclu avec la Société.

Si une seule personne exerce les fonctions dévolues au Directoire avec le titre de Directeur Général Unique, toutes les dispositions des présents statuts visant le Directoire s'appliquent au Directeur Général Unique à l'exclusion de celles qui, notamment dans les articles 16 à 21, postulent la collégialité du Directoire.

(ii) Pouvoirs et obligations du directoire

Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi au Conseil de surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Lorsqu'une opération exige l'autorisation du Conseil de surveillance et que celui-ci la refuse, le Directoire peut soumettre le différend à l'Assemblée Générale des actionnaires qui décide de la suite à donner au projet.

Le Directoire convoque toutes Assemblées Générales des actionnaires, fixe leur ordre du jour et exécute leurs décisions.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels et, le cas échéant, les comptes consolidés.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire, qui portent alors le titre de Directeur Général. La Présidence et la Direction Générale ne peuvent être retirées à ceux qui en sont investis que par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil de surveillance.

Vis-à-vis des tiers tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de surveillance le titre de Directeur Général.

2) Conseil de surveillance

(i) Composition

Le Directoire est contrôlé par un Conseil de surveillance composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion. Les membres du Conseil de surveillance sont nommés parmi les personnes physiques ou morales actionnaires, par l'Assemblée Générale Ordinaire qui peut les révoquer à tout moment.

Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination des membres du Conseil de Surveillance peut être faite par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les personnes morales nommées au Conseil de Surveillance sont tenues de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était membre du Conseil en son nom propre. Lorsque la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. Si un membre du Conseil de Surveillance est nommé au Directoire, son mandat au Conseil prend fin dès son entrée en fonction.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'au moins une action.

Si au jour de sa nomination, un membre du Conseil de Surveillance n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois mois.

(ii) Mission et pouvoirs du conseil de surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de surveillance peut, dans les limites qu'il fixe, autoriser le Directoire, avec faculté de délégation, à céder des immeubles par nature, céder totalement ou partiellement des participations, constituer des sûretés ainsi que des cautions, avals ou garanties au nom de la Société.

L'absence d'autorisation est inopposable aux tiers, à moins que la Société ne prouve que ceux-ci en avaient eu connaissance ou ne pouvaient l'ignorer.

Par dérogation aux dispositions ci-dessus, le Directoire peut être autorisé à donner, à l'égard des administrations fiscales et douanières, des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, sans limite de montant.

Il autorise les conventions visées à l'article 31 ci-après.

Il présente à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Il décide le déplacement du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil de Surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

21.2.3. Droits et obligations attachés aux actions – Catégorie d'actions

Il n'existe qu'une seule catégorie d'action, conférant à leurs titulaires des droits identiques.

1) Forme des actions et identification des actionnaires (article 11 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur et des statuts de la Société, elles sont obligatoirement nominatives jusqu'à ce qu'elles soient intégralement libérées.

Les actions sont librement négociables. La transmission des actions s'opère de compte à compte, selon les modalités définies par la loi et les règlements.

La propriété des actions est établie par une inscription en compte auprès de la Société conformément à la réglementation en vigueur.

La Société peut demander à tout moment au dépositaire central d'instruments financiers l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titre détenu par chacun d'eux dans les conditions fixées à l'article L. 228-2 du Code de commerce.

2) Droit de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

3) Fixation, affectation et répartition des bénéfices (articles 43 à 45 des statuts)

Il est tenu une comptabilité régulière des opérations sociales conformément aux lois et usages du commerce.

A la clôture de chaque exercice, le Directoire dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif. Il dresse également les comptes annuels conformément aux dispositions du Titre II du Livre 1er du Code du Commerce.

Il annexe au bilan un état des cautionnements, avals et garanties donnés par la Société et un état des sûretés consenties par elle. Il établit un rapport de gestion contenant les indications fixées par la Loi.

Le rapport de gestion inclut, le cas échéant, le rapport sur la gestion du groupe lorsque la Société doit établir et publier des comptes consolidés dans les conditions prévues par la Loi.

Le cas échéant, le Directoire établit les documents comptables prévisionnels dans les conditions prévues par la Loi et les règlements.

Tous ces documents sont mis à la disposition des Commissaires aux Comptes dans les conditions légales et réglementaires.

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la Loi. Ainsi, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la Loi ou les statuts, et augmenté du report bénéficiaire. Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale prélève ensuite les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti. Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les fonds propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la Loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

21.2.4. Assemblées générales (Titre IV des statuts)

1) Convocation et réunion des assemblées générales (article 34)

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par le ou les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de Commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital.

Pendant la période de liquidation, les Assemblées sont convoquées par le ou les liquidateurs.

Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

La convocation est faite quinze jours avant la date de l'Assemblée soit par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire, soit par un avis inséré dans un Journal d'annonces légales du département du siège social. En cas de convocation par insertion, chaque actionnaire doit également être convoqué par lettre simple ou, sur sa demande et à ses frais, par lettre recommandée.

Lorsqu'une Assemblée n'a pu délibérer régulièrement, faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

2) Admission aux assemblées-pouvoirs (article 36)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'Assemblée.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire en justifiant d'un mandat.

3) Tenue de l'assemblée - bureau - procès-verbaux (article 37)

Une feuille de présence est dûment émarginée par les actionnaires présents et les mandataires ; y sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant, les formulaires de vote par correspondance. Elle est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou en son absence par le Vice-Président. A défaut, elles sont présidées par le Président du Directoire ou par toute autre personne qu'elles élisent. En cas de convocation par un Commissaire aux Comptes ou par mandataire de justice, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

Les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix remplissent les fonctions de scrutateurs.

Le bureau ainsi constitué désigne un Secrétaire qui peut être pris en dehors des membres de l'Assemblée.

Les délibérations des Assemblées sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres du bureau et établis sur un registre spécial conformément à la Loi. Les copies et extraits de ces procès-verbaux sont valablement certifiés dans les conditions fixées par la Loi.

4) Quorum – vote (article 38)

Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, sauf dans les Assemblées Spéciales où il est calculé sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, le tout déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la Loi.

En cas de vote par correspondance, il ne sera tenu compte, pour le calcul du quorum que des formulaires dûment complétés et reçus par la Société, trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Le vote s'exprime à main levée ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

5) Assemblée générale ordinaire (article 39)

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs du Directoire et qui n'ont pas pour objet de modifier les statuts.

L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice.

Elle ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote. Aucun quorum n'est requis sur deuxième convocation.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents, ou représentés ou votant par correspondance.

6) Assemblée générale extraordinaire (article 40)

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions et décider notamment la transformation de la Société en société d'une autre forme civile, ou commerciale. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée et le quorum exigé est de nouveau le cinquième des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents, ou votant par correspondance ou représentés.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires à forme constitutive, c'est-à-dire celles appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire n'a voix délibérative ni pour lui-même ni comme mandataire.

7) assemblées spéciales (article 41)

S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories, sans vote conforme d'une Assemblée Générale Extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une Assemblée Spéciale ouverte aux seuls propriétaires des actions de la catégorie intéressée.

Les Assemblées Spéciales ne peuvent délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions de la catégorie concernée.

Pour le reste, elles sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les Assemblées Générales Extraordinaires sous réserve des dispositions particulières applicables aux Assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

21.2.5. Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société

Aucune clause statutaire n'est susceptible d'avoir pour effet de retarder, de différer ou empêcher le changement de contrôle de la Société.

21.2.6. Modifications du capital social

Toute modification du capital social est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de stipulations spécifiques.

21.3. Nantissements

21.3.1. Nantissement des actions de la Société

658 900 actions détenues par Emeric Sauty de Chalon font l'objet d'un nantissement de compte d'instruments financiers en date du 18 septembre 2006 en faveur de la Compagnie 1818. Ce nantissement a été consenti dans le cadre de la mise en place d'une garantie à première demande par la Compagnie 1818 en vue de garantir les engagements d'Emeric Sauty de Chalon.

34 200 actions détenues par Thierry Maincent et 148 200 actions détenues par Emeric Sauty de Chalon font l'objet d'un nantissement de compte d'instruments financiers en date du 15 décembre 2006 en faveur de la Banque Neuflyze OBC.

1855 n'a pas été informé par les actionnaires d'autres nantissements.

21.3.2. Nantissement du fonds de commerce ou des actifs

Aucun actif de 1855 ou de ses filiales ne fait l'objet d'un nantissement.

CHAPITRE 22 - CONTRATS IMPORTANTS

Compte tenu de son activité, la Société n'a ni de contrats clients significatifs, les ventes étant réalisées au moyen de bons de commandes et régies par les conditions de vente de la Société, ni de contrats fournisseurs significatifs.

1855 et Nicole Delage Grands Vins de Bordeaux font appels à plusieurs transporteurs pour affréter leurs produits et notamment Vaquier et Graveleau et La Poste Colissimo.

Interfaces fournit à la Société des prestations d'hébergement de son site internet et de sécurisation des paiements depuis 2000. Ces prestations ne sont pas régies par un accord écrit.

CHAPITRE 23 - INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant.

CHAPITRE 24 - DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du présent document de présentation sont disponibles sans frais auprès de la Société ainsi que sur le site Internet d'Alternext (www.euronext.com).

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social de la Société.

CHAPITRE 25 - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Néant

